

HADJ 2023  
**Tebboune appelle les hadjis à être les meilleurs ambassadeurs de l'Algérie**

P. 24

INDEMNISATION DES VICTIMES DES INTEMPÉRIES À TIPAZA  
**Les décisions du Président de la République favorablement accueillies**

P. 24

ALGÉRIE-ONU  
**Chargé par le Président de la République, Attaf à New York en prélude aux élections de renouvellement des membres non permanents du Conseil de sécurité**

P. 24

COLLOQUE SUR LE DÉMINAGE EN AFRIQUE

## L'expérience algérienne saluée

Des intervenants au Colloque international sur le déminage en Afrique, organisé mardi à Alger, ont salué l'expérience algérienne "pionnière" sur les plans régional et international en matière de déminage, plaidant pour la conjugaison des efforts africains afin d'éradiquer ce fléau. Des participants à la première séance du colloque consacrée à "la lutte contre les mines antipersonnel entre cadre juridique, réalité et attentes pour un monde serein", ont souligné la nécessité d'augmenter la mobilisation sur les plans régional et international en vue de réaliser les objectifs de la "Convention d'Ottawa" sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.

P. 4



### TOURISME

**Lancement officiel du 2<sup>e</sup> Prix des jeunes porteurs de projets touristiques**

P. 6

BEJAIA  
**Inauguration d'un nouveau complexe de trituration de graines oléagineuses**

P. 6

RISQUES MAJEURS  
**Anticiper la gestion des catastrophes et des risques majeurs (délégué national)**

P. 8

### SANTÉ

CALCULS RÉNAUX

**Que faire en cas de colique néphrétique ?**

P. 12-13

### FOOTBALL

EQUIPE NATIONALE  
**Belmadi fait appel à quatre nouveaux joueurs pour l'Ouganda et la Tunisie**

P. 21



### INTERNET

**Twitter envisage de quitter le code de l'UE contre la désinformation**

P. 17

### OU M EL BOUAGHI

**Relogement de 11 familles sinistrées suite aux dernières Intempéries**

P. 2

## OUM EL BOUAGHI Relogement de 11 familles sinistrées suite aux dernières intempéries



Onze (11) familles dont les maisons ont été endommagées par les inondations provoquées par les précipitations enregistrées ces derniers jours dans la wilaya d'Oum El Bouaghi ont été relogées, mardi dans des appartements neufs de la cité 100 logements du chef-lieu de wilaya.

L'opération a été supervisée par le wali, Samir Nefla qui a donné également le coup d'envoi de l'opération de démolition des anciennes habitations sinistrées à la cité Youcef Khoudja de la ville d'Oum El Bouaghi.

Dans une déclaration à la presse sur site, le chef de l'exécutif local a affirmé que cette initiative de relogement de ces familles s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

## AÏN TÉMOUCHENT Participation de quatre bateaux dans la campagne de pêche de thon en haute mer



Quatre bateaux de la flotte de pêche d'Aïn Temouchent participent dans la campagne nationale de pêche au thon rouge en haute mer, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya.

Ces quatre bateaux ont quitté, dans la soirée du lundi, le port de Bouzedjar pour participer à la campagne nationale de pêche au thon rouge en haute mer, a indiqué le Directeur de wilaya du secteur, Houari Kouicem.

Un quota de 238 tonnes est réservé pour les quatre thoniers participants de la wilaya d'Aïn Temouchent sur un quota total de 2.023 tonnes tel que délimité par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICAT) au profit de l'Algérie pour cette campagne, selon le même responsable.

## EL BAYADH Le moudjahid Sehili Abdelkader inhumé au cimetière d'El Ghassoul

Le moudjahid Sehili Abdelkader, décédé à l'âge de 87 ans suite à une longue maladie, a été inhumé mardi au cimetière de la commune d'El Ghassoul (El Bayadh), a-t-on appris auprès de la Direction des moudjahidines et ayants-droit. Le défunt moudjahid est né en 1936 dans la région de Boualem, dans la wilaya d'El Bayadh, et émigra en 1956 en France.

Il adhéra à l'organisation de la Fédération du Front de libération nationale (FLN) dans la région de Lyon, où il fut chargé de la liaison, du renseignement et de la collecte de l'information, avant de retourner en terre natale après l'indépendance.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE MOTOCROSS SUR SABLE La troisième et dernière étape demain à Bejaia



La troisième et dernière étape du championnat d'Algérie de motocross sur sable aura lieu vendredi à la plage de Tichy à Bejaia, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Cette compétition, organisée par la Fédération algérienne de sports mécaniques en collaboration avec ligue de wilaya de Bejaia de la discipline verra la participation de plus de 50 pilotes issus des wilayas d'Alger, Blida, Médéa, Sétif, Ouargla, El Menéa, Laghouat et Bejaia. Cette ultime étape du championnat d'Algérie sera disputée en deux manches sur un circuit de vitesse fermé de 1,8 kilomètre.

## INDE 10 morts après la chute d'un bus depuis un pont



Au moins dix personnes ont été tuées et 55 autres blessées, mardi, après que le bus les transportant a dérapé d'un pont pour tomber dans une gorge à Jhajjar Kotliu, une région dans le Cachemire au nord de l'Inde, selon la police locale.

Chandan Kohli, un responsable de la police locale, a déclaré aux médias que tous les blessés avaient été envoyés à l'hôpital et que certains d'entre eux se trouvaient dans un état critique.

La cause de l'accident fait l'objet d'une enquête. Selon M. Kohli, le bus transportait plus de passagers que la limite.

## BATNA Saisie de plus de 17.000 capsules psychotropes



La brigade de lutte contre le trafic illicite de drogues de la sûreté de la wilaya de Batna en coordination avec les éléments du secteur militaire de Batna ont saisi 17.115 capsules psychotropes, a indiqué mardi un communiqué de la sûreté de wilaya.

L'opération a été effectuée suite à l'interpellation de quatre repris de justice dans une des cités de la ville de Batna pour trafic de drogues donnant lieu à la saisie de cette quantité de psychotropes, selon le communiqué.

Quatre véhicules touristiques et une somme d'argent de 1,98 millions DA de revenus de ce trafic ont été saisis au cours de l'opération, a indiqué le document.

Les mis en cause âgés entre 48 et 55 ans ont été différés devant le parquet local, a-t-on indiqué.

## SKIKDA L'alimentation en eau potable interrompue dans neuf (9) communes (ADE)



L'unité de Skikda de l'Algérienne des eaux (ADE) a annoncé, mardi, l'interruption de l'alimentation en eau potable dans neuf (9) communes de la wilaya, suite à l'arrêt total, pour maintenance, de la station de dessalement d'eau de mer, a indiqué son directeur, M. Zoubir Bousoufa. Ce responsable a précisé que cette interruption temporaire affectera les communes de Skikda, Hammadi-Krouma, El Hadaïk, El Harrouch, Ain Bouziane, Salah Bouchaour, Beni Bachir, Ramdane-Djamel et Filfila.

M. Bousoufa a expliqué cette suspension de l'AEP à partir de mardi et pour une durée de 48 heures, est due à des travaux de maintenance sur la station de dessalement située dans la grande zone industrielle de Skikda.

## SAÏDA 4 morts et six blessés dans un accident de la route



Quatre personnes ont trouvé la mort et six autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu mercredi, a-t-on appris auprès des services de wilaya de la protection civile. La même source a précisé que l'accident s'est produit à 9 heures du matin sur la route nationale RN 92, au niveau du tronçon reliant entre les wilayas de Saïda et Tiaret, sur le territoire de la commune Hessaïna, suite à une collision entre un taxi collectif et une voiture, provoquant la mort sur les lieux de 4 personnes et des blessures à différents degrés de gravité à six autres.

## Sept années de prison ferme pour un spéculateur (parquet)

Le tribunal de Saïda a prononcé une peine de 7 ans de prison ferme à l'encontre d'un individu accusé de spéculation illégale sur un produit alimentaire de large consommation, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué de presse du parquet.

La même source a précisé qu'un individu a été poursuivi, dans le cadre de la procédure de citation directe, dans une affaire de spéculation illégale sur des produits alimentaires de large consommation et a été condamné à une peine de 7 années de prison ferme et une amende de 2 millions de dinars.

La loi sur la lutte contre la spéculation illégale 21/15 du 28 décembre 2021 prévoit des peines sévères contre les personnes impliquées dans ces crimes, pouvant atteindre 30 ans de prison, voire la perpétuité si le crime est commis dans le cadre d'une bande organisée, rappelle-t-on.

# INDEMNISATION DES VICTIMES DES INTEMPÉRIES À TIPAZA Les décisions du président de la République favorablement accueillies

Les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'indemnisation des victimes des intempéries survenues la semaine dernière, ont été favorablement accueillies notamment par les professionnels de la Pêche et les citoyens sinistrés à Tipaza, a-t-on constaté mardi sur place.

Le Président Tebboune avait ordonné, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, d'affecter 10 milliards de dinars pour l'indemnisation des sinistrés suite aux récentes intempéries et de reloger, dans un délai de 48 heures, tous ceux ayant totalement perdu leurs logements.

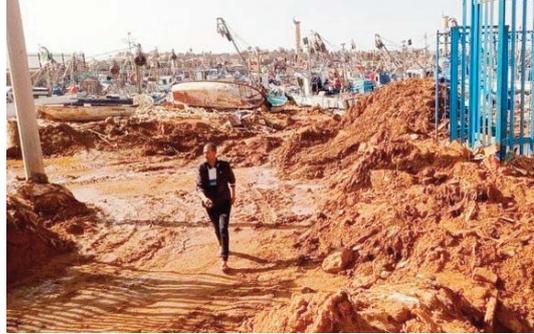
Approchés par l'APS au niveau du port de Khemisti, le plus endommagé, ou encore les ports de Bouharoune et Fouka, les pêcheurs ont salué ces décisions "historiques" et porteuses d'espoir de voir les choses prises en main au lendemain des moments difficiles qu'a connus la région.

A ce propos, le président de la chambre locale de pêche, Salah Kaabache a indiqué que ces mesures viennent à la rescousse des sinistrés qui auraient connu l'enfer sans ces décisions, "premières dans l'histoire de la pêche en Algérie". "Les marins pêcheurs ont vécu

un enfer au niveau des ports de Khemisti, Bouharoune et Fouka en raison des inondations dévastatrices ayant emporté les bateaux de pêche, leur unique source de subsistance, et dont la plupart ont perdu leurs véhicules stationnés sur site. Les conséquences auraient été plus graves n'eût été l'intervention du président de la République", a-t-il lâché.

Les services de la Direction de la pêche avaient entamé, lundi, en coordination avec la Chambre professionnelle, l'opération de recensement et de réception des dossiers des marins sinistrés, les premières estimations faisant état de près de 1.000 marins pêcheurs concernés par l'opération, selon M. Kaabache.

M. Kaabache a salué, par ailleurs, les moyens importants mobilisés pour le désenclavement des ports et accélérer la reprise des activités. Les décisions du président de la République ont également été saluées par les populations des



zones d'habitation de Khemisti, Bouharoune et Fouka, où les autorités locales ont lancé une opération de relogement de 122 familles sinistrées.

Soupirant de soulagement, une quinquagénaire, relogée mardi à Fouka suite à l'effondrement du domicile familial, a exprimé "une

joie sans précédent" après une longue nuit "d'horreur", où "la maison a été engloutie par les inondations dans une atmosphère de panique et de grande frustration". Même ressenti dans tous les sites touchés par les inondations, les citoyens se félicitant des décisions du Président Tebboune, tout en

exprimant leur reconnaissance et remerciements face à la solidarité des différents services de l'Etat dans ce contexte difficile. De son côté, le président de l'association de protection du consommateur et de son environnement, Hamza Belabbas a souligné que les décisions "louables" du Président Tebboune traduisent concrètement le caractère social et solidaire de l'Etat algérien, notamment dans les moments "difficiles".

L'Association, dit-il, avec ses activités "intenses et efficaces", suit de près ces événements dès le premier jour, soulignant la mobilisation des différents services de l'Etat pour prendre en charge les sinistrés et gérer la situation.

De plus, M. Belabbas a salué "la réactivité du Président de la République", à travers ses décisions qu'il a qualifiées de "très courageuses, traduisant son souci à préserver la dignité des citoyens".

## Entame du relogement de 122 familles sinistrées

Le relogement de 122 familles, dont les habitations se sont totalement effondrées à la suite des inondations ayant affecté dernièrement les communes de la partie Est de la wilaya de Tipasa, a été lancé mardi par les autorités locales, tandis que l'indemnisation des propriétaires des habitations partiellement endommagées se poursuivra durant la semaine en cours, selon le wali Aboubakr Seddik Boucetta.

C'est dans la commune de Khemisti que le wali de Tipasa a procédé au lancement du relogement des 122 familles sinistrées, en application des décisions prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du conseil des ministres dimanche, portant notamment affectation d'un montant de 10 milliards de DA à l'indemnisation des sinistrés.

Ces familles, dont le relogement est en cours par l'Office national de promotion et de gestion immobilière (OPGI), relèvent de cinq communes touchées par les inondations, à savoir Fouka (56 familles), Khemisti (37 familles), Bou Ismail (24 familles), Koléa (4 familles) et Bouharoune (une famille).

"Elles seront relogées dans sept sites répartis à travers les communes de Khemisti, Bouharoune et Fouka, et bénéficieront de couvertures, literies, et de divers équipements ménagers", a précisé M. Boucetta.

Parallèlement à l'opération de relogement en cours, des cellules de la direction de l'action sociale ont été mobilisées pour assurer un soutien psychologique aux familles, dont notamment les écoliers s'appuyant à passer les examens de Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, a ajouté le chef de l'exécutif local.

Il a, aussi, signalé l'affectation de quatre bus, à partir de la semaine prochaine, pour le transport des élèves habitant dans des régions, où les routes et les rues sont toujours embourbées. S'agissant de l'indemnisation des propriétaires de logements partiellement endommagés, M. Boucetta a fait cas du recensement de 70 familles, selon un "bilan provisoire" des commissions techniques créées à cet effet. Le Centre de contrôle technique des constructions (CTC), en charge de la classification des dommages subis par les habitations en "rouge ou orange", accompagne ces commissions techniques.

Le montant des aides financières à accorder aux concernés sera fixé par la suite, et toute l'opération sera parachéevée avant

la fin de la semaine en cours, est-il souligné de même source. Le wali de Tipasa a réitéré, à l'occasion, les "efforts consentis par l'Etat pour réhabiliter les ports de pêche les plus affectés à Fouka, Bouharoune et Khemisti", parallèlement à l'entame, par les pêcheurs concernés, du dépôt des dossiers d'indemnisation de leurs pertes. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, et la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, ont transmis, lundi, les condoléances du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la famille de l'enfant Bouazza Mohamed Raouf, décédé à Khemisti, suite à l'effondrement du mur d'un stade de proximité à cause des intempéries, rappelle-t-on.

### MÉDIAS

## Le CNJA salue la décision relative à l'adoption de la presse électronique comme nouveau mécanisme de publication des marchés publics

Le Conseil national des journalistes algériens (CNJA) a salué, mardi dans un communiqué, la décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'adoption de la presse électronique comme nouveau mécanisme de publication des marchés publics, considérant que cette mesure était à même d'opérer "une révolution dans la numérisation de la presse en Algérie". Cette décision "consolide la souveraineté médiatique de l'Algérie et renforce le rôle de la presse électronique

dans la lutte contre les campagnes de désinformation menées contre l'Algérie par des sites étrangers", affirme le CNJA, indiquant qu'elle contribuera également à "imprimer davantage de transparence et d'intégrité dans la passation des marchés publics, mais également à fournir des informations importantes au grand public de manière plus rapide et plus efficace". Le Conseil adhère à "l'appel du Président Tebboune à la nécessité de promouvoir la formation dans le domaine de la presse électronique",

soulignant que "les compétences requises dans ce domaine sont nécessaires pour permettre aux journalistes de la presse électronique d'accomplir leur rôle avec efficacité et un haut niveau de professionnalisme", lit-on dans le communiqué. Le CNJA a appelé les responsables des sites Internet à "utiliser la majeure partie des fonds de la publicité publique dans l'amélioration des conditions de travail, les salaires et la formation des journalistes", a conclu le communiqué.

### AIR ALGÉRIE

## Ouverture des plis pour l'acquisition de 10 aéronaves

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a procédé, lundi à Alger, à l'ouverture des plis des offres relatives à la consultation internationale lancée pour l'acquisition de 10 aéronaves. L'ouverture des plis s'est déroulée au siège de la direction générale d'Air Algérie, en présence des membres de la commission chargée de cette opération, du chef de ce projet au niveau de la compagnie, de sa responsable juridique et d'un huissier de justice. La consultation internationale ayant pour objet l'acquisition de six avions gros porteurs (quatre aéronaves A330-200/300 GE et deux A330-900), ainsi que quatre autres avions moyens porteurs (deux aéronaves B737-800 et deux B737-9 Max) a été lancée dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune relative au renforcement de la flotte aérienne d'Air Algérie. La compagnie avait prolongé, jusqu'au 29 mai, le délai de réception des offres fixé initialement au 22 mai. L'ouverture des plis sera suivie "dans une dizaine de jours de l'évaluation des offres qui sera confiée à une commission compétente", ont précisé des responsables d'Air Algérie en marge de la cérémonie d'ouverture des plis, ajoutant qu'"une

commission de négociation prendra par la suite le relais dans la perspective de finaliser l'opération". Selon la même source, "quatre aéronaves devraient être réceptionnés, dans le cadre de cette opération, au cours du dernier trimestre de l'année en cours (2023), alors que les six autres avions devraient être livrés durant le premier semestre de l'année 2024, selon le planning établi par Air Algérie". L'acquisition de ces 10 aéronaves représente la deuxième phase du plan d'Air Algérie pour renforcer sa flotte, après le lancement de l'opération d'acquisition de 15 aéronaves, dont le marché a été attribué provisoirement aux constructeurs aéronautiques Boeing et Airbus. Le marché des moyens porteurs (huit avions) a été attribué à l'américain Boeing, tandis que celui des gros porteurs (sept avions) a été attribué à l'europpéen Airbus. Dans ce cadre, Air Algérie avait signé le 17 mai un contrat avec le constructeur américain Boeing pour l'acquisition de ses huit avions moyens porteurs, dont les premières livraisons devraient avoir lieu en 2027. Le contrat avec Airbus pour l'acquisition des sept autres avions devrait être signé "prochainement", selon les responsables d'Air Algérie.

## Le défunt Fnides Ben Bella a marqué de son empreinte la scène médiatique nationale (Bouslimani)

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a affirmé, mardi à Alger, que le journaliste et ancien Directeur général (DG) du quotidien Echaab, Fnides Ben Bella, décédé récemment à l'âge de 66 ans, était un des "journalistes les plus éminents qui ont marqué de leur empreinte la scène médiatique nationale". Dans un éloge funèbre prononcé lors d'un hommage posthume organisé au siège du quotidien Echaab, M. Bouslimani a réitéré ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la corporation de la presse en général, indiquant que feu Fnides était "un journaliste des plus éminents qui ont marqué de leur empreinte la scène médiatique nationale,

connu pour ses valeurs morales, sa dignité et sa fierté". M. Bouslimani a loué les qualités du défunt, ainsi que son accompagnement des jeunes journalistes et ses efforts inlassables fournis pour leur permettre d'accomplir pleinement leur rôle. Décédé le 21 mai, feu Fnides a débuté sa carrière de journaliste dans les années 80 dans l'hebdomadaire Adwaa, avant de rejoindre le desk international du quotidien Echaab, où il a gravi des échelons occupant le poste de chef de service, de rédacteur en chef, puis de directeur de la rédaction. En octobre 2019, il est nommé DG du journal, poste qu'il a occupé jusqu'en juillet 2020 avant de prendre sa retraite.

## COMMERCE

## M. Zitouni insiste à Nairobi sur l'impératif d'accélérer l'activation de la ZLECAF



Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a insisté, mardi depuis Nairobi (capitale du Kenya), sur l'impératif d'accélérer l'activation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), a indiqué un communiqué du ministère.

Cette déclaration a été faite dans le cadre de la participation de M. Zitouni aux travaux de la réunion des ministres du Commerce de la ZLECAF organisée à Nairobi, précise le communiqué.

Lors d'une présentation sur les règles d'origine relatives aux véhicules et au textile, le ministre a affirmé que "l'approche algérienne se repose sur la mise en place d'une véritable stratégie continentale, notamment dans les domaines de l'industrie du textile, des matières premières et de sous-traitance dans le secteur automobile, avec l'exploitation de tout le potentiel que recèle le continent africain", selon la même source.

En outre, M. Zitouni a mis l'accent sur l'impératif d'accélérer l'activation de la ZLECAF et d'entamer, pour une première étape, les échanges commerciaux intra-africains, en plus de penser à développer les différentes industries suivant une stratégie continentale, en vue d'accroître le taux d'intégration et réaliser l'insertion économique continentale entre les Etats africains.

Cette stratégie, poursuit le ministre, "créera de nouveaux emplois et des chaînes de valeur et permettra aux Etats africains de créer la richesse via la transformation de ses ressources brutes et leur industrialisation au plan continental".

A noter que la réunion qui se déroule dans la capitale Nairobi les 30 et 31 mai en cours, a pour but de définir les priorités de la mise en oeuvre de l'accord sur la ZLECAF, dans le cadre du thème retenu pour cette année par l'Union africaine (UA) "Accélération du processus d'activation de l'accord sur la ZLECAF".

Par ailleurs, M. Zitouni a été reçu par le ministre kenyan du Commerce et de l'Industrie, Moses Kuria, en marge de sa participation aux travaux de cette rencontre, avec lequel il a passé en revue "les relations de coopération économique entre les deux pays frères et les moyens de les promouvoir à la hauteur des relations politiques profondes et des liens de fraternité historique qui unissent l'Algérie et le Kenya", selon le communiqué du ministère.

Dans ce contexte, le ministre a affirmé "la volonté de l'Algérie de travailler avec le Kenya afin de relancer les cadres bilatéraux susceptibles de booster les relations commerciales au niveau escompté".

M. Zitouni a également tenu une rencontre avec le ministre ougandais du Commerce et de l'Industrie, David Bahati, avec lequel il a examiné "les voies et moyens de mise en oeuvre des conclusions de la visite d'Etat que le président ougandais avait effectuée en Algérie, et laquelle a été sanctionnée par la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente visant à renforcer les relations économiques entre les deux pays", note la même source.

A cette occasion, M. Zitouni a fait part du "souci du président de la République de suivre la mise en oeuvre des conclusions convenues avec la partie ougandaise sur le plan économique et commercial".

Le ministre s'est également entretenu avec la ministre tunisienne du Commerce et du Développement des exportations, Kalthoum Ben Rejeb.

Suite à quoi, les deux parties ont relevé, selon le communiqué, "leur satisfaction quant au niveau des relations économiques et commerciales entre les deux pays frères".

M. Zitouni a affirmé, à cet effet, "sa détermination à continuer à soutenir le niveau des échanges bilatéraux".

Pour sa part, Mme Ben Rejeb s'est félicitée du "dynamisme actuel dont témoignent les relations fraternelles algéro-tunisiennes".

## COLLOQUE SUR LE DÉMINAGE EN AFRIQUE L'expérience algérienne saluée

Des intervenants au Colloque international sur le déminage en Afrique, organisé mardi à Alger, ont salué l'expérience algérienne "pionnière" sur les plans régional et international en matière de déminage, plaidant pour la conjugaison des efforts africains afin d'éradiquer ce fléau.

Des participants à la première séance du colloque consacrée à "la lutte contre les mines antipersonnel entre cadre juridique, réalité et attentes pour un monde serein", ont souligné la nécessité d'augmenter la mobilisation sur les plans régional et international en vue de réaliser les objectifs de la "Convention d'Ottawa" sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.

Dans ce cadre, les représentants des pays participants ont mis l'accent sur l'importance de la coordination des efforts et de l'encouragement de l'échange d'expériences en matière de déminage, et ce en adéquation avec les multiples initiatives africaines, notamment l'agenda 2063 placée sous le slogan "Notre Afrique, notre avenir", la principale feuille de route de l'Union africaine (UA) visant à "faire taire les armes d'ici à 2030, le plan d'action conjoint de lutte contre les mines antipersonnel, et le Cadre stratégique de l'UA sur l'action contre les mines et les explosifs de guerre, ainsi que les résolutions pertinentes du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA.

Dans une allocution lors de ce colloque, le responsable du programme de la coopération régionale au Centre international de déminage humanitaire de Genève (GICHD), Rana Elias, a salué "les efforts consentis par l'Algérie en la matière", qui s'inscrivent en droite ligne avec l'essence de la Convention d'Ottawa et le renforcement du cadre de la coopération régionale. Elle a également mis l'accent sur l'importance du renforcement des partenariats et



de la facilitation du dialogue et de la coopération, soulignant que l'Algérie "a réussi à libérer ses terres des mines et à offrir l'aide suffisante aux victimes, respectant ainsi ses engagements internationaux en vertu de la Convention d'Ottawa".

A ce propos, le Commandant Ilyes Tarrouti de l'Arme du génie de combat au Commandement des forces terrestres de l'Armée nationale populaire (ANP) a souligné que l'Algérie a réussi, entre 2004 et 2016, à détruire plus de 8 millions de mines, en plus d'assainir plus de 62.000 hectares de terres minées. Dans le même cadre, il a affirmé que l'Algérie "a pu, après de longues décennies de combat et d'efforts consentis à tous les niveaux, éliminer complètement le danger des mines antipersonnel, qui a fait plusieurs victimes et bloqué le développement socioéconomique

tout au long des bandes frontalières (Est-Ouest) du pays".

De son côté, le représentant de la Campagne internationale de lutte contre les mines, Aymen Srour a affirmé que "le problème de nombreux Etats africains est le manque de budgets nationaux dédiés à la lutte contre les mines", outre "la coordination faible, voire inexistante, entre les instances officielles et les organisations non-gouvernementales (ONG)".

Il a, en outre, appelé les Etats africains à "s'inspirer et à bénéficier de l'expérience de l'Algérie, pionnière en la matière".

Après avoir insisté sur l'importance majeure de la coopération internationale, il s'est dit optimiste de voir ce Colloque constituer "le lancement d'une véritable coopération africaine" en matière de lutte contre les mines.

## La nécessité d'une assistance aux victimes soulignée

Les participants au Colloque international sur l'expérience algérienne en matière de déminage qui se tient mardi et mercredi à Alger, ont mis en exergue les conséquences désastreuses des mines antipersonnel en Afrique, appelant à une assistance adéquate pour accompagner les victimes de ces engins explosifs.

Lors de ce colloque organisé par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, sous le slogan "Pour une Afrique sûre et sans mines", le Chargé d'affaires à l'ambassade d'Afrique du Sud en Algérie, également accrédité auprès de la République arabe sahraouie démocratique, Sello Patrick Rankhumise, a indiqué que "les effets des mines terrestres constituent une grave menace pour la jouissance pratique de la sécurité humaine et la jouissance pratique du droit au développement".

Il a déploré le fait que "le carnage causé par les mines terrestres se poursuit malgré le consensus international, en-

tériné dans le Traité d'Ottawa de 1997, qui dénonce leur utilisation, y compris la production et le transfert de technologie".

"Les mines terrestres ne respectent pas les accords de cessez-le-feu ni la fin officielle des hostilités armées. Elles continuent d'exploser sur des civils et des animaux innocents longtemps après la fin des hostilités", a-t-il déploré, notant que cela a été démontré dans divers cas, dont le Mozambique et le Cambodge, parmi de nombreux exemples.

Evocant également le cas du Sahara occidental, le diplomate sud-africain a mis en exergue "la douloureuse réalité" des implications des effets des mines terrestres dans les territoires sahraouis occupés.

"Au quotidien, les civils sahraouis innocents, en particulier ceux qui tentent de pénétrer dans les territoires occupés, sont victimes de ces armes meurtrières", a-t-il dénoncé, relevant que dans le même temps, le gouvernement sah-

raoui, sans financement adéquat, se bat pour entreprendre des opérations de déminage.

Il a, en outre, fait observer que les efforts visant à éliminer ces carnages meurtriers devraient inclure une fourniture importante de ressources et de technologies pour le déminage, des programmes de soutien aux victimes et la réhabilitation économique des territoires précédemment minés.

Pour sa part, la représentante du Service de la lutte antimines des Nations unies (UNMAS), Christelle Loupforest, a dressé un sombre tableau sur la réalité des mines antipersonnel en Afrique, tout en plaidant, à l'instar de plusieurs représentants de pays africains, en faveur d'une assistance pour les victimes. Soulignant que ces engins explosifs continuent de faire des ravages, elle a fait savoir qu'ils tuent ou blessent une personne chaque heure.

La responsable onusienne a également indiqué qu'en 2022, l'ONU a mis en place pas moins de 14 programmes en

faveur des victimes des mines antipersonnel, signalant toutefois que les Nations unies préfèrent que les gouvernements concernés fournissent directement les aides nécessaires aux personnes concernées. Elle a, dans ce cadre, mis l'accent sur la nécessité de s'appuyer sur le modèle algérien en la matière.

De son côté, le coordinateur du Programme anti-mines en Mauritanie, Muhammedo Muhammed Ladhreaf a loué dans une déclaration à l'APS, les efforts déployés par l'Algérie pour assurer une paix durable en Afrique.

Il a également indiqué que la Mauritanie, comme de nombreux pays africains, souffrait des problèmes des mines et des engins explosifs, notant que son pays s'est doté d'un office national spécialisé dans le déminage et l'assistance aux victimes. Il a, à cet égard, fait part des ambitions de la Mauritanie d'éliminer toutes les mines de son territoire à l'horizon 2025.

## Poursuite des travaux du Colloque

Les travaux du Colloque international sur l'expérience algérienne en matière de déminage se poursuivent mercredi à Alger sous le thème "Pour une Afrique sereine: l'Algérie, une expérience pionnière dans la lutte contre les mines antipersonnel", en présence des représentants de pays africains membres signataires de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel en sus d'experts et de spécialistes algériens, africains et européens.

Cette rencontre, se concentrera pour sa deuxième journée sur le travail africain collectif pour un continent sans mines ainsi que sur la coopération et l'aide pour soutenir les efforts africains dans le cadre de la mise en oeuvre de la Convention sur

les mines anti personnel. Lors de la session d'ouverture du Colloque international abrégé par le Centre international de conférences (CIC) placé sous le thème "Pour une Afrique sereine, l'Algérie, une expérience pionnière dans la lutte contre les mines antipersonnel", le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebgia, a fait part mardi de la disponibilité de l'Algérie à contribuer de manière "efficace et coordonnée" à la destruction des mines antipersonnel disséminées dans le monde pour mettre fin aux conséquences humanitaires et économiques qui en découlent. M. Rebgia a également souligné que "l'Algérie est entièrement disposée à apporter son aide à la communauté internationale et à mettre à profit son

expérience pionnière pour contribuer de manière efficace et coordonnée à la destruction des mines antipersonnel disséminées dans le monde et réduire les conséquences humanitaires et économiques qui en découlent". Par ailleurs, les participants à cette conférence ont salué l'engagement des pays africains dans l'éradication des mines antipersonnel, tout en félicitant l'Algérie pour son rôle "pionnier" et "efficace" dans ce domaine.

Ils ont plaidé pour le renforcement de la participation régionale au processus de la convention, et pour une approche commune et collective s'inspirant de l'exemple de l'Algérie qui a achevé son processus de déminage.

## ORAN

## Mission d'information temporaire du Conseil de la nation

Une mission d'information temporaire relevant de la Commission de l'équipement et de développement local du Conseil de la nation a entamé mardi une visite à la wilaya d'Oran pour s'enquérir des projets de développement dans plusieurs secteurs.

Au début de la visite, le chef de la Commission, Saïd Saïdi, a présidé une séance de travail au siège de la wilaya avec des représentants de l'exécutif local et de l'Assemblée populaire de wilaya, au cours de laquelle il a fait une présentation sur la situation du développement dans la capitale de l'Ouest algérien, les projets structurants en cours de réalisation et les besoins futurs de la wilaya d'Oran pour concrétiser la vision des pouvoirs publics pour la transformer en un pôle régional important et une locomotive de développement de l'Ouest du pays.

Les membres de la Commission de l'équipement et de développement local du Conseil de la nation ont visité le chantier du projet de route reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest, ainsi que le port d'Oran, qui a bénéficié d'importantes opérations d'extension, notamment un nouveau terminal à conteneurs qui permet le traitement de 500.000 conteneurs par an.

Le port d'Oran a également bénéficié de travaux de réalisation d'un nouveau



poste à quai permettant l'accueil de navires de gros tonnage.

Dans une déclaration à la presse, au cours de la première journée de cette visite, Saïd Saïdi a indiqué que "les préoccupations des responsables locaux et des élus concernant divers projets, notamment la route reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest, seront transmises aux hautes autorités", affirmant qu'ils veilleront à leur

prise en charge "dans les plus brefs délais". Pour sa part, le rapporteur de la Commission, Kouraihi Abdelkrim, a souligné que la mission d'information examinera, au cours de cette visite de deux jours, un certain nombre de projets de développement liés aux secteurs des transports, de l'équipement, des travaux publics, de l'habitat et des ressources en eau et préparera, au terme de la visite un rapport général qui sera transmis

au président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, qui le remettra à son tour aux hautes autorités exécutives.

Le programme de cette mission d'information temporaire du Conseil de la nation dans la wilaya d'Oran se poursuivra mercredi avec la visite d'autres projets de développement, à l'instar de l'aéroport international d'Oran Ahmed Ben Bella et la nouvelle zone industrielle de Tafroui, entre autres.

## KHENCHELA

## Soutenance de la première thèse pour l'obtention d'une "licence start-up" en Algérie

La soutenance d'une thèse de fin d'études pour l'obtention d'une "licence Start-up", la première en Algérie, a eu lieu, mardi, au pôle universitaire Abdelhak Rafik Brerhi relevant de l'Université Abbas Laghrour de Khenchela.

Les étudiants Oussama Ikken, Souhaïb Krira et Wiam Krira, de la Faculté des sciences et des technologies de l'Université de Khenchela, ont obtenu une licence Start-up dans le cadre de l'arrêté ministériel n 1275 du 27 septembre 2022 portant sur le mécanisme "un diplôme, une Start-up", après la mention d'excellence décernée par le jury, assortie d'une note de 18/20.

Cette note est venue récompenser les efforts déployés par les trois étudiants dans l'élaboration de leur thèse qui sera couronnée par un projet de Start-up. "Barrière automatique intelligente utilisant la caméra pour lire les plaques minéralogiques des véhicules" est le titre de la thèse de fin

d'études soutenue dans la grande salle de conférences du pôle universitaire Abdelhak-Rafik Brerhi.

Les étudiants ont défini, au cours de leur soutenance, les objectifs souhaités à travers le développement de ce projet, et présenté les mécanismes et les étapes les plus importants pour le mener à bien. La séance de soutenance à laquelle a assisté le recteur de l'Université de Khenchela, Abdououahed Challa, a été présidée par le Pr. Abderrahim Siam, enseignant-chercheur en informatique.

Elle a été marquée par la présence du directeur de l'entreprise "Sofamec" pour l'industrie plastique, Moussa Kabtane, du représentant du partenaire économique et membre du Comité national de coordination pour le suivi de l'innovation et des incubateurs d'entreprises universitaires, Tewfik Mazouz, et du directeur de l'incubateur d'entreprises de l'Université Abbas-Laghrour et du Dr Imad-Eddine Mes-

bah, pour la première fois parmi les membres du jury, et du superviseur-rapporteur, M. Abdelali Boumaraf et son adjoint, M. Djemouai Mebarki.

Les étudiants qui ont soutenu la thèse ont exprimé à l'APS, leur "grande joie et leur fierté d'avoir réussi à atteindre leur objectif, celui de figurer sur la première liste des étudiants ayant obtenu un diplôme universitaire dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté ministériel 1275".

Pour sa part, le directeur de l'incubateur d'entreprises de l'Université a profité de l'occasion pour féliciter les étudiants pour leur "succès retentissant", avant de rappeler que la wilaya de Khenchela "a eu l'honneur d'être la première à mettre en œuvre l'arrêté ministériel 1275, qui a permis aux étudiants de tracer leur voie vers le succès en concrétisant leurs idées innovantes et en les transformant en projets qu'ils travailleront à réaliser sur le terrain à travers des Startups".

## OUARGLA

## Treize vols programmés pour le transport des futurs hadjis aux lieux saints de l'Islam

Treize (13) vols sont programmés pour le transport des futurs pèlerins vers les lieux saints de l'Islam (Arabie Saoudite), au titre de la saison du Hadj 2023 (1444 hégirien), depuis de l'aéroport d'Ain El-Beïda d'Ouargla, a-t-on appris mardi de la direction régionale de la compagnie "Air-Algérie".

Ces vols, dont le premier contingent des hadjis s'enverra le 2 juin prochain, sont programmés pour le transport de 3.900 pèlerins

des wilayas d'Ouargla, El-Oued, Ghardaïa, Illizi, Djinet, Touggourt, El-Ménia et El-Meghaïer, une moyenne de 290 places par vol, pour accomplir le cinquième pilier de l'Islam, a détaillé à l'APS le responsable du service du Hadj et Oumra à "Ai-Algérie", Sayeh Kandour.

Le transport des pèlerins, dont sept (7) vols devront atterrir à l'aéroport de Médine et le reste à l'aéroport de Djeddah, se pour-

suivra au 16 juin prochain, alors que le programme de retour est fixé entre les 7 et 22 juillet prochain, a indiqué le même responsable. L'établissement des billets de voyage et de réservation d'hébergement se sont effectués à travers la plateforme numérique "Portail du Hadj" lancé par l'office national du Hadj et de la Oumra, a-t-il ajouté.

Trois agences touristiques et de voyages ont été autorisées au titre de cette

saison Hadj-2023 à accompagner les hadjis, selon la même source.

Des établissements de culte, mosquées notamment, ont initié, en coordination avec les services de la santé, de la sûreté, des douanes algériennes, des institutions bancaires et la direction des affaires religieuses et des wakfs, des conférences et séances d'orientation sur les modalités théoriques et pratiques du hadj.

## TAMANRASSET

## Le rôle de la société civile dans la vulgarisation de la conscience constitutionnelle souligné (rencontre)

La mission de la société civile dans la diffusion de la conscience constitutionnelle et la sensibilisation du citoyen aux mécanismes constitutionnels garantissant la défense de ses droits, a été soulignée mardi à Tamanrasset par le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj.

"La société civile a pour mission essentielle la conscientisation du citoyen sur la Constitution et sa sensibilisation aux mécanismes constitutionnels lui permettant de défendre ses droits et sa liberté", a souligné le président de la Cour constitutionnelle dans sa communication lue en son nom par le membre de cette instance, Abdelhafid Ossoukine, lors d'une rencontre intitulée "le rôle de la société civile dans la mise en œuvre du mécanisme de l'exception d'inconstitutionnalité", tenue à Tamanrasset. A travers cette rencontre de sensibilisation, les organisateurs entendent "créer différents espaces de proximité permettant de débattre de la mission dévolue à la société civile, dans toutes ses composantes, pour continuer à assumer son rôle intégral dans le cadre de l'intérêt général et l'exercice de la véritable citoyenneté", a-t-il soutenu.

La Constitution de 2020, a-t-il ajouté, "constitue la première étape des profondes et globales réformes engagées par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour une nouvelle ère basée sur les principes de gouvernance démocratique, l'équilibre entre les pouvoirs, l'indépendance de la justice et la consécration des libertés et des droits".

"La création de la Cour constitutionnelle, en vertu du contenu de cette Constitution, constitue un des socles essentiels pour l'amendement constitutionnel qui a accordé de larges prérogatives au citoyen quant au contrôle de la constitutionnalité des lois", a indiqué M. Belhadj.

Faisant partie de quatre rencontres similaires prévues cette année au niveau des wilayas de Béchar, Tamanrasset, Ghardaïa et El-Oued, cette rencontre entre dans le cadre de la stratégie adoptée par la Cour constitutionnelle depuis son installation portant rapprochement de la justice des citoyens, la diffusion de la culture constitutionnelle et citoyenne en milieu de la société, avec toutes ses composantes, a expliqué le président de la Cour constitutionnelle dans sa communication. Il a, en outre, indiqué que cette rencontre "traduit la volonté de répandre la culture constitutionnelle et faciliter l'accès des justiciables, jeunes et femmes notamment, à la justice constitutionnelle par souci de mettre en valeur la mission capitale des différents acteurs de la société civile, avocats, magistrats, académiciens à parvenir à la mise en œuvre effective du mécanisme de l'exception de l'inconstitutionnalité".

Pour sa part, Omar Boudiaf, membre de la Cour constitutionnelle, a souligné, "que le mécanisme de l'exception de l'inconstitutionnalité est soumis à de simples procédures et conditions prévoyant tous les droits, de toutes natures, pour assainir la législation de toutes les exigences anticonstitutionnelles". De son côté, l'universitaire Souhila Guemmouidi, a indiqué que "le contrôle constitutionnel s'est étendu à l'individu renforcé, de ce fait, l'Etat de droit et la démocratie" qui, a-t-elle dit, "a instauré toutes les dispositions pour permettre aux différentes catégories d'appuyer l'exception de l'inconstitutionnalité".

Le membre de l'Observatoire national de la société civile, Khalid Hocine, a, pour sa part affirmé que "les précédentes Constitutions n'accordaient pas d'importance et de place à la société civile par rapport à la Constitution de novembre 2020 qui confirme que l'édification des institutions de l'Etat s'articule autour de l'implication des citoyens et de la société civile, y compris la communauté établie à l'étranger, dans la gestion des affaires générales et la réalisation de la justice sociale, l'égalité et la garantie de la liberté individuelle".

Dans son intervention par visioconférence, la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Francesca Nardini, a souligné que "le thème retenu pour cette rencontre revêt une grande importance, notamment en termes de promotion du rôle des jeunes et de la femme dans la propagation de la culture juridique en milieu social".

La représentante onusienne a estimé que cette rencontre "est un élan stratégique pour appuyer l'Etat de droit et mettre en valeur le rôle de la société civile dans la définition du mécanisme d'exception de l'inconstitutionnalité par le renforcement du dialogue et de la concertation sur ce mécanisme et la contribution à la propagation de la culture constitutionnelle".

Les intervenants ont indiqué, pour leur part, que ce mécanisme a été à l'origine d'une importante mutation dans le système de contrôle de la constitutionnalité des lois garantissant, de manière directe, les droits des citoyens.

Ils ont souligné, à ce titre, que "la société civile, un des acquis de la Constitution de 2020, assume une grande mission permettant à l'individu de jouir de ses droits légaux, notamment ceux liés au mécanisme d'exception de l'inconstitutionnalité". Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet d'appui, retenu sous le signe "La Constitution au service des citoyens" entre la cour constitutionnelle et le PNUD en Algérie, avec le concours de l'Observatoire national de la société civile.

## FINANCES

## M. Faïd examine l'état des relations bilatérales avec l'ambassadrice du Danemark

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu mardi au siège du ministère, l'ambassadrice du Royaume du Danemark en Algérie, Mme Vanessa Vega Saenz, avec laquelle il a examiné l'état des relations économiques et financières bilatérales, ainsi que les voies et moyens à même de les consolider, indique un communiqué du ministère.

Dans ce cadre, les deux parties se sont félicitées de la ratification de la Convention bilatérale en vue de l'élimination de la double imposition, tout en soulignant que l'entrée en vigueur de cette Convention constituera "un signal fort" aux opérateurs économiques des deux pays pour stimuler leurs initiatives et doubler leurs efforts en vue de relever le niveau de la coopération économique bilatérale, souligne la même source.

M. Faïd a également abordé avec son interlocutrice "les chan-

tiers de réformes engagées par notre pays en vue de faire face aux défis de développement économique et social", a fait savoir le ministère.

Il a aussi fait part des mesures introduites par les pouvoirs publics pour l'amélioration de l'environnement lié à l'investissement et son écosystème, à l'effet de "renforcer sa stabilité, sa transparence, ainsi que les garanties offertes aux investisseurs y compris étrangers", ajoute la même source.

Tout en saluant les efforts déployés par le Gouvernement algérien, l'ambassadrice danoise a exprimé "l'intérêt porté par de nombreuses entreprises danoises pour le marché algérien et ses potentialités", selon le document.

Enfin, les deux parties ont convenu d'intensifier les échanges et les rencontres entre opérateurs des deux pays en vue d'explorer les domaines d'intérêt commun et de travailler de concert pour renforcer et diversifier la coopération bilatérale.



## TOURISME

## Lancement officiel du 2<sup>e</sup> Prix des jeunes porteurs de projets touristiques

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a présidé, mardi, le lancement officiel du 2<sup>e</sup> Prix destiné aux jeunes porteurs d'idées et de projets innovants dans le domaine touristique.

Le Prix "Fikra f' siyaha" s'inscrit dans le cadre du programme de coopération "Jil-SIYAHA" mené par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et la Délégation de l'Union européenne (UE) en Algérie, consacrée aux jeunes entrepreneurs et porteurs d'idées de projets dans le domaine touristique, âgés entre 18 et 35 ans, et ce, dans les 58 wilayas.

Le ministre du Tourisme a souligné, dans ce cadre, "l'importance" du lancement de ce Prix pour récompenser les jeunes porteurs d'idées créatives et les meilleurs projets touristiques, notamment dans les domaines du tourisme écologique et de l'artisanat, en sus de la valorisation du patrimoine culturel.

Il a, en outre, souhaité voir ces projets contribuer à la promotion de la destination touristique "Algérie" dans différentes régions du pays et donner une nouvelle impulsion au voyage dans ce pays. Le ministre a, également, rappelé que le dernier délai pour présenter les projets participant à ce Prix a été fixé au 25 juillet, appelant les jeunes du pays à contribuer fortement au service et à la promotion du tourisme en Algérie, ainsi qu'à la création de la richesse économique locale. Pour sa part, le président de la Délégation européenne en Algérie, M. Thomas Eckert, a affirmé que ce prix ambitieux visait essentiellement à engager les jeunes porteurs de projets innovants à promouvoir davantage la destination Algérie en présentant tous les circuits touristiques existants.

Le programme "Jil siyaha" s'articule autour de quatre axes : promouvoir la gouvernance touristique locale et mobiliser les jeunes pour devenir des acteurs du développement touristique local, consacrer des sessions de formation adaptées aux demandes des clients et créer de nouvelles activités touristiques selon les spécificités de chaque wilaya.

## TRANSPORT

## Les conditions de dédouanement des aéronefs et navires à l'état usagé fixées

Les conditions et les modalités de dédouanement pour la mise à la consommation, à l'état usagé, des aéronefs, éléments d'aéronefs ainsi que les navires de transport de voyageurs et de marchandises, ont été fixées par un arrêté interministériel publié au journal officiel n°35. Selon cet arrêté signé par les ministres des Transports et des Finances, sont autorisés à acquérir les aéronefs à l'état usagé, les exploitants des services aériens autorisés à exercer leur activité par l'agence nationale de l'aviation civile et les investisseurs dans le domaine des services aériens, après l'accord préalable de l'agence nationale de l'aviation civile délivré sur la base d'une étude technico-économique faisant ressortir notamment les capacités humaines, matérielles et financières né-

cessaires. Les exploitants de services aériens en activité, effectuant des travaux d'entretien ainsi que les installations d'entretien d'aéronefs agréées par l'agence nationale de l'aviation civile, sont autorisés à acquérir les éléments d'aéronefs à l'état usagé, selon le texte.

Les aéronefs à acquérir à l'état usagé doivent remplir un certain nombre de conditions dont l'obligation d'avoir huit ans d'âge, au maximum, et n'ayant pas dépassé les 30.000 heures de vol et/ou 15.000 cycles pour les aéronefs destinés pour les services aériens de transport public et de ne pas dépasser les 20.000 heures de vol et/ou 20.000 cycles pour les aéronefs destinés pour les services de travail aérien, de l'aviation légère et privée.

Pour les éléments d'aéronefs, il est obligatoire de

disposer d'un certificat libérateur autorisé, délivré et validé par un organisme d'un des pays contractants, reconnu par l'Algérie, en vue de son installation sur un ensemble de niveau supérieur ou sur aéronef.

L'importation des aéronefs et éléments d'aéronefs doit s'effectuer dans un délai maximum de six mois, à compter de la date de la signature de l'attestation de conformité. Ce délai peut être prolongé en cas de nécessité sur demande justifiée, précise l'arrêté.

Par ailleurs, le dédouanement pour la mise à la consommation, à l'état usagé, des navires de transport de voyageurs et de marchandises, est subordonné à une autorisation préalable d'acquisition délivrée par l'autorité administrative maritime compétente, pour le

port ou le navire. Les navires de transport de voyageurs, de marchandise, de transport maritime ur bain et de plaisance maritime à acquérir pour la mise à consommation, à l'état usagé, doivent avoir moins de 15 ans d'âge pour les navires de transport de voyageurs et de marchandises, et avoir moins de 5 ans d'âge et une longueur comprise entre 24 et 40 m pour les navires de transport maritime urbain et les bateaux restaurants itinérants.

Il est également requis d'avoir moins de 5 ans d'âge et une longueur égale ou supérieure à 12 mètres et inférieure à 24 mètres pour les bateaux de balade en mer, et de 10 ans d'âge avec une longueur égale ou supérieure à 12 mètres et inférieure à 24 mètres pour les bateaux restaurants stationnaires.

## TINDOUF

## Lancement d'un projet de réalisation d'une minoterie de transformation des céréales (wilaya)

Les travaux de réalisation d'une minoterie de transformation des céréales et de fabrication des produits de pâtes alimentaires ont été lancés mardi à Tindouf, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette opération, dont le coup d'envoi a été donné par les autorités de la wilaya de Tindouf, porte sur la réalisation d'une minoterie d'une capacité de 110.000 tonnes par an, au niveau de la zone d'activités située dans le quartier "El-Hikma" (chef-lieu de wilaya), a précisé

la même source, signalant que le projet permettra, une fois opérationnel, de générer près de 50 emplois directs. Un montant de 400 millions DA (100 % apport personnel), a été consacré à la réalisation de ce projet premier du genre dans la wilaya, au titre d'un acte de concession délivré pour une société à responsabilité limitée (SarL), selon les explications fournies sur place. S'étendant sur une superficie de 40.000 m<sup>2</sup>, ce projet qui sera réalisé dans un délai de 36 mois, consiste no-

tamment en la réalisation d'un mur de clôture, une usine, une administration, des hangars de stockage, une bâche à eau, un réfectoire et deux logements de fonction, selon la fiche technique.

Le chef de l'exécutif local, Mohamed Mokhbi a, à cette occasion, mis l'accent sur la nécessité de réduire les délais contractuels à 18 mois, au vu de l'importance de ce projet non seulement pour la wilaya, mais aussi pour la région Sud-ouest.

## BEJAIA

## Inauguration d'un nouveau complexe de trituration de graines oléagineuses

Le groupe Cevital, spécialisé dans l'agroalimentaire, a inauguré mardi un nouveau complexe de trituration de graines oléagineuses, implanté dans les limites immédiates du port de Bejaia. Au cours d'une cérémonie solennelle de ce lancement, les responsables du groupe ont expliqué le cheminement du projet, réalisé en un temps record, en moins d'un an, et ses objectifs qui tendent essentiellement, à participer au confortement de "la sécurité alimentaire nationale", a indiqué le président du groupe Malik Rebrab.

Doté d'une capacité installée de trituration de l'ordre de 22.000 tonnes/jour de graines oléagineuses, dont 11.000 tonnes de Soja, 6.000 tonnes de tournesol, et 5.000 tonnes de Colza, le complexe entend en produire respectivement ainsi, 6.820 tonnes d'huiles végétales, dont 2.090 tonnes tirées de la trituration du soja, 2.640 du tournesol et 2.120 tonnes de colza.

Le complexe est également modulé pour produire parallèlement de l'aliment de bétail, notamment les tourteaux, dans des proportions considérables

avec des rendements, estimés quotidiennement à 8.910 tonnes, de Soja, 3.360 tonnes de tournesol et 2.980 tonnes de Colza. "Ce projet ne se limite pas seulement à un enjeu économique. Il est question aujourd'hui de sa sécurité alimentaire", a tenu à préciser Malik Rebrab, mettant en avant le contexte international et les effets de la crise Russo-ukrainienne sur les marchés mondiaux et la rareté ainsi que l'enrichissement des oléagineux.

Il a mis en exergue à ce titre, la volonté des pouvoirs publics

de ne plus en dépendre, en mettant en place des mécanismes appropriés pour encourager la filière.

"Le groupe Cevital, en ligne avec cette stratégie gouvernementale, travaille en étroite collaboration avec les parties prenantes de la filière oléagineuse à savoir le ministère de l'agriculture, les agriculteurs eux-mêmes, le conseil interprofessionnel des céréales, l'OAIC, pour relever le défi", a-t-il ajouté, rendant, à ce titre, un hommage particulier au président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, pour tous le soutien apporté. Le complexe, implanté sur une superficie de 12.180 M<sup>2</sup>, est une installation moderne qui répond aux normes internationales de sécurité alimentaire les plus strictes, selon ses responsables, expliquant qu'il va "produire des huiles végétales de haute qualité, d'aliments de bétail riches en protéine". Sa mise en fonction est accompagné de l'embauche de quelque 300 personnes, extensible, à l'atteinte de sa vitesse de croisière, à 500 postes.

## PÉTROLE

## Les cours du pétrole en baisse

Les cours du pétrole ont baissé mardi, sur un marché préoccupé par le niveau élevé des exportations russes et la demande chinoise qui marque le pas, avec la perspective d'un statu quo de l'alliance Opep+ dimanche.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a terminé en baisse de 4,58%, 73,54 à dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance a lui perdu 4,41%, à 69,46 dollars.



## ÉTATS UNIS

## Wall Street conclut sans direction en attendant un vote sur la dette américaine

La Bourse de New York a terminé sans direction mardi en attendant un feu vert du Congrès américain à l'accord sur le pla-

fond de la dette américaine. L'indice Dow Jones a cédé 0,15% à 33.042,78 points tandis que le S&P 500 est resté stable

(+0,00%) à 4.205,52 points. Tiré par la technologie et surtout les semi-conducteurs liés au développement de l'intelligence ar-

tificielle (IA), le Nasdaq a conclu en hausse de 0,32% à 13.017,43 points après être monté de plus de 1,4% en séance.

## JAPON

## La Bourse de Tokyo ouvre dans le rouge, les investisseurs jouant la prudence

La Bourse de Tokyo se repliait sensiblement mercredi en début de séance, alors que le vote par le Congrès américain de l'accord pour relever le plafond de la dette des États-Unis se faisait toujours attendre. L'indice vedette Nikkei reculait de 1,05% à 30.999,44 points vers 00H50 GMT et l'indice élargi Topix

perdait 0,89% à 2.140,09 points. L'indécision de Wall Street la veille, un léger raffermissement du yen par rapport au dollar et l'attente de la publication d'indices d'activité en Chine incitaient les investisseurs à Tokyo à rester prudents. Le cours dollar/yen était parfaitement stable vers 00H45 GMT, un dollar s'échan-

geant pour 139,79 yens comme la veille à 21H00 GMT. L'euro se négociait pour 149,98 yens contre 150,06 yens la veille, et la monnaie européenne valait 1,0730 dollar, un cours presque inchangé à aussi (-0,04%). Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain avançait modestement (+0,12% à 69,54 dollars).

## FRANCE

## Le PIB en modeste hausse au premier trimestre

L'activité économique en France, mesurée par l'évolution du PIB, a enregistré une modeste hausse de 0,2% au premier trimestre de 2023, soutenue notamment par le commerce extérieur tandis que la demande intérieure a été en berne, a indiqué mercredi l'Insee, confirmant sa première estimation.

Cette évolution fait suite à une atonie de la croissance du produit intérieur brut (PIB) de la France au quatrième trimestre (0%), révisée en baisse de 0,1 point comme celle de l'ensemble de l'année 2022, à 2,5%. Entre janvier et mars, le commerce extérieur a contribué positivement (+1 point) à la progression du PIB, les importations de

biens ayant reculé bien plus nettement que les exportations.

La contribution de la demande est quant à elle négative (-0,2 point), pénalisée par un net repli des investissements des entreprises, notamment dans le secteur de la construction, tandis que la consommation des ménages est restée quasiment stable (0,1%). Cette stabilité masque toutefois des tendances opposées: la consommation d'énergie a rebondi (+5,7%) tandis que les dépenses ont fortement reculé (-2,7%) dans l'alimentaire, où les prix ont flambé.

Pour l'ensemble de l'année, le gouvernement table sur une hausse de 1% du PIB.

## ITALIE

## L'inflation ralentit en mai à 7,6% sur un an

La hausse des prix a connu un coup d'arrêt en mai en Italie, passant à 7,6% sur un an contre 8,2% en avril, selon des données provisoires publiées mercredi par l'Institut national de la statistique (Istat).

"Le ralentissement semble encore fortement influencé par la baisse des prix des biens énergétiques", souligne l'Istat dans son commentaire. La baisse de l'inflation est due surtout à la baisse des prix des biens éner-

gétiques non réglementés (de +26,6% à +20,5%) et, dans une moindre mesure, à celles des produits alimentaires transformés (de +14,0% à +13,4%).

En revanche, les prix des produits alimentaires non transformés ont enregistré une hausse (de 8,4% à 8,9%) ainsi que ceux des services à l'habitation (de 3,2% à 3,4%). L'indice d'inflation calculé selon les normes harmonisées de l'Union européenne

(IPCA) a atteint 8,1% en mai sur un an, contre 8,7% en avril. L'inflation en Italie est plus forte que celle de la zone euro, qui est également répartie à la hausse en avril, à 7%, après 6,9% en mars. Sur un mois, les prix à la consommation ont augmenté de 0,3% en Italie. Après avoir atteint 8,7% en 2022, l'inflation devrait redescendre à 6,5% cette année, selon les prévisions publiées en janvier par la Banque d'Italie.

## BURKINA FASO

## La Banque mondiale finance des projets de développement pour 421 millions d'euros

La Banque mondiale va financer des projets de développement au Burkina Faso à hauteur de 421 millions d'euros pour améliorer l'entrepreneuriat, la production de bétail et la fourniture de services de base dans plusieurs régions, a indiqué mardi le ministère de l'Économie.

Lundi, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospec-

tive, Dr Aboubakar Nacanabo, et la représentante résidente de la Banque mondiale au Burkina Faso, Maimouna Mbow Fam, ont signé trois accords de prêts d'un montant global de 276 milliards de francs CFA, (environ 421 millions d'euros) pour la mise en œuvre d'un programme et de deux projets de développement. Le premier prêt, à hauteur 90 milliards

de francs CFA (137 millions d'euros) concerne un programme permettant notamment d'améliorer la fourniture de services de base" dans neuf des treize régions du pays, selon le ministère qui a précisé que près de 4 millions de personnes doivent en bénéficier.

Un autre prêt du même montant servira à financer un projet autour de l'élevage au Bur-

kina. Il vise à améliorer la productivité, la commercialisation et la résilience des principaux systèmes de production de bétail sédentaire. Enfin un dernier projet appuyant l'entrepreneuriat, avec la formation de 18.000 jeunes dans 1.500 entreprises sur six ans a reçu un financement de 96 milliards de F CFA (146 millions d'euros).

APS

## AFRIQUE

## La micro-assurance et les Insurtechs pour développer l'assurance agricole (conférence)

La micro-assurance et les Insurtechs peuvent constituer des leviers importants pour développer l'assurance agricole en Afrique et des solutions adaptées pour réussir le défi de la sécurité alimentaire, ont souligné mardi à Alger des experts et des professionnels du secteur.

Intervenant lors de la deuxième journée de la 49<sup>ème</sup> Conférence et Assemblée générale de l'Organisation des assurances africaines (OAA), les conférenciers ont mis en exergue l'importance de la micro-assurance et des Insurtechs pour cibler les agriculteurs à faible revenu, considérant que ces solutions "couteuses" sont à même de contribuer à une évolution rapide du secteur des assurances en Afrique et peuvent aider à relever le défi de la sécurité alimentaire.

Dans ce contexte, le PDG de la compagnie algérienne des assurances, Nacer Sais, a indiqué que la micro-assurance est un produit adapté aux exploitants africains ayant un faible revenu, expliquant que cette solution offre plus d'opportunités pour les compagnies d'assurances et une marge extraordinaire pour développer l'assurance agricole.

"Le continent africain accuse un énorme retard en matière d'assurance agricole. Le développement de cette activité est un défi, mais aussi une opportunité pour les acteurs du secteur. Nous devrions miser sur les solutions innovantes, notamment la micro assurance qui peut offrir une couverture répondant aux revenus faibles et moyens des exploitants agricoles", a-t-il expliqué. Dans le même sens, Parsanna Miapuram, cofondateur de "SwiftAnt Fz LLC", spécialiste des solutions numériques, a estimé que le potentiel de l'Afrique en matière d'assurance est important, soutenant que les Insurtech, qui désignent les innovations technologiques mises en œuvre pour améliorer l'efficacité du secteur de l'assurance, peuvent aider à réaliser des progrès de 50%, voire plus.

"La digitalisation peut jouer un rôle déterminant dans la pénétration de l'assurance agricole, sachant que la technologie est devenue accessible avec un coût bas, alors que les compagnies d'assurance africaines continuent à souffrir des politiques de budgétisation et des lourdeurs administratives", a relevé M. Prasanna. Affichant son optimisme, cet expert a soutenu que le secteur des assurances nécessite des changements notamment dans le domaine de la protection des données et de l'amélioration de la qualité des services offerts aux assurés.

Parmi les autres solutions qui ont été également proposées, lors de cette conférence, marquées par des interventions de haut niveau d'experts venant des pays européens, d'Asie et de l'Amérique, la solution d'assurance paramétrique pour améliorer la production agricole en Afrique.

Présentée par Antoine Bavandi, responsable chez le groupe "Gallagher Re", cette solution répond aux attentes des pays africains confrontés aux aléas climatiques. Cette solution est basée, selon lui, sur l'observation des événements climatiques (sécheresses, inondations, précipitations, humidité du sol, indice de végétation, etc.), avec le recours à une politique de polices d'assurance basée sur un risque nommé ou des polices multirisques en fonction des attentes des assurés, a-t-il encore expliqué. Ainsi, la tarification de la vulnérabilité est basée sur la probabilité que l'événement prédefini se produise et elle est détachée de la vulnérabilité des actifs couverts, a-t-il mentionné, estimant le développement de l'assurance agricole dépend du traitement équitable des clients, d'un environnement réglementaire propice ainsi que d'une collaboration étroite entre tous les acteurs de la chaîne de valeur.

"Les programmes d'assurance agricole basés sur des partenariats public-privé offrent de nombreux avantages et sont particulièrement appropriés dans les économies de petits exploitants agricoles. Les gouvernements peuvent aider les assureurs du secteur privé à développer des programmes pour atteindre de manière rentable un très grand nombre de petits agriculteurs", a fait remarquer également M. Bavandi, ajoutant que "la forme la plus courante de soutien gouvernemental prend la forme de subventions aux primes d'assurance".

Les travaux de la 2<sup>ème</sup> journée de cette conférence ont été, par ailleurs, l'occasion pour certains professionnels de présenter les expériences menées dans certains pays africains notamment ceux de la Corne d'Afrique, où, à travers "Drive Project", des solutions ont été mises en œuvre pour réduire des risques et améliorer la chaîne de valeur pour les économies pastorales. Dans cette région, la plupart des populations dépendent de la terre et du bétail pour gagner leur vie, a affirmé Sylvia Mwangi, responsable de ce projet lancé en 2022 dans quatre pays de la Corne avec un financement de 360,5 millions de dollars, et qui vise à améliorer l'accès des pasteurs aux services financiers pour l'atténuation des risques de sécheresse et les inclure dans les chaînes de valeur.

## ORAN

## Démantèlement de 35 réseaux criminels pour trafic de drogue depuis le début de l'année

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) d'Oran ont démantelé 35 réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogue et des comprimés psychotropes et ont arrêté 250 individus impliqués, depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris mardi de ce corps de sécurité. Le représentant du groupement territorial de la GN d'Oran, le capitaine Ouahab Adel, a indiqué à la presse, en marge d'une journée d'information sur la lutte contre la toxicomanie et la prévention contre la drogue, organisée par l'Agence d'Oran de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), avec la participation de la clinique spécialisée en traumatologie et rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents de travail à Misserghine, que de nombreux réseaux criminels ont été démantelés, lors d'opérations menées par la GN ou avec la participation d'autres corps de sécurité.

Les services de la GN ont opéré, durant cette période, une saisie de près de 850 kg de kif traité et près de 1 kg de drogue dure (cocaïne), ainsi que 35.000 comprimés de psychotropes, selon la même source.

Ce chiffre ne cesse d'augmenter et les différents services de sécurité "sont toujours mobilisés pour faire échec aux tentatives d'inonder le pays avec ce poison, et œuvrent également au renforcement du travail de sensibilisation dans les milieux des jeunes", a-t-il souligné.

Dans ce cadre, les services de la GN d'Oran ont renforcé leur travail de sensibilisation dans les différents établissements de l'éducation, de la formation, les résidences universitaires et les places publiques pour se rapprocher davantage de jeunes, un facteur qui pourrait aider à faire face à ce fléau, a ajouté le même interlocuteur. Dr Chaouche Yasmine, psychiatre au niveau de l'établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie à Sidi Chahmi (Oran), a insisté sur l'importance de la sensibilisation des enfants, dès le bas âge, sur les différents dangers qui menacent la santé, la société et l'économie, à savoir l'addiction aux drogues et ce, pour les prémunir contre la consommation de ce poison.

Pour sa part, l'enseignante Medjane Rabea, de la faculté de médecine d'Oran, a mentionné d'autres types d'addiction, tels que les analgésiques, les anti-inflammatoires, les hypnotiques et les stimulants, notamment les stimulants de la mémoire et les vitamines.

Elle a plaidé pour la sensibilisation contre ces produits toxiques qui peuvent devenir très dangereux pour la vie des personnes qui les consomment, considérant que "le rôle de la famille est dans ce cas primordial en termes de sensibilisation pour pouvoir détecter tôt ce type d'addiction et veiller à son traitement".

Cette journée d'information et de sensibilisation, placée sous le slogan "la sécurité sociale vous accompagne pour se prémunir contre les dangers de la toxicomanie", a été organisée dans le cadre de la campagne de sensibilisation, lancée par la direction générale de la Caisse, du 30 mai au 8 juin, visant à sensibiliser l'opinion publique sur le fléau des drogues et les dangers des psychotropes et leur impacts sur la société, et l'impératif de les combattre. Elle vise également à renforcer la culture de la prévention contre la toxicomanie chez les citoyens et à contribuer à la préservation de leur santé et leur stabilité dans le milieu du travail, ainsi que dans leur environnement social et de prendre connaissance des mesures adoptées par la CNAS pour sensibiliser leurs assurés sociaux sur les dangers de la consommation frénétique et l'usage irrationnel des médicaments destinés aux maladies mentales, en plus de faire connaître les mesures à adopter pour atténuer les dangers résultant des accidents de travail suite à la consommation des psychotropes et des substances hallucinogènes. Parmi les mesures prises par la Caisse dans la contribution à la prévention contre la toxicomanie, il y a la soumission des médicaments pour le traitement des sujets souffrants de troubles mentaux à des conditions spéciales, selon lesquelles toutes les prescriptions sont soumises à une surveillance médicale, sachant qu'il est obligatoire de prescrire ces médicaments par un médecin spécialiste en la matière. Les médicaments doivent être livrés au niveau des pharmacies avec un mandat exclusif d'affiliation, avec des incitations financières aux médecins traitants contractuels pour chaque travail de prévention contre les addictions.

## MILA

## Les parents d'élèves appelés à s'impliquer dans la sensibilisation contre la fraude aux examens

Les participants à une rencontre sur "le phénomène de la fraude aux épreuves du brevet de l'enseignement moyen et du baccalauréat", organisée mardi à la cour de justice de Mila, ont appelé les parents d'élèves à s'impliquer dans la sensibilisation aux dangers liés à ce phénomène et la responsabilité pénale qui en découle. Les parents ont été ainsi appelés à sensibiliser leurs enfants, les contrôler et les

exhorter à éviter ce comportement négatif puni par l'article 253 bis du code pénal qui peut être requalifié de crime passible de 15 ans de prison au lieu de délit lorsqu'il conduit à l'annulation partielle ou totale de l'épreuve.

Il a été également souligné que tous les moyens ont été mis en place pour détecter les tentatives de fraude aux épreuves. De son côté, la directrice du centre d'orientation scolaire

de Mila, Farah Ghichi, a mis l'accent sur la nécessité d'une coordination continue entre familles et établissements scolaires pour sensibiliser les élèves aux dangers de ce comportement nuisible à leur avenir mais qui prend de l'ampleur. Durant la rencontre qui a regroupé des magistrats et des représentants du secteur de l'éducation et des corps de sécurité, le président de la cour de justice de Mila, Amara

Djafi, a estimé que la fraude aux épreuves constitue une forme de trahison scientifique et un vol des efforts d'autrui pour obtenir des avantages indus. Elle porte en outre atteinte, a-t-il noté, à la crédibilité des diplômes d'où l'intervention du législateur algérien au travers des amendements apportés à la loi 20-06 portant code pénal.

APS

## RISQUES MAJEURS

## Anticiper la gestion des catastrophes et des risques majeurs (délégué national)

Le délégué national aux risques majeurs auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Hamid Afra a insisté, mardi à El Bayadh, sur l'importance d'anticiper dans la gestion des catastrophes et des risques majeurs, pour limiter leurs effets.

Dans une communication lors d'un colloque sur les effets des changements climatiques sur l'élevage du bétail dans les zones steppiques, M. Afra a mis l'accent sur la prévoyance et l'anticipation comme stipulé dans le nouveau projet de loi relative à la gestion des catastrophes et des risques majeurs.

Il a souligné, dans ce sens, que cette rencontre consacrée à l'étude des différents effets des changements climatiques sur la steppe vise à proposer des voies et moyens à y faire face.

Elle comporte la présentation de travaux de recherche effectués par des spécialistes et d'associations versées dans le domaine de l'élevage, ainsi qu'un débat avec la participation d'experts et de professionnels, a-t-il fait savoir. Evoquant la nécessité de s'adapter à cette



nouvelle donne, le délégué national aux risques majeurs a également insisté sur l'utilisation de la science et de la technologie, la sensibilisation et la formation de tous les acteurs concernés dans la gestion des catastrophes, ainsi que sur

l'implication de la société civile.

Le programme de la rencontre de deux jours, organisée par la wilaya d'El Bayadh en coordination avec la délégation nationale aux risques majeurs comporte une série de com-

munications abondant, entre autres, l'importance des zones de pacage dans l'alimentation du bétail, les effets des changements climatiques sur les zones pastorales et les ressources hydriques, les efforts du Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS), le projet du barrage vert et le rôle de la société civile dans cette question.

Le colloque, dont l'ouverture des travaux a été présidée par le wali d'El Bayadh, Farid Mohammedi, enregistre la participation de représentants des directions des services agricoles (DSA), des ressources en eau, des forêts, du HCDS et d'associations intéressées par l'agriculture et l'environnement, aux côtés de présidents d'APC, de chercheurs et d'enseignants universitaires du pays.

## MÉDÉA

## La lutte contre la drogue implique la mobilisation de l'ensemble de la société (Rencontre)

La consommation de drogues est une "grande menace pour la sécurité du pays et de la cohésion sociale", et la lutte contre ce phénomène implique la mobilisation de l'ensemble des composantes de la société, ont estimé, mardi, à Médéa, les participants à une rencontre sur la prévention et la sensibilisation sur la consommation de drogue.

"L'aspect juridique de la lutte contre la consommation de drogue n'est pas suffisant pour éradiquer ce phénomène, et la société toute entière est concernée dans ce combat, eu égard de ses conséquences sur la cohésion de la société et ses dangers sur le citoyen", a indiqué, le président de la cour de Médéa, Mohamed Haddoud, lors de l'ouverture de cette rencontre organisée à la cour de justice de cette wilaya.

"La prévention et la sensibilisation peuvent contribuer à limiter la propagation

de ce phénomène et à prémunir la société contre les dangers qui découlent de la consommation des drogues", a-t-il ajouté.

Le procureur général près la cour de Médéa, Zoheir Talbi, a indiqué pour sa part, que "les pouvoirs publics sont décidés à trouver une solution radicale et globale" à ce phénomène, en introduisant de nouveaux textes de lois en matière de lutte contre le trafic et la consommation de drogues.

Les pouvoirs publics ont adopté, en outre, une stratégie de prévention à laquelle sont associés les associations de la société civile, les Scouts musulmans algériens (SMA), le Croissant rouge algérien (CRA), les secteurs de la jeunesse, les affaires religieuses et les associations de parents d'élèves, afin de faire face à ce phénomène, a expliqué le procureur général.

Abordant le volet de la lutte contre le

trafic de drogue, le représentant du groupement de Gendarmerie de Médéa, le commandant, Mohamed Semar, a indiqué que des structures de lutte spécialisées ont été créées au sein du corps de la Gendarmerie nationale pour "mettre en échec les tentatives d'introduction de quantités toujours plus importantes de drogue sur le territoire national".

"Ces structures ont permis, selon cet officier, de faire avorter de nombreuses tentatives d'introduction de drogue sur le territoire et à déjouer la stratégie des réseaux de trafiquants transfrontaliers qui voulaient inonder le pays de drogue ou s'en servir comme point de transit vers d'autres pays".

Il a fait part également du rôle que peuvent jouer les structures de prise en charge des consommateurs de drogue afin de les aider à se réinsérer dans la société et retrouver une vie normale.

## SÉTIF

## Saisie de plus de 3 tonnes de colorants alimentaires pour non-respect de la réglementation

Les éléments de la 8<sup>ème</sup> sûreté urbaine de Sétif, accompagnés d'agents spécialisés de la sûreté de wilaya, ont procédé à la saisie de 3,4 tonnes de colorants et d'arômes alimentaires destinés à la fabrication de confiserie, leur propriétaire "n'ayant pas respecté les textes réglementant cette activité", a-t-on appris, mardi, de ce corps constitué.

Dans une déclaration à l'APS, l'officier responsable de la cellule de communication

de la Sûreté de wilaya, le commissaire de police Abdelouahab Aïssani, a précisé que cette opération "s'inscrit dans le cadre de la protection des consommateurs afin de les prémunir des pratiques pouvant mettre en danger leur santé".

Il a également fait savoir que la marchandise saisie est d'une valeur estimée à 900.000 DA. M. Aïssani a ajouté l'opération policière a été menée à bien grâce au travail de pré-

vention effectué par les éléments de la 8<sup>ème</sup> sûreté urbaine qui s'attellent, au même titre que leurs collègues des autres arrondissements, à veiller à la conformité des produits alimentaires proposés à la vente et à s'assurer que les denrées en question obéissent aux conditions d'hygiène.

Le même officier a également indiqué que des infractions ont été constatées à l'intérieur d'un atelier dont le propriétaire exerce une activité

différente de celle portée sur le registre du commerce. Le contrevenant produit également des denrées alimentaires sans étiquetage, dans un espace ne répondant à aucune des conditions minimales nécessaires.

La quantité saisie a été détruite, après l'élaboration et la transmission aux autorités judiciaires compétentes, d'un dossier pénal contre la personne incriminée, a-t-on ajouté de même source.

CLIMAT

# L'ONU alerte sur les rapides modifications de la cryosphère

Les modifications rapides et parfois irréversibles de la cryosphère - surface où l'eau est à l'état de glace - sous l'effet du changement climatique nécessitent une coordination internationale de toute urgence, a alerté l'ONU mardi.

Par une décision unanime des pays membres de l'Organisation météorologique mondiale réunis actuellement en Congrès à Genève, l'organisation a approuvé une résolution qui fait de l'étude des modifications de la cryosphère "une de ses principales priorités", a déclaré mardi une porte-parole de l'agence onusienne, Clare Nullis, aux journalistes.

Cette décision a été prise "compte-tenu des impacts croissants de la diminution de la banquise, de la fonte des glaciers, des calottes glaciaires, du pergélisol et de la neige sur l'élévation du niveau de la mer, les risques liés à l'eau et la sécurité de l'eau, les économies et les écosystèmes", a-t-elle expliqué. Les plus grands spécialistes en météorologie du monde entier sont réunis du 22 mai au 2 juin dans la ville suisse pour élire le nouveau secrétaire général de l'Organisation et discuter de nombreux sujets, y compris les effets du réchauffement climatique sur la cryosphère, qui regroupe banquise, glaciers, calottes pol-



laire et sols gelés en permanence. La résolution adoptée appelle à une meilleure coordination des observations et des prévisions, ainsi que sur l'échange de données et de la recherche. De son côté, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) va intensifier

ses activités sur le sujet. "La question de la cryosphère n'est pas qu'un sujet brûlant pour l'Arctique et l'Antarctique, c'est aussi un problème mondial", a observé le secrétaire général de l'OMM, le Finlandais Petteri Taalas, dans un communiqué.

## Changement climatique: l'UE renforce ses capacités de lutte contre les incendies

L'Union européenne (UE) a annoncé, mardi, qu'elle doublait sa flotte aérienne de lutte contre les incendies pour l'été 2023, notamment en raison de la crise climatique. "Les catastrophes se produisent avec une fréquence et une intensité accrues", a déclaré le commissaire européen chargé de la gestion des crises, Janez Lenarcic, faisant référence aux risques d'incendie de forêt dans des zones qui n'étaient pas auparavant vulnérables. "Pour la prochaine saison des incendies

de forêt, la réserve d'avions de lutte contre les incendies RescEU comprendra 24 avions et quatre hélicoptères de 10 Etats membres", a-t-il indiqué. En outre, 11 Etats membres enverront près de 450 pompiers qui seront basés en France, en Grèce et au Portugal.

L'Europe du Sud se prépare à un été sec, certaines régions souffrant déjà de pénuries d'eau et les agriculteurs s'attendant à leurs pires rendements depuis des décennies.

INTEMPÉRIES

## L'Espagne touchée par de fortes intempéries après des mois sans pluie

Une partie de l'Espagne est placée mardi en alerte météorologique en raison d'un important épisode pluvieux touchant la péninsule ibérique, où des trombes d'eau ont provoqué ces derniers jours des inondations ponctuelles après des mois de sécheresse.

Ces fortes pluies, trop tardives selon les spécialistes pour résoudre le grave déficit hydrologique dont souffre l'Espagne, ont

notamment touché les régions du sud-est, dont les provinces d'Almeria et d'Alicante, avec de nombreux orages enregistrés au cours du week-end.

Des pluies torrentielles se sont également abattues sur Madrid, en particulier lundi soir, entraînant la coupure de certains axes routiers et des retards sur plusieurs lignes de métro, affectées par endroits par d'impressionnantes infiltrations d'eau. Selon

l'Agence météorologique espagnole (Aemet), qui a maintenu mardi une partie du territoire en vigilance jaune ou orange en raison notamment d'un risque de grêle, d'orages et de violents coups de vent, cet épisode pluvieux devrait se poursuivre au cours des prochains jours.

Cela devrait permettre une "contribution positive importante au déficit pluviométrique" dont souffre depuis des mois l'Es-

pagne, touchée par une sécheresse historique, avec de graves conséquences pour l'ensemble de son important secteur agricole. Selon les spécialistes, ces pluies torrentielles - qui ont tendance à ruisseler au lieu de s'infiltrer dans le sol - sont néanmoins insuffisantes et trop tardives pour mettre un terme au déficit dont souffrent les nappes phréatiques et les réservoirs d'eau du pays.

AUSTRALIE

## Un homme inculpé après la saisie de stupéfiants d'une valeur de 9,2 millions de dollars près de Sydney

La police de l'Etat australien de Nouvelle-Galles du Sud a annoncé mardi qu'un homme avait été inculpé pour fourniture de drogue et blanchiment d'argent après la saisie d'environ 12 kilos d'héroïne, 16 kilos de MDMA et 500 grammes de cocaïne près de Sydney.

Elle a précisé dans un communiqué que c'est lors d'une perquisition lundi vers 12h15 heure locale dans un logement du faubourg de Lidcombe qu'ils ont trouvé ces stupéfiants

dont la valeur est estimée à environ 14 millions de dollars australiens (environ 9,2 millions de dollars).

Les enquêteurs ont également trouvé des objets liés au stockage, à l'emballage et à la fourniture de drogues interdites, tels qu'une presse hydraulique, trois coffres-forts, des compteurs de billets et des téléphones portables, qui feront l'objet d'un examen plus approfondi par la police scientifique. Lors

de l'exécution d'un autre mandat de perquisition dans une propriété à Prestons, une autre banlieue de Sydney, un homme de 33 ans a été arrêté puis emmené au poste de police. Il a été inculpé de fourniture d'une grande quantité commerciale de drogues interdites et trafic des fruits de ce crime.

L'homme s'est vu refuser la liberté sous caution et comparaitra devant un tribunal local mardi.

PORTUGAL

## Le trafic des trains perturbé par une grève

Le trafic ferroviaire était perturbé mercredi au Portugal en raison d'une grève des contrôleurs qui réclament des hausses de salaires, ayant entraîné la suppression de la moitié des trains programmés aux premières heures de la journée, selon les chemins de fer portugais (CP). Un service minimum a toutefois permis de limiter l'impact de cette grève de 24 heures, prévue jusqu'à la fin de la journée de mercredi.

Quelque 143 trains ont été supprimés sur les 251 programmés jusqu'à 08h00 (07h00 GMT), d'après un premier bilan communiqué par CP. Le pré-avis de grève avait été déposé par plusieurs syndicats, mais à l'issue d'une

réunion mardi avec le secrétaire d'Etat aux Infrastructures Frederico Francisco, seul le syndicat des contrôleurs de chemin de fer (SFRCC) a maintenu la mobilisation. Le syndicat dénonce notamment des hausses de salaires différentes selon catégories de salariés de l'entreprise ce qui "creuse les inégalités", selon le syndicat.

L'accord signé avec le syndicat des conducteurs de trains "a absorbé une grande partie des fonds qui étaient destinés à tous les travailleurs, a expliqué Luis Bravo, président du SFRCC, à la radio TSE.

Les cheminots avaient observé à leur tour, en décembre et en janvier, plusieurs journées de grève pour des hausses de salaires.

NÉPAL

## Un alpiniste allemand retrouvé mort dans l'Himalaya

L'alpiniste allemand Luis Stitzinger a été retrouvé mort dans la montagne Kanchenjunga, la troisième plus haute du monde, ont annoncé mercredi les organisateurs de son expédition, quelques jours après sa disparition en descendant du sommet. Une équipe de recherche composée de cinq guides népalais a retrouvé mardi le corps de Luis Stitzinger juste en dessous du sommet du Kanchenjunga (8,586 m), à environ 8.400 mètres, a déclaré à la presse Mingma Sherpa de Seven Summit Treks. "Ils sont en train de redescendre son corps", a précisé Mingma Sherpa.

L'homme de 54 ans avait atteint le sommet

GHANA

## Une collision entre un autocar et un camion-citerne fait au moins 16 morts

Au moins 16 personnes ont trouvé la mort mardi lors d'une collision survenue entre un autocar et un camion-citerne dans la région centrale du sud du Ghana, a-t-on indiqué de source locale. Robert Nana Hackman, directeur de l'Organisation nationale de gestion des catastrophes (NADMO), a déclaré que l'accident s'était produit sur l'autoroute Accra-Cape Coast, lorsqu'un autocar se dirigeait vers Accra, la capitale du Ghana, est entré en collision frontale avec un camion-citerne.

"Sur place, nous avons dénombré 16 personnes mortes. Une équipe de secours est toujours sur place pour sauver les personnes prises au piège", a déclaré le responsable de la NADMO, ajoutant que les passagers gravement blessés recevaient actuellement des soins dans un hôpital situé à proximité. Selon la même source, le chauffeur de l'autocar a admis qu'il s'était momentanément assoupi pendant que le véhicule déviait sur la trajectoire du camion-citerne, ce qui a provoqué la collision.

PAKISTAN

## La foudre tue six personnes dans le sud du pays

Au moins six personnes ont été tuées et huit autres ont été blessées par la foudre mardi dans le district de Tharparkar, dans la province pakistanaise du Sindh (sud), ont rapporté les services de secours. Toutes les victimes étaient originaires de Tharparkar, ont indiqué les services de secours, ajoutant que parmi les personnes décédées, on comptait cinq jeunes et un homme de 35 ans.

Selon les informations, l'accident s'est produit tôt mardi matin dans le village de Sataro, dans le même district.

NOUVELLE-ZÉLANDE

## Séisme de 6,2 au large de la côte sud

Un séisme de magnitude 6,2 a été enregistré mercredi dans l'Océan Pacifique, au large de la côte sud de la Nouvelle-Zélande, selon le Service géologique américain (USGS).

La secousse a eu lieu à 02H21 GMT à 33 km de profondeur près des îles Auckland, petit archipel pratiquement inhabité à environ 450 km de l'île du Sud de la Nouvelle-Zélande, a précisé l'USGS.

Les autorités néo-zélandaises n'ont émis aucune alerte au tsunami.

Selon un responsable du conseil municipal d'Invercargill, la ville la plus proche, le tremblement de terre n'a pas été ressenti et les infrastructures n'ont pas été endommagées.

Située à la limite de deux grandes plaques tectoniques, la Nouvelle-Zélande est sujette aux séismes. En février 2011, un tremblement de terre de magnitude 6,3 à Christchurch, la deuxième ville du pays dans l'île du Sud, avait fait 185 morts et des milliers de blessés, six mois après une secousse de magnitude 7,1 qui n'avait fait aucun mort mais causé des dégâts considérables dans la région.

## TLEMCCEN

## Des efforts multisectoriels pour mettre fin à l'addiction aux drogues (rencontre)

Les participants à une journée de sensibilisation aux dangers de l'addiction aux drogues ont insisté mardi à Tlemcen sur l'impératif pour les différents secteurs de conjuguer leurs efforts pour mettre fin à la dépendance aux drogues.

"Ce fléau appelle à la conjugaison des efforts de tout un chacun et à tous les niveaux, à commencer par la famille, les services de sécurité, les associations et les comités de quartiers pour sensibiliser les jeunes et les adolescents sur le danger de la drogue", a indiqué le wali, Amoumène Marmouri, dans son intervention lors de cette rencontre organisée par l'Agence de Tlemcen de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés.

Pour sa part, Dr. Nesrine Fekhar, psychiatre au Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen, a mis l'accent sur le rôle de la famille qu'elle considère "primordial pour une meilleure prise en charge, à travers l'éducation des enfants et leur accompagnement par l'instauration du dialogue, la faculté de les comprendre pour mieux les sensibiliser sur les dangers des différents fléaux sociaux telle que la consommation des drogues".

Pour la psychiatre, exerçant au sein du même hôpital, Dr. Moulsehoul Yasmine, il est nécessaire d'aider également les parents dans la prise en charge des personnes souffrant de dépendance aux drogues durant la période de soins, en leur prodiguant conseils dont les meilleures méthodes à adopter pour établir un dialogue avec leurs enfants et les sensibiliser en tant que "personnes responsables".

La directrice de l'Agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés, Sonia Laâmour, a rappelé que parmi les mesures prises par l'Agence, il y a la prévention comme outil de lutte contre l'addiction, à savoir prescrire des anxiolytiques aux personnes dépendantes comme médicaments de compensation.

Elle a également souligné que "l'ensemble des prescriptions médicales est soumis au contrôle médical".

Un certificat médical est exigé pour pouvoir disposer de ces médicaments qui sont délivrés par les médecins spécialisés, en plus d'accorder des incitations financières aux médecins retraités pour tout travail préventif contre l'addiction au profit des assurés sociaux et ayants-droit".

## EL TARF

## 8 médecins spécialistes pour l'EPH Bouzid Amar d'El Kala

L'encadrement médical de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Bouzid Amar d'El Kala (30 km à l'Est d'El Tarf) a été renforcé récemment de huit médecins spécialistes, ont annoncé lundi des responsables de cet hôpital.

Par le renforcement du corps médical, les responsables du secteur entendent améliorer la prise en charge des patients et de les rapprocher des services sanitaires spécialisés afin de leur éviter les déplacements vers les établissements d'autres localités, a précisé à l'APS le directeur-adjoint chargé des moyens Abdelaziz Derguini.

Ces nouveaux médecins sont spécialisés en chirurgie générale, chirurgie orthopédique, médecine interne, hématologie, pneumologie et otorhinolaryngologie, a précisé le même responsable, ajoutant que l'EPH d'El Kala accueillera prochainement un staff paramédical composé d'infirmiers et de sages-femmes.

Cet hôpital vient également d'être doté d'un scanner 3D de haute précision fonctionnant à l'aide d'imagerie par résonance magnétique (IRM) dont l'acquisition a mobilisé près de 50 millions DA, selon la même source qui a relevé que cet acquis mettra fin aux pénibles déplacements des malades pour effectuer des radios dans les Centres d'Imageries privés à coûts élevés.

Le service de radiologie de l'hôpital a bénéficié, en outre, d'une opération de réaménagement global, a ajouté M. Derguini qui a souligné que le parc roulant de cet EPH sera doté "prochainement" de nouvelles ambulances pour les besoins d'évacuation et de transfert d'urgence des malades.

## VACCINATION DES ENFANTS

## Campagne nationale pour renforcer la vaccination du 30 mai au 8 juin (ministère)

Le ministère de la Santé organise une campagne nationale pour renforcer l'opération de vaccination des enfants de moins de cinq (5) ans "non ou mal vaccinés", prévue du 30 mai au 8 juin prochain, a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés à cet effet en vue d'améliorer "la couverture vaccinale des enfants", en assurant des "quantités suffisantes de vaccins et le matériel médical nécessaire selon l'estimation du nombre d'enfants ciblés par l'opération", a précisé le ministère.

La campagne concernera "l'ensemble des structures sanitaires dédiées à la vaccination au niveau national avec la mobilisation de centres mobiles au profit des habitants des régions éloignées qui ne disposent pas de structures de santé", lit-on dans le communiqué qui



souligne que des staffs médicaux et paramédicaux encadreront "les campagnes de sensibilisation des parents à l'im-

portance de rattraper le retard accusé dans la vaccination de leurs enfants en vue de préserver leur santé".

"Les programmes de vaccination ont contribué, au fil des années, à la lutte contre les maladies contagieuses et à la protection de la santé des enfants algériens", poursuit le ministère, ajoutant que l'Algérie a franchi "de grand pas" dans ce domaine, grâce au calendrier national en vigueur, ayant permis une baisse significative du taux de mortalité infantile qui est passé de 230 décès/1000 naissances en 1985 à 18,9 décès/1000 naissances en 2020.

## PRÉVENTION DES DROGUES

## Campagne de sensibilisation au niveau des agences de la CNAS

Une campagne de sensibilisation a été lancée, mardi à Alger, au niveau des agences et structures de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), dans le cadre des opérations de sensibilisation sur la prévention du fléau de la drogue et de ses effets négatifs, et ce en coordination avec les différents acteurs dans ce domaine.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb qui a donné le coup d'envoi de cette campagne, a indiqué que cette initiative visait à sensibiliser au fléau de la drogue, aux dangers des psychotropes et à leurs effets négatifs, mettant en exergue le rôle de sensibilisation joué par la Sécurité sociale dans le domaine de la prévention. Le ministre a relevé que cette campagne de sensibilisation prévoyait l'organisation de journées

informatives et de sensibilisation selon un programme établi au niveau des structures locales de la CNAS, en coordination avec les organismes et acteurs concernés, afin de participer aux efforts de lutte contre ce fléau.

Et de rappeler que la campagne de sensibilisation constituait, également, une occasion pour ouvrir le dialogue avec les différents professionnels de la santé, notamment les médecins et les pharmaciens, mais également avec les organisations de la société civile, afin de renforcer la coordination entre toutes les parties prenantes et protéger, partant, la société de ce fléau.

De son côté, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'office (SNAPO), Messaoud Belambrri a évoqué le partenariat entre le Syndicat et le secteur de la Sécurité sociale, faisant part

de la contribution de son Syndicat à "la réussite de nombreux projets", pour ne citer que la généralisation de l'usage du système de paiement par des tiers, la carte "Chifa", et l'application du prix de référence.

Plus explicite, M. Belambrri a affirmé la disponibilité des pharmaciens à contribuer, en coordination avec la Sécurité sociale, dans le domaine de la lutte contre la toxicomanie et la prévention des substances psychotropes, et à œuvrer au développement de nouveaux dispositifs pour le renforcement de cette prévention. Ont assisté à la rencontre la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, le président du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, ainsi que des cadres du secteur de la sécurité sociale.

## OUARGLA

## Plusieurs actions de sensibilisation aux dangers de la toxicomanie (CNAS)

Un programme portant sur l'organisation d'une série d'actions de sensibilisation aux dangers de la toxicomanie a été établi par l'antenne de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) à Ouargla, a-t-on appris mardi de cette institution.

Inscrit dans le cadre de la campagne nationale sur la prévention et la lutte contre la drogue, placée sous le signe "la CNAS vous accompagne pour prévenir les dangers de la toxicomanie", dont le coup d'envoi a été donné mardi, ce

programme comprend des journées de sensibilisation et sorties dans les lieux et espaces publics à l'instar de l'université, les établissements de la formation et de l'enseignement professionnels et les gares de voyageurs, a précisé le directeur local de la CNAS, Abderrahim Hadri. Des rencontres de proximité avec les représentants de la société civile à travers la wilaya sont aussi au programme dans le but de transmettre un message préventif à toutes les franges de la société, surtout les étudiants,

les élèves, les pharmaciens et les médecins, selon le même responsable. Dans le cadre de la lutte contre ce fléau, des mesures préventives ont été prises, notamment la supervision stricte des ordonnances qui contiennent des médicaments ayant des propriétés psychotropes ainsi que l'obligation de prescrire ce type de produits pharmaceutiques par un praticien spécialisé, a ajouté M. Hadri. Des subventions seront attribuées aux praticiens pour leur contribution dans le cadre de prévention contre la toxi-

comanie, a-t-il poursuivi, signalant que la CNAS s'emploie à consolider les liens de coordination avec toutes les parties concernées afin de préserver la santé du citoyen.

Lors de cette campagne qui se poursuit jusqu'au 8 juin prochain, des dépliants seront distribués renfermant des conseils et des orientations pour lutter et prévenir contre les stupéfiants en plus de l'organisation d'une manifestation portes ouvertes sur la toxicomanie au niveau des structures relevant de la CNAS à travers la wilaya.

## AIN TEMOUCHENT

## Semaine médicale pour la prise en charge des enfants atteints d'infirmité cérébrale motrice

L'établissement hospitalier "Dr Benzerdjeb" d'Aïn Temouchent a lancé samedi la semaine de prise en charge des enfants atteints d'infirmité cérébrale motrice (IMC), a-t-on appris auprès des organisateurs.

Cette semaine médicale, organisée en partenariat avec l'association nationale "Amel El Hayat" pour la protection des enfants atteints d'IMC, prévoit des consultations au profit de 150 enfants, avec une moyenne de 30 à 40 enfants par jour, a indiqué le Président du Conseil scientifique de cet événement.

Deux équipes médicales, composées de spécialistes en pédiatrie, en chirurgie dentaire, d'orthopédistes, de neurologues,

d'orthophonistes et de psychologues, sont mobilisées pour effectuer des consultations aux enfants atteints d'IMC, a précisé le Dr Khodja. Pour sa part, le président de l'Association nationale "Amel El Hayat" pour la protection des enfants atteints d'IMC, Ahmed Mokkadem, a expliqué que l'association vise à prendre en charge 1.000 enfants au cours de l'année en cours, au niveau de 5 wilayas.

Il a appelé en cette occasion à "consolider les efforts pour la création de centres sociaux pour une prise en charge totale des enfants atteints d'IMC, notamment en ce qui concerne la rééducation fonctionnelle, l'accompagnement psychologique, orthophonique et scolaire". Le Dr

Noureddine Aniba, spécialisé en rééducation fonctionnelle a souligné que plusieurs facteurs peuvent causer l'IMC, comme la méningite, la naissance prématurée et les maladies qui touchent les mamans pendant leurs grossesses, notamment l'hypertension, le diabète et la forte fièvre.

Le Secrétaire général de la wilaya, Fouad Aïssi, a insisté, en marge de l'ouverture de cet événement, sur la nécessité d'intensifier la sensibilisation sur ce sujet, via les médias et les réseaux sociaux, notamment pour les femmes enceintes, pour éviter les facteurs pouvant causer l'infirmité cérébrale motrice chez leurs enfants.

## COMBATS AU SOUDAN

**Hausse du nombre d'enfants ayant besoin d'aide (UNICEF)**

Plus de 13,6 millions d'enfants au Soudan ont un besoin urgent d'aide humanitaire vitale, le nombre le plus élevé jamais enregistré dans le pays, théâtre depuis avril dernier de combats meurtriers, indique le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

"Le besoin d'aide humanitaire est plus critique que jamais pour les enfants au Soudan, car la population la plus vulnérable lutte pour survivre et se protéger.

Il devient de plus en plus difficile d'accéder aux produits de première nécessité", a déclaré l'UNICEF.

L'UNICEF a indiqué que le nombre d'enfants ayant besoin d'une aide humanitaire avant le conflit était d'environ 9 millions.

Aujourd'hui, le nombre atteint les 13,6 millions.

"Alors que le conflit fait rage au Soudan, l'impact dévastateur sur les enfants continue de croître de jour en jour", a déclaré Adele Khadr, directrice régionale de l'UNICEF pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

"Ces enfants sont l'avenir du Soudan, et nous ne pouvons pas rester les bras croisés alors que la violence dé-



chire leur vie. Les enfants du Soudan méritent une chance de survivre et de prospérer. Les parties ne doivent ménager aucun effort pour protéger les enfants et leurs droits", a-t-elle dit. Plus d'un million de personnes ont été

forcés de fuir leur foyer, en quête de sécurité ailleurs, soit au Soudan, soit à travers les frontières vers les pays voisins.

Selon des ONG, la moitié des déplacés sont des enfants. Sans une réponse humani-

taire immédiate et à grande échelle, les conséquences du déplacement et le manque de services sociaux de base et de protection auront des effets dévastateurs et à long terme sur les enfants, alerte l'UNICEF.

## GREFFES D'ORGANES

**L'Ouganda autorise les greffes d'organes humains**

L'Ouganda a légalisé les greffes d'organes humains après que le président Yoweri Museveni a signé un projet de loi allant dans ce sens, a déclaré mardi un responsable gouvernemental.

La ministre de la Santé, Jane Ruth Aceng, a tweeté que M. Museveni avait approuvé le projet de loi ougandais de 2023 concernant le don et la transplantation d'organes humains visant à réglementer le don d'organes, de cellules et de tissus, ainsi que leurs greffes. "La porte est maintenant ouverte pour que l'Ouganda entame un nouveau chapitre de la transplantation d'organes. Félicitations

aux Ougandais!" s'est exclamée Mme Aceng. La loi, la première du genre dans le pays, impose une peine d'emprisonnement à perpétuité à quiconque prélève un organe, un tissu ou une cellule d'un donneur vivant sans son consentement, ni une autorisation, et elle interdit la vente d'organes à des fins lucratives.

La loi établit également un cadre juridique, à savoir le Conseil ougandais d'organes et de transplantation, pour superviser et réglementer le don et la transplantation d'organes et de cellules dans le pays.

## BRÉSIL

**"Urgence zoonositaire" pour cause de grippe aviaire**

Le ministère de l'Agriculture du Brésil a déclaré lundi soir l'"urgence zoonositaire" dans tout le pays, premier exportateur mondial de poulets, après la découverte de nouveaux cas de grippe aviaire chez des oiseaux sauvages.

La mesure, qui restera en vigueur pendant 180 jours, vise à "empêcher que (la maladie) n'atteigne la production de volailles à des fins de subsistance et commerciales, ainsi qu'à préserver la faune et la flore sauvages et la santé humaine", a déclaré le ministère dans un communiqué. Elle "permet de mobiliser des ressources" pour prévenir

la propagation du virus, a-t-il ajouté. L'interdiction des foires, concours et expositions de volailles, déjà en vigueur, est par ailleurs prolongée.

Les autorités brésiliennes ont annoncé lundi avoir détecté trois nouveaux cas de grippe aviaire, portant à huit le total recensé depuis la mi-mai dans le pays jusqu'à présent épargné par la maladie.

Tous les cas concernent des oiseaux sauvages (sept dans l'Etat d'Espírito Santo et un à Rio de Janeiro, dans le sud-est du pays). Le Brésil est le premier exportateur mondial de viande de poulet avec 35% du

marché, selon les chiffres du ministère de l'agriculture de 2022. La grippe aviaire provoque une forte mortalité chez les oiseaux sauvages et les volailles telles que les canards et les poulets. Des milliers d'oiseaux sont morts ou ont été abattus, des centaines d'exploitations ont été mises en quarantaine et, dans certains cas, les exportations ont été annulées en Amérique du Sud en raison de la propagation du virus depuis l'année dernière.

La transmission à l'homme est rare et se produit généralement par contact étroit avec des oiseaux infectés.

## AFRIQUE

**Lancement d'une grande campagne de vaccination contre la poliomyélite**

La plus grande campagne de vaccination contre la polio menée en Afrique depuis 2020 a été lancée, ce vendredi, dans trois pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, a indiqué l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Cette initiative, qui commencera au Cameroun, au Tchad et au Niger avant d'être étendue à la République centrafricaine la semaine prochaine, intervient après la détection cette année de 14 cas de poliovirus de type 2 dans certains pays.

Cette initiative plurinationale, qui est soutenue par l'OMS avec l'appui de l'Initiative mondiale pour l'éradica-



tion de la poliomyélite (IMEP), prévoit des opérations synchronisées de vaccination et des programmes conjoints dans les communautés fron-

alières pour enrayer la transmission de la poliomyélite.

Elle concerne près de 21 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans, selon la

## ARGENTINE

**Le tabagisme tue 45.000 personnes par an et coûte 1,3% du PIB**

Le fléau du tabagisme en Argentine provoque la mort de 45.000 personnes par an et engendre des dépenses de santé à hauteur de 5,3 milliards de dollars, soit 1,3% du Produit intérieur brut (PIB).

C'est ce qui ressort d'une étude présentée lundi par l'Institut pour l'efficacité clinique et sanitaire (IECS), relevant de la prestigieuse Université de Buenos Aires (UBA), qui a également examiné les données cliniques et économiques relatives à la consommation de tabac dans sept autres pays latino-américains.

La même source souligne que plus de 226.000 nouveaux cas de maladies liées au tabagisme sont enregistrés chaque année dans le pays.

"On sait depuis des décennies que le tabagisme est nocif pour la santé, mais notre étude met également en évidence l'énorme dimension économique de la consommation de produits du tabac et devrait servir de stimulant pour la mise en œuvre efficace de différentes mesures de contrôle", a déclaré Andrés Pichon-Rivière, auteur principal de l'étude dont les résultats sont publiés dans la revue scientifique "Tobacco Control".

Pichon-Rivière, directeur général de l'IECS et titulaire d'une maîtrise en épidémiologie clinique de l'université de Harvard, a indiqué que les chercheurs ont utilisé un modèle statistique avec des données économiques et épidémiologiques de l'Argentine avant de conclure que les décès pour cause de tabagisme se déclinent comme suit : 32,1 % sont dus au cancer du poulmon, 27,3 % dus aux maladies cardiovasculaires et 20,4 % attribués à la bronchopneumopathie chronique obstructive.

Le rapport déplore que plus de 1,4 million de vie ont été perdues de manière prématurée à cause d'une broncho-pneumopathie chronique obstructive, de crises cardiaques, d'accidents vasculaires cérébraux, de cancers et d'autres maladies liées au tabac. Dans les huit pays concernés par l'étude de l'IECS (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Mexique et Pérou), les décès dus au tabagisme sont évalués à plus de 351.000 cas, avec un coût total en soins de santé de près de 50 milliards de dollars par an.

Dans ces pays, qui représentent 80 % de la population de l'Amérique latine, les décès attribués au tabagisme représentent 12,4 % de l'ensemble des décès d'adultes de plus de 35 ans.

## CHINE

**Covid-19 : les infections actuelles présentent un faible niveau de prévalence et des symptômes bénins (experts)**

Depuis la mi-mai, les infections générales de la COVID-19 en Chine sont entrées dans un faible niveau de prévalence et la grande majorité des patients présentent des symptômes bénins, rapportent dimanche des médias citant des experts médicaux.

"Malgré une augmentation récente, le nombre total de patients des cliniques de fièvre est bien inférieur à celui enregistré lors du pic de la vague d'infections précédente, et la plupart des patients ne présentent que des symptômes bénins", a indiqué Wang Liping, chercheuse au Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies (China CDC), cité par l'Agence Chine nouvelle.

Selon Mme Wang, les infections causées par les sous-variants XBB d'Omicron continueront à exister pendant un certain temps, mais la situation générale est stable et sous contrôle, avec peu d'impact sur le fonctionnement normal des services médicaux et de l'ensemble de la société. Un autre chercheur de China CDC, Chen Cao, a noté que, d'après les données de surveillance, les sous-variants XBB sont désormais les souches de COVID-19 prédominantes dans les infections importées et locales, sans changement significatif de la pathogénicité. "Grâce au système chinois de surveillance multicanal et d'alerte précoce, les autorités chargées de la lutte contre les maladies dans tout le pays prendront des mesures de réponse efficaces en cas de détection d'un nouveau risque", a fait savoir M. Chen. "En général, les patients réinfectés de la COVID-19 présentent des symptômes moins graves que lors de leur première infection", a noté Li Tongzeng, médecin du département des maladies respiratoires et infectieuses de l'Hôpital Youan de Pékin, de l'Université médicale de la capitale, cité par la même source.

Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023

# CALCULS RÉNAUX QUE FAIRE EN CAS DE COLIQUE NÉPHRÉTIQUE ?

La présence de calculs dans les reins peut passer totalement inaperçue. Mais quand ils sont trop gros ou migrent dans l'appareil urinaire, ils provoquent des coliques néphrétiques extrêmement douloureuses.

Neuf fois sur 10, les coliques néphrétiques sont liées à la présence d'un calcul coincé dans l'uretère, le canal reliant le rein à la vessie. Cette obstruction crée en amont de l'obstacle une surpression d'urine expliquant les intenses douleurs si typiques de la colique néphrétique.

Chez certains la présence de ces petits amas de cristaux ne pose pas de problème alors que chez d'autres, elle se solde par des coliques néphrétiques souvent récidivantes. Mais à quoi sont-elles dues ?

## À QUOI SONT DUES LES COLIQUES NÉPHRÉTIQUES ?

On ignore pourquoi environ 10% des Français, avec une très légère prédominance masculine, "fabrique" des calculs urinaires dans leurs reins. "On sait par contre qu'il existe une prédisposition familiale aux calculs, apparemment transmise par le père, explique le Pr Eric Lechevallier, lithotuteur à l'hôpital de la Conception à Marseille.

Il semblerait aussi que les coliques néphrétiques surviennent plus facilement le matin. Et qu'elles touchent davantage les professions exposées à de fortes chaleurs ainsi que les hôtes, les stewards et les pilotes. Cette prédominance confirmerait un lien entre déshydratation coliques néphrétiques." Coliques néphrétiques : c'est une urgence

Très intense, la douleur serre la taille d'un côté à la manière d'un étau et irradie vers la vessie. Aucun changement de position ne parvient à la soulager. Elle peut s'accompagner de nausées, de vomissements, de ballonnements. S'il s'agit d'une première fois, il faut consulter son médecin référent, appeler SOS médecin ou se rendre aux urgences. Après avoir confirmé le diagnostic et en absence de contre-indication, les prescripteurs des anti-inflammatoires non-stéroïdiens pour soulager la douleur et conseiller



de ne pas trop boire pour ne pas accentuer la surpression d'urine. Il ne reste ensuite plus qu'à attendre que le calcul s'évacue de lui-même par les voies naturelles. Quand on a déjà souffert de colique néphrétique, on peut recourir à l'automédication.

Fièvre et urine bloquée sont des urgences. Mais attention, qu'il s'agisse d'un premier épisode ou d'une récidive, il faut impérativement se rendre aux urgences si la douleur s'accompagne de fièvre et/ou si on ne parvient plus à uriner.

"Dans le premier cas, la fièvre indique la présence dans les urines du rein d'une infection qui peut passer dans le sang et provoquer une septicémie. Dans le second cas, le rein bloqué est exposé à l'insuffisance rénale aiguë", rappelle le Pr Lechevallier. Une colique néphrétique simplement douloureuse mais qui résiste aux antidouleurs ou touche une population fragile (diabétiques, femmes enceintes, insuffisants respiratoires, hépatiques, cardiaques ou rénaux) doit également conduire aux urgences.

## C'EST QUOI LA LITHOTRIPSIE ?

Que le calcul rénal se retrouve bloqué dans l'uretère ou reste sagement dans le rein mais dépasse 1 cm, il faut le déloger. Les médecins disposent alors de trois techniques. En première intention, sur un calcul ne dépassant pas 1,5 cm, ils optent pour la lithotripsie extracorporelle. Réalisable en externe ou en ambulatoire, efficace à 70-80%, cette méthode consiste à fragmenter le calcul par des ondes de choc appliquées à l'extérieur du corps. Le calcul est ensuite expulsé par les voies naturelles.

Moins souvent nécessaires, l'uréteroscopie souple (on passe par les voies naturelles) et la néphrolithotomie percutanée (on passe à travers la peau) permettent de retirer des calculs plus importants.

## RÉDUISEZ LE SEL, LES PROTÉINES ET LE SUCRE

Pour éviter la formation de calculs, buvez et urinez souvent. La priorité ? Diluer au maximum les urines. Il faut pour cela boire 2 litres par 24h, voire plus si l'on fait chaud ou si vous faites du sport.

Continuez à manger du calcium. Tout comme un excès, une absence de calcium favorise la formation de calculs. Les médecins conseillent d'en consommer entre 600 et 800 mg par jour, soit 2 à 3 portions de produits laitiers.

Augmentez les apports en fruits et les légumes. Ils sont riches en eau, mais aussi en citrates, qui ont la particularité d'empêcher la formation de calculs.

Réduisez le sel, les protéines, le sucre. Le sel entraîne le calcium vers les urines : sa consommation doit donc être limitée. Attention également aux excès de protéines animales et de sucre, récemment mises en cause. Il est essentiel d'adopter une alimentation équilibrée : il existe des liens entre calculs et cholestérol, diabète, hypertension, surpoids...

## Les comprimés anti-brûleurs d'estomac augmenteraient le risque de calculs rénaux

Les médicaments anti-reflux gastriques augmenteraient les risques de développer des calculs rénaux. C'est la deuxième alerte de sécurité en moins d'une semaine sur les médicaments appelés inhibiteurs de la pompe à protons (IPP), utilisés pour bloquer la production d'acide gastrique et couramment prescrits pour traiter les reflux gastro-œsophagiques. Les marques populaires incluent Zantac, Prilosec et Prevacid. Les IPP sont censés être pris pendant un maximum de quatre semaines. Mais de nombreuses personnes les utilisent pendant des mois voire des années. En Angleterre, les médecins généralistes distribuent plus de 50 millions de prescriptions par an pour ces médicaments anti-acide. Et leur utilisation a doublé ces dernières années en raison de l'épidémie d'obésité britannique qui a déclenché plus de cas de reflux acide, la cause des brûleurs d'estomac.

## L'UTILISATION D'IPP ET D'ANTI-H2 ASSOCIÉE À UNE AUGMENTATION DU RISQUE DE CALCULS RÉNAUX

Selon une recherche présentée lors d'une conférence de la Société américaine de néphrologie, à Chicago (États-Unis), ces médicaments augmenteraient le risque de développer des calculs rénaux d'environ 12%. Pour en arriver à cette conclusion, les médecins de l'université catholique de Rome (Italie) ont étudié 187 000 hommes et femmes pendant 12 ans. Ils ont constaté environ 3 000 calculs rénaux. Ceux qui prenaient des IPP étaient en effet plus à risque. Un autre groupe prenant des pilules contre les brûleurs d'estomac appelées inhibiteurs du récepteur de l'histamine-2, comme le Zantac, avait un effet similaire.

Les patients présentant des problèmes rénaux existants étaient plus à risque de défaillance d'organe s'ils prenaient les médicaments. Les scientifiques pensent que les comprimés contre les brûleurs d'estomac peuvent arrêter l'excrétion des bonnes quantités de calcium (principale composante des calculs rénaux) dans l'organisme. D'autres études sont toutefois nécessaires pour confirmer ces résultats.

Une étude similaire a montré que les médicaments augmentent le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC) jusqu'à 94%. Le mois dernier, une autre recherche a révélé que les IPP semblaient également liés à l'infertilité chez les jeunes hommes...

By Hypocrite.fr

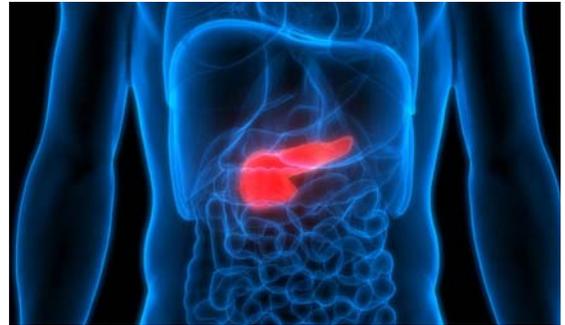
# PEUT-ON VIVRE SANS VÉSICULE BILIAIRE ?

La vésicule biliaire est une sorte de petit réservoir placé sous le foie, qui sert à stocker la bile entre chaque repas. On y prête rarement attention, jusqu'à ce qu'elle se réveille et crée des problèmes.

Oui, on peut vivre sans vésicule biliaire. Ce qui ne veut pas dire pour autant qu'elle ne sert à rien ! Ce petit organe placé sous le foie est là pour stocker la bile et la relâcher au moment des repas pour digérer les graisses et aider l'organisme à absorber les vitamines. Ce processus se déroule sans qu'on y prête attention, jusqu'à ce que des douleurs indiquent que la vésicule ne fonctionne plus correctement. Une échographie abdominale est alors prescrite pour voir ce qui ne va pas.

## C'EST QUOI LES CALCULS BILIAIRES ?

Le principal problème lié à la vésicule est la lithiase vésiculaire (plus connue sous le nom de calculs biliaires). Les calculs peuvent être aussi petits que des grains de sable au début et devenir aussi gros qu'une balle de golf. Dans plus de 80% des cas, ils n'engendrent aucun symptôme ni aucune gêne. Mais parfois ils peuvent se déplacer pendant l'expulsion de la bile dans le canal cystique, provoquant une douleur appelée colique hépatique, accompagnée de nausées et de vomissements. La crise peut durer de quelques minutes à quelques heures, jusqu'à ce que le calcul se déplace. Après une crise, il est important de consulter le médecin qui confirmera le diagnostic et vérifiera qu'il n'y a pas de complications comme la cholecystite aiguë ou l'angiocholite.



## C'EST QUOI LA CHOLECYSTITITE AIGUË ?

Si le canal cystique reste obstrué trop longtemps par des calculs, cela provoque une inflammation (ou une infection) de la vésicule appelée cholecystite aiguë. Pour confirmer le diagnostic, le médecin prescrit une échographie abdominale parfois accompagnée d'une échographie endoscopique (on introduit un endoscope par la bouche) afin d'étudier la vésicule de plus près.

En cas de cholecystite aiguë, les médicaments antidouleur et antispasmodiques peuvent

soulager les symptômes mais le seul traitement consiste à enlever la vésicule biliaire. Cette opération est appelée cholecystectomie.

C'est quoi une ANGIOCHOLITE ? L'angiocholite est une infection importante du cholédoque (la voie biliaire principale) qui empêche l'écoulement de la bile. Le diagnostic repose sur l'apparition de douleurs d'une fièvre élevée et d'un icteré (jaunisse) dans un délai de 24 à 72 heures.

En général, la crise est rapidement diagnostiquée et ne dure que quelques jours sous antibiotiques.

A la suite de quoi une intervention chirurgicale est programmée pour éviter tout risque infectieux grave.

## Y A-T-IL UN RISQUE DE CANCER DE LA VÉSICULE BILIAIRE ?

La présence de calculs biliaires peut provoquer une irritation chronique qui peut à son tour générer un cancer. Il peut être difficile à diagnostiquer et la tumeur n'apparaît souvent que lorsqu'elle a envahi les tissus et organes voisins. C'est pourquoi la cholecystectomie est pratiquée lorsque la vésicule abrite de gros calculs.

# QUAND SE FAIRE OPÉRER ?

Chaque année, près de 70 000 personnes se font retirer la vésicule biliaire sans problème. Mais, comme toute opération, elle ne doit être effectuée que lorsqu'elle est vraiment nécessaire. Le point avec le Dr David Guinier, spécialiste en chirurgie générale et viscérale au CHU de Lorient. La vésicule biliaire est un organe qui concentre et stocke la bile produite par le foie. Composée notamment de cholestérol et de sels biliaires, la bile sert à digérer les graisses. Mais en raison de divers facteurs (diabète, grossesse à risque, obésité), il peut arriver que se forment des cristaux biliaires. Ces cailloux vont obstruer la vésicule, occasionnant ainsi des douleurs importantes.

nécessite une anesthésie générale, elle peut néanmoins être pratiquée en ambulatoire. C'est-à-dire qu'on rentre chez soi le soir de l'opération, avec pour consigne de manger léger pendant 48 heures.

## INDICATIONS POUR LA CHOLECYSTECTOMIE

L'opération est indiquée en présence de calculs dans la vésicule provoquant des douleurs abdominales, voire une infection. « Le plus souvent, ces calculs sont des agglomérats de cristaux de cholestérol qui se forment lorsque la bile stagne dans la vésicule et lorsqu'il existe un déséquilibre entre les différents constituants de la bile », explique le Dr David Guinier. Si l'on ne sait pas expliquer pour quoi certaines personnes font des calculs biliaires et d'autres non, les médecins ont identifié des facteurs de risque. Une perte de poids importante chez des patients obèses ou un diabète sont des facteurs de risque.

Quelles sont les indications ? L'ablation de la vésicule biliaire (appelée cholecystectomie) est une opération commune effectuée le plus souvent par laparoscopie : plus de cicatrice sur le ventre, on pratique une petite incision dans le nombril, ce qui est beaucoup plus discret ! Si elle

la prise prolongée de la pilule, augmentent le risque de calculs. C'est plus fréquent chez les femmes, notamment après 50 ans, sans doute en raison d'une diminution de l'efficacité de la contraction de la vésicule. L'intervention est aussi indiquée en cas de cancer (peu fréquent), si sa paroi est calcifiée (on parle de vésicule « porcelaine »). Ou si on y découvre des polypes, car cela constitue un facteur de risque de ce cancer.

## Y A-T-IL DES ALTERNATIVES À L'OPÉRATION ?

Si la présence de calculs ne provoque pas de symptômes, qu'on les découvre à l'occasion d'un examen pratiqué pour une autre raison, qu'ils mesurent moins de 3 cm de diamètre, l'intervention chirurgicale n'est pas nécessaire, souligne notre expert. Il existe par ailleurs une alternative : « Des médicaments permettent de dissoudre les calculs, mais on ne peut les prescrire que si la vésicule est fonctionnelle, indique le Dr Guinier. Les calculs doivent aussi être non calcifiés, mesurer moins de 5 mm et n'obstruer aucun canal d'évacuation de la bile. Ces traitements ne sont efficaces que dans 80% des cas et on observe une récidive chez la moitié des patients traités dans les cinq ans. » La cholecystectomie reste donc la norme en cas de calculs géants.

## QUELLES SONT LES OPÉRATIONS ?

L'ablation de la vésicule biliaire n'a quasiment aucun impact négatif sur la vie du patient. Elle se contracte au moment de la digestion, excréant alors la bile qu'elle contient. Mais, de façon surprenante, les patients qui n'ont plus de vésicule ne présentent pas plus de problème digestif que les autres. Quelques-uns ont plus de mal à digérer certains aliments, mais pour d'autres c'est le contraire, remarque notre spécialiste. Quelques diarrhées peuvent survenir après l'opération mais, généralement, elles disparaissent avec le temps. Et aucun régime particulier n'est recommandé.

# BOIRE DU CAFÉ POUR RÉDUIRE LES CALCULS BILIAIRES ?

Bonne nouvelle pour les amateurs de café. Si vous en buvez au moins 6 tasses par jour, vous réduisez votre risque de souffrir de calculs biliaires.

Un grand bol de caféau réveille, un petit expresso bien serré après le déjeuner sans compter les nombreux passages à la machine à café dans la journée... si vous faites partie des accro au petit noir (dans notre dernier sondage vous êtes 51% à dire que le café est votre boisson "coup de boost" préférée), la nouvelle va vous réjouir : une consommation élevée de café serait associée à un risque réduit de calculs biliaires. Leur étude

menée auprès de 104 500 buveurs de café a montré que ceux qui en consommaient 6 tasses par jour avaient 23% de risques en moins de développer des calculs biliaires par rapport à ceux qui n'en consommaient pas.

Attention toutefois, boire au moins six cafés par jour augmente aussi le risque de souffrir d'une maladie cardiovasculaire. Un excès de caféine provoquerait en effet de l'hypertension artérielle, signe avant-coureur des pathologies cardiaques. Et trop de caféine peut également avoir un effet négatif sur la qualité de votre sommeil !

Les chercheurs de l'hôpital universitaire de Copenhague (Danemark) affirment quant à eux, dans une étude publiée dans le Journal of Internal Medicine, qu'une consommation élevée de café est associée à un risque plus faible de calculs biliaires. Leur étude



## SOUDAN

## Nouveaux combats entre les deux parties au conflit

Les combats se poursuivaient mardi au Soudan entre l'armée régulière et les Forces de soutien rapide (FSR), alors que la trêve a été prolongée pour tenter d'acheminer une aide humanitaire vitale pour le pays, rapportent des médias.

Combattant depuis le 15 avril, les deux parties au conflit ont accepté d'éteindre lundi soir un cessez-le-feu en vigueur depuis le 22 mai.

Mais sur le terrain, raids aériens, tirs d'artillerie et mouvements de blindés ne cessent pas, a-t-on fait savoir.

Dans la nuit de lundi à mardi, des habitants cités par des médias ont rapporté des combats à Khartoum et à Nyala, au Darfour, vaste région de l'ouest déjà ravagée dans les années 2000 par une guerre meurtrière.

Aujourd'hui, après près de sept semaines de com-

bats armés, 25 des 45 millions de Soudanais ne peuvent plus survivre sans aide humanitaire, affirme l'ONU.

Parmi eux figurent plus de 13,6 millions d'enfants, souligne l'Unicef, dont 620.000 en malnutrition aiguë qui, pour moitié, pourraient mourir s'ils ne sont pas aidés à temps.

Lundi, l'ONU a prévenu qu'avec la guerre, le Soudan avait rejoint la liste des dix pays qui pourraient connaître si peu la famine.

Et dans quelques jours, la saison des pluies commencera et avec elle la crainte d'épidémies, du paludisme au choléra.



## BURKINA FASO

## "Pas de négociation possible" avec les "terroristes" (Premier ministre)

Le Premier ministre du Burkina Faso, Apollinaire Kyélem de Tambèla, a estimé mardi devant le Parlement, qu'il "n'y a pas de négociation possible" avec les "hordes terroristes" qui ciblent le pays depuis 2015, réaffirmant la volonté du gouvernement

d'augmenter le nombre de civils dans l'armée.

"Pour nous, il n'y a pas de négociation possible avec l'immoralité.

(...) Nous ne négocierons jamais, ni l'intégrité territoriale du Burkina Faso, ni

sa souveraineté. Nous défendrons notre territoire et nos populations coûte que coûte", a déclaré M. Kyélem de Tambèla.

"La seule négociation qui vaille avec les bandits armés est celle qui se fait actuellement sur le champ de bataille", a poursuivi le Premier ministre lors de son discours sur la situation de la nation, devant l'Assemblée législative de Transition.

Le chef du gouvernement a également souhaité que le nombre de Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), les supplétifs civils de l'armée, soit porté à "100.000 et même au-delà".

Quelque 50.000 VDP sont actuellement recensés dans le pays.

Ces supplétifs civils de l'armée, formés pendant un à deux mois, paient un lourd tribut à la lutte antiterroriste au Burkina Faso.

Le Premier ministre s'est également félicité de la réorganisation de l'armée et de récentes acquisitions, qui ont permis de doter chaque soldat et supplétif civil d'une arme et de munitions.

## "Il ne pourrait y avoir d'élections sans sécurité" (Premier ministre)

Le Premier ministre du Burkina Faso a déclaré mardi qu'il ne pourrait y avoir d'élections "sans sécurité", à l'heure où le pays est régulièrement confronté dans plusieurs régions à des violences terroristes meurtrières.

"On ne peut pas faire des élections sans la sécurité. Si vous avez une baguette magique qui peut nous assurer la sécurité le plus tôt possible, on organise les élections", a affirmé Apollinaire Joachimson Kyélem de Tambèla, devant l'Assemblée législative de transition.

"Si on organise des élections actuellement, alors qu'une partie du territoire est inaccessible, on va dire que celui qui sera élu est mal élu", a développé le Premier ministre, mardi. "Pour que les élections soient acceptées, il faut qu'au moins l'essentiel du pays puisse participer", a-t-il ajouté. Le Burkina Faso est pris depuis 2015 dans une spirale de violences terroristes. Le week-end dernier, une quarantaine de supplétifs civils de l'armée ont été tués dans deux attaques dans l'ouest du pays.

## Une quarantaine de personnes tuées dans l'ouest du pays

Une quarantaine de personnes, dont des supplétifs de l'armée, ont été tuées le week-end dans l'ouest du Burkina Faso, lors de deux attaques terroristes, ont indiqué mardi des sources sécuritaires et locales.

Samedi, "un convoi sécurisé" près de Bourasso, a été attaqué, selon un communiqué du gouvernorat de la région de la Boucle du Mouhoun.

Une vingtaine de personnes sont mortes, "principalement des VDP" (supplétifs de l'armée), selon un responsable local.

Dimanche, une vingtaine de personnes ont été tuées dans la même région dans une autre attaque, selon une source sécuritaire et un habitant.

"Cette attaque a occasionné la mort d'une vingtaine de personnes, principalement des VDP (Volontaires pour la défense de la patrie, supplétifs civils de l'armée)", a précisé un responsable local.

Le gouvernorat de la Boucle du Mouhoun, qui n'évoque pas de décès, mentionne de son côté "18 combattants blessés"

et "actuellement pris en charge". Confirmant l'attaque, une source sécuritaire a précisé qu'un "appui aérien déployé après l'embuscade a permis de détecter et neutraliser une trentaine de terroristes", au nord-est de Bourasso.

Dimanche, "un autre groupe (de terroristes) s'en est pris aux populations de Ouakara, toujours dans la région de la Boucle du Mouhoun, faisant des victimes innocentes parmi les habitants",

a poursuivi cette même source, précisant que "des opérations sont en cours pour sécuriser les populations".

"On a enregistré une vingtaine de personnes tuées par les assaillants qui ont fait irruption dans le village de Ouakara", situé à environ 100 kilomètres de Bourasso, a indiqué un habitant, précisant que "le bilan est provisoire".

"Depuis hier (lundi), plusieurs personnes ont quitté le village pour se rendre à Nouna

ou à Dédougou, car les terroristes ont donné un ultimatum de 72 heures pour vider le village", a indiqué cet habitant.

Depuis quelques semaines, les attaques violentes se multiplient dans la région de la Boucle du Mouhoun, frontalière du Mali.

Les violences au Burkina Faso ont fait depuis sept ans plus de 10.000 morts, civils et militaires, selon des ONG, et plus de deux millions de déplacés internes.

## NIGERIA

## D'immenses files d'attente devant les stations-service avant la fin prochaine de subventions sur le carburant

D'immenses files d'attente se sont formées mardi devant les stations-service du Nigeria après l'annonce du nouveau président Bola Tinubu de supprimer prochainement les subventions sur le carburant. Tout juste investi président, Bola Tinubu a déclaré lundi qu'il n'aurait aucune dépense pour les subventions dans son budget, en accord avec sa promesse de campagne. "Nous allons plutôt réorienter les fonds vers de meilleurs investissements

dans les infrastructures publiques, l'éducation, les soins de santé et les emplois qui amélioreront la vie de nos concitoyens" a affirmé M. Tinubu, 71 ans, lors de son discours d'investiture. "Les subventions disparaissent", a-t-il ajouté sans donner de date précise. L'équipe de communication du président s'est empressée de préciser mardi que les subventions arrivent à échéance fin juin, décrivant l'achat panique de carburant comme "inutile".

## CAMEROUN

## 4 morts dans une attaque de Boko Haram dans l'Extrême-Nord

Quatre personnes ont été tuées dans une nouvelle attaque perpétrée par des terroristes du groupe Boko Haram dans l'Extrême-nord du Cameroun, selon le gouverneur de la région.

L'attaque a visé, dans la nuit de lundi à mardi, un poste de contrôle mixte (police, gendarmerie, eaux et forêts et douanes), à l'entrée de la localité de Mora, a précisé le gouverneur de la région Midjiyawa Bakary.

"Les terroristes de Boko Haram sont venus à bord des motos vers minuit, lourdement armés. Nous avons enregistré la mort de 2 policiers, 1 douanier et 1 civil", a ajouté la même source.

"Les assaillants ont surpris les éléments du poste de contrôle mixte. Ils sont passés par les montagnes derrière le CES [Collège d'Enseignement Secondaire, ndlr] de Mora", explique le gouverneur.

Les éléments de la Force Multinationale Mixte (FMM) consacrée à la lutte contre Boko Haram ont été dépêchés sur les lieux.

Une grenade non explosée a été découverte sur le site selon les rapports militaires. La région de l'Extrême nord du Cameroun frontalière du Nigeria fait l'objet d'incursions et d'attaques de Boko Haram depuis 2015.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## L'armée accuse le M23 de planifier une attaque sur Goma

Le porte-parole de l'armée congolaise, le général Sylvain Ekenge, a affirmé que des mouvements de la rébellion du M23 sont en cours dans la province du Nord-Kivu en vue "d'attaquer la ville de Goma".

Située dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), Goma est coincée entre la frontière rwandaise à l'est, le lac Kivu au sud, les montagnes du Masisi à l'ouest et, au nord, le territoire de Rutshuru, en partie contrôlé par le M23 et où une force militaire de la Communauté d'Afrique de l'est (EAC) a été récemment déployée.

La population de Goma est estimée à plus d'un million d'habitants, auxquels se sont ajoutées ces derniers mois un million de personnes ayant fui l'avancée des rebelles du M23. Un cessez-le-feu est observé dans la zone depuis mi-mars.

Jeudi dernier, lors du conseil des ministres, le nouveau ministre de la Défense, Jean-Pierre Bembé, déclarait que le M23 renforçait ses positions "en prévision d'une offensive générale" avec comme objectif "l'occupation" de Goma.

Le porte-parole de l'armée précise que les rebelles sont déployés à la sortie de Goma, à Kibumba et Rugari, des zones censées être "sous le contrôle de la force de l'EAC".

Le point d'achoppement principal entre la RDC et ses voisins est le mandat de cette force que les autorités congolaises accusent de complaisance à l'égard de la rébellion.

Début mai, lors d'un sommet de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), le président congolais Félix Tshisekedi a condamné la "cohabitation observée" entre les troupes de l'EAC et le M23.

Après l'annonce d'envoi possible de troupes par les pays de la SADC, le président Tshisekedi a déclaré que la force d'Afrique de l'Est pourrait être invitée à quitter le pays fin juin - à peine trois mois après son déploiement complet - car "la mission assignée à cette force n'est pas remplie." Selon des sources diplomatiques à Kinshasa et au sein de l'EAC, une réunion des chefs d'Etat d'Afrique de l'Est doit se tenir au Kenya autour du 3 juin.

## PALESTINE

## La Palestine saisit la CPI au sujet des crimes de colonisation de l'entité sioniste

Le ministère des Affaires étrangères palestinien a appelé, mardi, la Cour pénale internationale (CPI) à poursuivre rapidement les personnes impliquées dans les crimes de colonisation en Palestine.



Dans un communiqué, le ministère dénonce "la politique de l'entité sioniste engagée dans une course contre la montre pour mettre en œuvre le plus grand nombre possible de projets d'expansion des colonies". Ces pratiques visent à "fermer définitivement la porte devant la solution à deux Etats", a

souligné le ministère. La diplomatie palestinienne a condamné ce crime en cours, tout en appelant la communauté internationale et la Cour pénale internationale à "assumer leurs responsabilités et à poursuivre rapidement les personnes impliquées dans les crimes de colonisation en cours".

## ONU

## "Le racisme est un problème mondial et doit être éradiqué"

Le racisme est un problème mondial et chaque pays doit prendre position contre lui, a déclaré le président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Csaba Korosi, lors d'une nouvelle réunion d'une plateforme de l'ONU visant à améliorer la sécurité et la qualité de vie des personnes d'ascendance

africaine dans le monde. "Le racisme et la xénophobie continuent d'abîmer nos communautés, comme des cicatrices qui détériorent le tissu social.

La haine et la violence qu'ils engendrent persistent, exigeant nos efforts collectifs pour éradiquer la violence raciale sous toutes ses

formes", a déclaré M. Korosi lors de la deuxième session du Forum permanent sur les personnes d'ascendance africaine. M. Korosi a affirmé que pour surmonter cette situation, il fallait reconnaître notre humanité commune, car les "héritages douloureux, nous pouvons réellement transformer les injustices du passé en libertés pour l'avenir". L'Instance permanente a été créée en 2021 par l'Assemblée générale, après des années de délimitations, et conformément à la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine, qui se déroule jusqu'en 2024. L'organe contribuera à faire avancer une Déclaration des Nations Unies sur la promotion et le plein respect des droits des personnes d'ascendance africaine, le thème de la session actuelle. Pour sa part, le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Volker Turk, a rendu hommage au grand nombre de militants et de représentants de la société civile présents lors de la réunion. "Beaucoup d'entre vous ont joué un rôle essentiel dans les efforts continus des mouvements antiracistes mondiaux, y compris les manifestations de 2020 qui, entre autres, ont contribué à accélérer la création du Forum permanent sur les personnes d'ascendance africaine", a-t-il déclaré dans un message vidéo. "Pendant trop longtemps, la discrimination raciale a été traitée comme une question sociale et non comme une grave violation des droits de l'homme", a fait remarquer M. Turk. Et de souligner encore: "Il est urgent que nous tenions les individus responsables des actes de racisme et de discrimination raciale et que nous examinions plus profondément le rôle des structures et des systèmes de discrimination et d'oppression qui reproduisent et alimentent les hiérarchies raciales".

## IRAK

## Le Conseil de sécurité prolonge d'un an le mandat de la mission de l'ONU pour l'Irak

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté mardi une résolution visant à prolonger d'un an le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Irak (MANUI), jusqu'au 31 mai 2024, tout en conservant ses tâches principales. La résolution 2682, qui a obtenu le soutien unanime des 15 membres du Conseil de sécurité, demande au représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Irak et à la MANUI d'accorder la priorité à la fourniture de conseils, d'un soutien et d'une assistance au gouvernement et au peuple irakiens afin de faire progresser un dialogue politique et inclusif ainsi que la réconciliation nationale et communautaire. Le conseil a également demandé au représentant spécial et à la MANUI de conseiller et d'aider davantage le gouvernement irakien à renforcer la préparation et les processus électoraux pour garantir des élections libres et équitables. Dans le même temps, le Conseil de sécurité a demandé au représentant spécial et à la MANUI d'encourager, soutenir et faciliter, en coordination avec le gouvernement irakien, le retour rapide, volontaire et digne ou l'intégration locale des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des Irakiens déplacés en Syrie. La résolution demande en outre au secrétaire général de l'ONU de réaliser et de présenter au Conseil de sécurité, au plus tard le 31 mars 2024, un examen stratégique indépendant de la MANUI, en consultation avec le gouvernement irakien et d'autres parties, évaluant les menaces actuelles à la paix et à la sécurité en Irak, ainsi que la pertinence continue des tâches et des priorités de la MANUI. La MANUI est une mission politique créée par le Conseil de sécurité de l'ONU en 2003 à la demande du gouvernement irakien à la suite de l'invasion du pays par une coalition dirigée par les Etats-Unis.

## YÉMEN

## Echange de dépouilles entre les "Houthis" et le gouvernement

Le mouvement Ansarallah dit "Houthis" et le gouvernement du Yémen ont échangé les dépouilles de dizaines de combattants tués dans des affrontements il y a plus d'un an, a indiqué mardi un responsable gouvernemental.

L'échange de corps, le premier de cette importance depuis le début du conflit dans ce pays il y a plus de huit ans, a eu lieu lundi dans la province d'Al-Jawf, grâce à une médiation des autorités locales.

"Au total 43 corps ont été échangés, dont 21 appartenant à des membres de l'armée yéménite tués au sud de Marib il y a plus d'un an", a affirmé ce responsable cité par des médias.

Ils ont été enterrés mardi à Marib, a-t-il ajouté. La guerre au Yémen a fait des centaines de milliers de morts et des millions de déplacés, selon l'ONU, dans un contexte d'épidémies, de manque d'eau potable et de faim aiguë.

Une trêve de six mois négociée par l'ONU en avril 2022 n'a pas été renouvelée à son expiration, mais la situation est restée calme sur le terrain, tandis que les efforts diplomatiques se sont intensifiés pour tenter de mettre fin au conflit.

## ESPAGNE

## Le chef de la droite appelle à "confirmer le changement" lors des législatives anticipées

Le leader du Parti populaire (PP, conservateur) a appelé mardi les Espagnols à "confirmer le changement" initié par la victoire de la droite aux élections municipales et régionales de dimanche, en lui donnant une majorité claire lors des législatives anticipées du 23 juillet. Le double scrutin de dimanche "a été la confirmation la plus claire du désir de changement qui existe dans l'ensemble de l'Espagne", a affirmé Alberto Nunez Feijoo devant les responsables du principal parti d'opposition, réunis à Madrid pour faire le bilan de ces élections et préparer la suite. "Nous avons fait le premier pas, il faut maintenant faire le suivant, le définitif", a ajouté M. Feijoo, candidat au poste de premier ministre. Le Parti populaire a remporté haut

la main les élections municipales avec 31,5% des voix contre 28,11% au Parti socialiste ouvrier espagnol du Premier ministre socialiste Pedro Sanchez, ainsi que les élections régionales, au cours desquelles il a conquis six des dix régions dirigées par les socialistes qui étaient en jeu. Pour faire bonne mesure, il a consolidé son pouvoir dans les deux régions qu'il dirigeait déjà, dont celle de Madrid, en remportant la majorité absolue des sièges dans les nouvelles assemblées qui ont été élues. Cette forte poussée de la droite, qualifiée de "marée" et de "tsunami" par deux des présidents de région battus dimanche, a amené Sanchez, à la tête d'un gouvernement de coalition minoritaire, à dissoudre lundi le Parlement et à convoquer des

élections législatives pour le 23 juillet. Selon le calendrier initial, les élections, dont la date exacte n'avait pas été fixée, devaient se tenir à la fin de l'année, probablement début décembre.

Le PP partira grand favori des élections de juillet, mais selon les sondages, il aura besoin du soutien de Vox, un parti d'extrême-droite qui s'est imposé comme la troisième force politique du pays aux municipales avec 7,19% des voix, pour pouvoir gouverner en cas de victoire. C'est d'ailleurs le cas dans la quasi-totalité des régions prises par le PP dimanche aux socialistes, où il devra conclure des accords avec Vox pour mettre sur pied des exécutifs. Le PP et Vox gouvernement déjà ensemble depuis l'an dernier dans une région.

BRÉSIL  
Le président brésilien souligne "l'urgence" de l'intégration sud-américaine

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a souligné mardi le "sentiment d'urgence" des dirigeants sud-américains à renforcer l'intégration régionale.

"Ce qui nous réunit aujourd'hui à Brasilia, c'est le sentiment d'urgence de revoir collectivement notre région", a-t-il dit lors du sommet organisé dans la capitale brésilienne, Brasilia, où les dirigeants de l'Union des nations sud-américaines (Unasur) se sont réunis pour "relancer" le bloc régional.

"C'est la détermination à redéfinir une vision commune et à relancer des actions concrètes pour le développement durable, la paix et le bien-être de nos populations", a ajouté le dirigeant brésilien.

Se référant à la polarisation politique qui a caractérisé la région ces dernières années, il a admis que "nous avons laissé les idéologies nous diviser" et que "nous en sommes tous sortis perdants".

M. Lula da Silva a proposé un vaste programme de coopération, y compris la possibilité de créer une monnaie régionale commune ou un mécanisme similaire afin de réduire la dépendance commerciale à l'égard du dollar américain.

"Une Amérique du Sud forte, sûre d'elle et politiquement organisée accroît les possibilités d'affirmer une véritable identité latino-américaine et caraïbe au niveau international", a-t-il déclaré.

L'Unasur, une organisation régionale intergouvernementale, a été fondée en 2008. Les présidents de l'Argentine, de la Bolivie, du Chili, de la Colombie, de l'Equateur, du Paraguay et de l'Uruguay, du Guyana, du Suriname et du Venezuela étaient présents au sommet.

## Les députés approuvent un projet limitant la démarcation des terres indigènes

Les députés brésiliens ont voté mardi un projet de loi limitant la démarcation des terres indigènes, un revers pour le président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva qui avait relancé la politique de protection des peuples autochtones et de l'Amazonie.

Ce texte, approuvé par 283 voix contre 155, établit que les autochtones n'ont droit qu'aux terres qu'ils occupaient au moment de la promulgation de la Constitution de 1988.

Une thèse rejetée par les autochtones, qui arguent qu'ils n'occupaient pas certaines terres en 1988 parce qu'ils en avaient été évincés au fil des siècles, notamment pendant la dictature militaire (1964-1985).

PHILIPPINES  
Un journaliste radio tué par balle

Un journaliste radio a été tué par balle devant son domicile mercredi dans le centre des Philippines, selon la police.

Cresenciano Bundoqui, 50 ans, a été tué par des hommes armés circulant à moto à Calapan, dans la province de Mindoro oriental, a déclaré à la presse le colonel de la police Samuel Delorino.

## ÉTUDIANTS DES ARTS ET DU PATRIMOINE Le Salon national s'ouvre à Alger

Le Salon national des étudiants des arts et du patrimoine, mettant en avant les travaux de créateurs issus des établissements d'apprentissage et d'enseignement dans les arts et le patrimoine, s'est ouvert mardi à Alger en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

Accueilli au Palais de la culture Moufidi Zakaria, le salon regroupe des réalisations de jeunes étudiants et apprentis des écoles et instituts d'enseignement supérieur artistique notamment ceux de l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger (ESBA) et ses annexes à travers le pays.

Accompagnée des directeurs des écoles et instituts des arts et du patrimoine, sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts, la ministre a visité le salon où elle s'est entretenue avec des étudiants exposants.

Réaffirmant le soutien de l'État aux arts et à la culture, Mme Mouloudji a assuré que son département continue à "encourager et à accompagner la création et les créateurs" à travers les différents établissements dédiés à la formation artistique et au patrimoine.

Au stand de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (Ismas), la ministre a annoncé que le secteur s'est doté d'une nouvelle structure, en l'occurrence l'Institut supérieur du cinéma dont le décret de création a été publié récemment dans le Journal officiel.

"L'institut national supérieur du cinéma aura pour mission d'assurer la formation dans le domaine du cinéma notamment dans les spécialités de l'industrie cinématographique et la gestion de production", a-t-elle précisé.

L'institut, a ajouté la ministre, "accueillera la première promotion de bacheliers qui ont suivi une formation artistique dans l'enseignement secondaire".

Issus de différents établissements de formation et d'enseignement artistique, des étudiants ont exposé leurs créations, couronnant pour certains, des années de formation dans différents domaines artistiques notamment la peinture, la sculpture et la miniature.

Au stand de l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger, des étudiants en cours de formation, ont proposé des toiles et sculptures.



Nada Gaci, étudiante en fin de cycle dans la spécialité "expression picturale, a dévoilé une toile à l'huile qui reprend une scène du film "La bataille d'Alger", alors qu'un autre étudiant, a présenté une maquette d'une sculpture sur argile intitulée "La frustration".

D'autres œuvres d'étudiants des écoles régionales des Beaux-Arts de Batna, Tipasa, Tizi-Ouzou, Mostaganem, sont également proposées au public qui aura à découvrir des portraits, dessins, miniatures et calligraphies.

C'est le cas de Saad Eddine Bacha, plasticien et enseignant à l'École des Beaux-arts de Batna, qui propose une série de portraits comme celui dédié à l'artiste disparu, Idir, et à la femme chaouïe.

Au stand de l'INSM, l'établissement d'enseignement supérieur de musique, prend part à cet événement à travers des instruments de musique de valeur historique comme la "gasba" qui a accompagné le chanteur Khelifi Ahmed ou encore le "gembri" instrument à cordes datant du début du 21<sup>e</sup> siècle. L'institut propose également des ou-

vrages dont des thèses de mémoire de fin d'études sur la musique bédouine, le diwan et le chant révolutionnaire.

L'École supérieure de conservation et de restauration des biens culturels, participe au salon à travers l'exposition d'objets, matériaux et équipements utilisés dans le domaine de la restauration et la conservation des biens culturels.

Enfin l'Ismas, propose une rétrospective des œuvres cinématographiques notamment les feuilletons de télévisions associant des comédiens qui ont suivi une formation dans cet établissement créé en 1964 et spécialisé dans la formation de comédiens dont certains ont brillé au cinéma et théâtre.

Le Salon national des étudiants des arts et du patrimoine se poursuit mercredi au Palais de la culture Moufidi Zakaria.

## CONCOURS DU SALON DES ARTS PLASTIQUES À TEBESSA Ilhem Lekmiti remporte le 1<sup>er</sup> prix

La plasticienne Ilhem Lekmiti de la wilaya de Jijel a remporté mardi le premier prix du concours de peinture organisé en marge de la 15<sup>ème</sup> édition du salon national des arts plastiques organisé à Tébessa du 28 au 30 mai. Les deuxième et troisième prix ont été décernés respectivement à Abdelhak Guergour de Sétif et Meriem Touahria de Tébessa par le jury composé des artistes Mourad Abdelaoui d'Oum El Boughi et Tarek Taïf de Tébessa. Quarante plasticiens venus de 17 wilayas ont participé au concours de peinture d'un des monuments de Tébessa dans le cadre d'un atelier organisé à la suite d'une sortie découverte des sites et monuments de cette wilaya, dont la porte de Caracalla, la muraille byzantine et la basilique Sainte-Crispine.

La cérémonie de distinction des artistes s'est déroulée à la maison de la culture Mohamed Chebouki en présence des autorités locales.

Les membres du jury et le peintre Mohamed Tahar Benhadda ont été également honorés à l'occasion.

Dans son intervention à l'occasion, le wali Saïd Khelil a salué la tenue de pareilles manifestations qui "enrichissent la scène culturelle locale et favorisent les échanges entre artistes", appelant à multiplier les concours qui mettent en valeur le patrimoine culturel matériel et immatériel de la wilaya, voire du pays.

APS

## UNIVERSITÉ BATNA-1 Homage à l'écrivain et critique Maamar Hadjidj

La Faculté de la langue, de la littérature arabe et des arts de l'Université Batna-1 a organisé mardi une journée d'étude consacrée à l'œuvre de l'écrivain et critique Maamar Hadjidj en hommage à son talent et ses travaux académiques.

L'objectif de cette journée est de mettre en lumière les œuvres littéraires et travaux académiques du docteur Maamar Hadjidj, a affirmé Dr. Mohamed Zermane, directeur du laboratoire encyclopédie algérienne facile, initiateur de cette rencontre.

Des chercheurs des universités de Batna, Mila et d'Oum El Bouaghi ont participé à cette rencontre avec des communications portant

sur la poésie et de la narration dans l'œuvre de Maamar Hadjidj et son approche critique du discours littéraire.

La manifestation a été marquée par la distinction de cet écrivain doublé de chercheur universitaire qui a enseigné et encadré les thésards au département de la langue et de la littérature arabe de l'université de Batna de 1982 à sa retraite en 2022. Dr.

Fatima Zouda, coordinatrice de la rencontre, a indiqué à l'occasion que la meilleure manière de rendre hommage aux écrivains est de soumettre leurs œuvres à l'étude, l'analyse et la recherche de sorte à en révéler

l'esthétique et la créativité de leurs auteurs. Né en septembre 1947 à Ain Djasser (Batna), Dr Maamar Hadjidj est l'auteur de plusieurs études critiques et de romans en arabe dont "Mouhadjir Yantadhir El Ansar" (Emigré qui attend des partisans), "Dakirat Manfa El Djonoun" (La mémoire de l'exil de la folie), "Maazoufat El Oubour" (Les mélodies du transit), "El Layali Houbla bi El Akmar" (Les nuits porteuses de lunes). La rencontre tenue à l'auditorium de la Faculté de la langue, de la littérature arabe et des arts a été également marquée par une exposition des œuvres et publications de l'écrivain honoré.

## ARCHÉOLOGIE Découverte d'une ancre en fer et d'une boîte près d'une épave ancienne en mer de Chine méridionale

Une ancre en fer et une boîte ont été découvertes près de l'une des deux épaves anciennes en mer de Chine méridionale où une étude archéologique chinoise est en cours.

Avec l'approbation de l'Administration nationale du patrimoine culturel, une équipe d'archéologues en mer profonde effectue

la première phase de recherches sur le site des épaves No 1 et No 2, sur la pente continentale du nord-ouest de la mer de Chine méridionale de fin mai à début juin. L'ancre en fer et la boîte ont été découvertes au sud-ouest du site de l'épave No 1, à une distance d'environ 50 mètres l'une de l'autre.

APS

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE  
DE LA WILAYA DE BEJAIA  
NIF: N° 001006018693331**

**2<sup>ème</sup> Avis d'Appel d'Offres National Ouvert  
Avec exigence de capacités minimales  
N°018/DMO/2023**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Béjaïa (O.P.G.I) dont le siège social est sis à la Cité commandant Mohamed FADHEL "Dit Si H'MIMI" wilaya de Béjaïa, lance un 2<sup>ème</sup> avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales, portant réalisation en TCE y compris VRD avec commerce de R.A. R des 150 Logts LPL à SIDI AICH :

| projets                                   | Programmes  | Qualif      | Travaux à réaliser              |
|---|---|-------------|---------------------------------|
| R. A. R des 150 Logements LPL à SIDI AICH | 800 Logts LPL A/W BEJAIA Année 2011 du PQ 2010-2014 | III et plus | TCE y compris VRD avec Commerce |

Les Entreprises publiques ou privées de droit algérien, possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité catégorie **trois (III) et plus**, dans le domaine travaux **bâtiments** comme activité principale et ayant déjà réalisé au moins un (01) projet en travaux de bâtiment (logement et ou équipement publics) équivalent ou supérieur à 200 000 000,00 durant les Dix (10) dernières années justifiée par une attestation de bonne exécution avec la date de réception définitive ou accompagnée d'un PV de réception définitive, délivrée par un maître d'ouvrage public, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Béjaïa Adresse : Cité du commandant Mohamed Fadhel " Dit Si H'MIMI " wilaya de Béjaïa, contre paiement des frais de reproduction fixés à trois mille (3.000) dinars non remboursables.

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées par l'instruction aux soumissionnaires de l'offre technique du cahier des charges.

Les offres constituées d'un dossier de candidature, d'une offre technique et d'une offre financière, doivent être obligatoirement accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, citées dans le cahier des charges ; article 07 : contenu du dossier d'appel d'offre ; page n° 07 de l'offre technique.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres sous une enveloppe principale cachetée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention suivante :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE BEJAIA  
« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »  
2<sup>ème</sup> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°018/DMO/2023**

Projet : .....  
Programme : .....  
Lot : .....  
Cette enveloppe principale abritera Trois (03) autres enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'offre ainsi que la mention :  
« DOSSIER DE CANDIDATURE », « OFFRE TECHNIQUE », « OFFRE FINANCIÈRE ».

Le délai de préparation des offres est fixé à Dix (10) jours à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au **10<sup>ème</sup> jour avant 12 heures**.  
Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Toute offre parvenue après cette date ne sera pas prise en considération

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de préparation des offres à 13h 30mn. Il sont donc cordialement invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 100 jours à compter de la date de dépôt des offres.

INTERNET

# Twitter envisage de quitter le code de l'UE contre la désinformation

Twitter envisage de quitter le code de bonnes pratiques de l'UE contre la désinformation en ligne, un accord regroupant les principales plateformes sur une base volontaire, ont indiqué jeudi des sources européennes.

Selon ces sources, le réseau social aux mains d'Elon Musk a informé la Commission européenne de ses intentions mais n'a pas encore notifié formellement la décision.

Lancé en 2018, ce code européen de bonnes pratiques regroupe une trentaine de signataires, des géants comme Meta, Google, Twitter, Microsoft, TikTok, mais aussi de plus petites plateformes, ainsi que des professionnels de la publicité, des fact-checkeurs et des ONG.

Les signataires ont eux-mêmes participé à la rédaction du texte, qui contient une quarantaine d'engagements visant notamment à mieux coopérer avec les fact-checkeurs et à priver de publicité les sites diffusant des infos.

Depuis qu'il a acheté Twitter il y a six mois, le milliardaire Elon Musk a assoupli la modération des contenus probléma-



tiques. Twitter a indiqué préférer faire appel à sa propre communauté d'internautes plutôt qu'à des fact-checkeurs, a-t-on indiqué de source européenne. Les rapports qu'il rendait sur la désinformation dans le cadre du code de bonnes pratiques étaient très lacunaires.

"Si (Elon Musk) n'est pas sérieux sur le code, c'est peut-être mieux qu'il le quitte", a commenté un responsable à la Commission européenne.

L'adhésion au code reste volontaire, en revanche "on ne peut pas se soustraire au DSA", la nouvelle loi sur les services

numériques entrée en vigueur mi-novembre dans l'UE, a-t-il ajouté. Le DSA contraint les plateformes à déployer des efforts pour "réduire les risques" de désinformation et prévoit des amendes pouvant aller jusqu'à 6% de leur chiffre d'affaires mondial.

RUSSIE

# Roscosmos dévoile ses plans de vol vers l'ISS en 2023 et 2024

L'agence spatiale russe Roscosmos a dévoilé, lundi, les noms des cosmonautes qui se rendront à la Station spatiale internationale (ISS) en automne 2023 et en 2024.

"L'équipage principal des 70<sup>e</sup> et 71<sup>e</sup> expéditions comprend les cosmonautes de Roscosmos Oleg Kononenko et Nikolai Tchoub, ainsi que l'astronaute de la NASA Loral O'Hara.

Ils se rendront à l'ISS en septembre 2023 à bord du vaisseau spatial Soyouz MS-24", précise l'agence dans un communiqué.

Il est prévu qu'O'Hara revienne sur Terre à bord du Soyouz MS-24 en mars 2024, tandis que Kononenko et Tchoub resteront à l'ISS jusqu'en septembre 2024 avec un retour prévu à bord du vaisseau spatial Soyouz MS-25, selon la même source.

Par ailleurs, l'équipage de l'expédition 21 qui comprend le cosmonaute de Roscosmos Oleg Novitski, la Biélorusse Marina Vassilevskaïa et l'astronaute de la Nasa Tracy Dyson "se rendra à l'ISS en mars 2024 à bord du vaisseau Soyouz MS 25".

Selon les plans de Roscosmos, Oleg Novitski et la cosmonaute biélorusse effectueront un vol de courte durée pour revenir sur Terre à bord du Soyouz MS 24, tandis que la mission de Tracy Dyson durera jusqu'en septembre 2024, après quoi elle retournera avec les cosmonautes russes Kononenko et Tchoub à bord du Soyouz MS 25.

APS

SÉNÉGAL

# Plusieurs sites du gouvernement touchés par une cyber-attaque

Les sites internet de l'Etat sénégalais ont été touchés, vendredi soir, par une cyberattaque, selon des médias locaux. Ces sites étaient à nouveau opérationnels samedi ma-

tin. Le porte-parole du gouvernement, Abdou Karim Fofana, a reconnu l'existence de l'attaque consistant à "submerger un réseau avec des quantités massives de trafic parasite".

L'organisme gérant le domaine a mobilisé ses équipes pour un retour à la normale "dans les plus brefs délais", a-t-il dit dans un communiqué.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISEMSILT  
DAIRA DE AMMARI  
COMMUNE DE SIDI ABED  
N FISCALE : 098538189004121  
N :11 / B M /2023

## Avis D'Attribution Provisoire Des Marches

Vu L'article 65 Du Décret Présidentiel n° : 15/247 de la 16/09/2015 Portante Réglementation Des Marchés Publics Et Des Délégations De Service Public.

Le Président De L'assemblée Populaire Communale De Sidi Abed Informe L'ensemble Des Entreprises Ayant Participés A Avis D'appel D'offres Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales. N° :03/2023 du 20/04/2023 Paru Dans Les Quotidiens Nationaux (Journal Elitihad En Date Du 30/04/2023 , Journal Dk News En Date Du 30/04/2023 ) Qu'après Evaluation Des Offres En PV N° : 11/12 En Date Du 15/05/2023 Les Marches Cités Ci-dessus Sont Attribuer Comme Suit :

| Intitules de opération  | Entreprise                    | Montant propose | Montant après correction | Délai d'exécution | La note technique | N carte fiscale | Observation      |
|---|-------------------------------|-----------------|--------------------------|-------------------|-------------------|-----------------|------------------|
| Etude, Réalisation Et Equipement 04 Classes En Extension A L'école Frères Bouziane Cherif Donar El Djouza ( Lot : Realisation ) | ETR Bouziane Ahmed Tissemsilt | 12 352 065.53   | 12 352 065.53            | 04 Mois           | 33                | 101300700621350 | Le Moins Distant |

En application des dispositions des articles 82 du décret présidentiel n° : 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les entreprises n'estiment pas ce choix peuvent adresser leur recours auprès du comité des marchés publics de la commune dans un délai de 10 ( Dix jours ) à partir de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux , les entreprises intéressés peuvent voir leur résultat d'évaluation dans les trois premiers jour à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux .

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS DE LA WILAYA DE DJELFA  
Code fiscale : 097517019081418

## AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics , modifié et complété, et l'article 216 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public . Le Directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°16/2015 relatif au : **Réhabilitation des infrastructures de la jeunesse répartie en 03 lots**, de l'annulation de l'attribution provisoire concernant lot 03 paru dans les quotidiens nationaux : **DK NEWS** du 09/07/2015 et الفجر du 11/07/2015.

En raison de l'expiration du délai de validité des offres

Lot03 : AUBERGES(Mokhtar Belaida Ain oussera+Daoud Mohamed Djelfa)  
+SALLE POLYVALENTE à Ain Maabed

| Entreprise          | Montants         | Délai   |
|---------------------|------------------|---------|
| Labiad Ahmed Djamel | 30.192.817.59 DA | 04 mois |

# Programme de la soirée

**TF1 21:15**



**HPI Saison 3**

Après avoir passé la nuit avec Timothée, qui était censé assurer sa protection, Morgane rejoint Gilles et Karadec pour enquêter sur le meurtre d'un homme poignardé à deux reprises avant d'être jeté d'un véhicule. Il s'agit d'Yvan Desford, consultant en organisation de 52 ans en instance de divorce. Son ex-femme et de nombreux salariés licenciés avaient de bonnes raisons de lui en vouloir, mais les investigations prennent une tournure inattendue. Les enquêteurs découvrent en effet que la victime faisait partie d'une communauté d'ermites qui vivaient ensemble au sein d'un ashram.

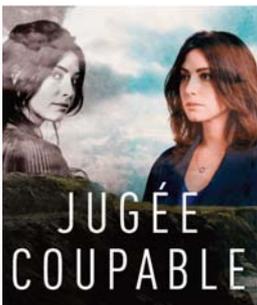
**france 2 21:05**



**Envoyé spécial**

« Bouquets, le made in France fleuri » : De plus en plus de fleuristes indépendants arrêtent d'acheter des fleurs étrangères et essaient de faire redécouvrir à leurs clients des variétés locales. Les professionnels du secteur des fleurs, passionnés par leur travail, imaginent un nouveau modèle économique plus responsable pour relancer leur filière • « Au pays des enfants abandonnés » : En Corée du Sud, les abandons d'enfants sont un des secrets les mieux gardés. Depuis les années 60, plus de 200 000 nouveaux-nés ont été adoptés par des parents à l'étranger.

**france 3 20:55**



**Jugée coupable Saison 1**

Lorsque Lola Brémond, 25 ans, se présente à l'hôtel des Roches Blanches pour un entretien d'embauche, elle déchantée très vite : il n'y a jamais eu d'entretien de prévu. Accueillie fraîchement par Inès Leroux-Bataglia, la propriétaire de l'hôtel, elle ne comprend pas. Elle reçoit alors un message l'incitant à lire le journal local. Elle y découvre qu'un crime terrible a eu lieu 25 ans plus tôt et qu'il a marqué la région. Mais surtout, la victime a une ressemblance physique frappante avec elle. Lola va découvrir que c'était sa mère !

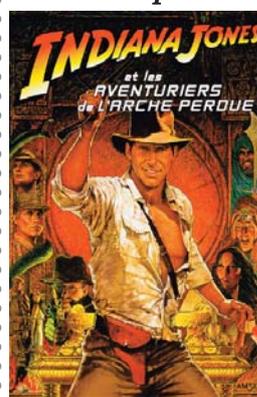
**CANAL+ 20:05**



**Yellowjackets Saison 2**

Après avoir pris une grave décision pour ne pas mourir de faim en plein hiver, les survivantes ont du mal à accepter ce qu'elles ont fait. Taissa semble ne garder aucun souvenir des événements de la nuit précédente. Natalie décide de transporter le cadavre de Jackie sur le lieu du crash de l'avion en attendant que le sol dégèle pour pouvoir l'enterrer. De son côté, Shauna commence à craindre pour la vie de son bébé.

**6 20:35**



**Les aventuriers de l'Arche perdue**

Professeur d'archéologie, Indiana Jones parcourt le monde à la recherche de trésors. Son rival, le Français René Belloq, travaille pour les nazis qui rêvent de retrouver l'Arche d'alliance contenant les Tables de la Loi. Or, feu le professeur Ravenwood, père de Marion, l'ex-petite amie d'Indiana Jones, détenait une médaille permettant de localiser l'arche. Jones part sur les traces de Marion au Népal.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2674

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

|       |   |   |   |   |       |   |   |   |   |   |   |   |   |
|-------|---|---|---|---|-------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 9 3 |   |   |   |   | 1 5 8 |   |   |   |   |   |   |   |   |
|       |   | 6 |   |   |       |   | 9 |   |   |   |   |   |   |
|       |   | 3 | 8 |   |       |   | 4 | 6 |   |   |   |   |   |
|       | 9 |   | 3 |   |       | 1 |   | 2 |   |   |   |   |   |
| 4     | 7 |   | 2 | 9 | 1     | 8 | 6 |   | 7 | 9 | 3 |   |   |
|       | 6 |   | 5 |   |       | 7 |   | 4 |   |   |   |   |   |
|       |   | 2 | 6 |   | 7     |   |   | 3 | 7 |   |   |   |   |
|       |   | 8 |   |   | 5     | 3 |   |   | 6 |   |   |   |   |
| 8     |   | 4 |   | 9 |       |   | 5 |   | 8 |   | 4 |   |   |
|       |   |   | 6 |   |       |   | 4 |   |   |   |   |   |   |
|       |   |   | 9 |   |       | 8 |   | 2 |   |   |   |   |   |
|       |   |   | 1 |   |       |   | 9 |   |   |   |   |   |   |
| 4     |   |   | 8 |   | 1     | 7 |   |   | 6 |   | 9 |   |   |
|       |   |   | 3 |   |       | 7 |   | 6 |   |   | 2 |   |   |
|       |   | 9 | 5 |   |       | 5 |   | 5 | 8 |   |   |   |   |
|       | 3 |   |   | 1 |       |   | 3 |   |   | 8 |   |   |   |
| 2     | 9 |   | 1 |   | 7     | 8 |   | 1 | 7 |   | 9 | 2 | 3 |
|       |   | 1 |   | 5 |       |   |   | 9 |   | 6 |   |   |   |
|       |   | 6 | 7 |   |       |   |   | 4 | 2 |   |   |   |   |
|       |   |   | 9 |   |       |   |   |   | 7 |   |   |   |   |
| 8     |   |   | 5 |   | 2     |   |   | 4 |   |   |   | 8 |   |

Horizontalement

- 1 - Macrobiotique
- 2 - Processus de calcul - Rayons bronzants
- 3 - Fin tissu - Ebrécha
- 4 - En matière de - Elles tiennent bien la bride
- 5 - Trou de façade - Lieu de forçage
- 6 - Barlotière - Élément d'atmosphère
- 7 - Génisse privée de liberté - Prenons pour moitié
- 8 - Possédée - Source de cadres - Périodes
- 9 - Vérifie - Rivière alpine
- 10 - Virage en planches - Téléphone - Musique moderne

Verticalement

- A - De bon coeur
- B - Groupe de graines - Nom de Voltaire
- C - Engendra - Croqueuse de pomme
- D - Qui se ronge facilement - 999 pour César
- E - Poudre pour le cuir - Punaises d'eau
- F - Numéro 85 - Machine volante
- G - Néant - Se donna du mal
- H - Bien chargés - Un tiers
- I - Assemblée - Adversaire du F.L.N.
- J - Orchestre
- K - Digitaliser
- L - Elargir - Support de soc

**La constance humaine n'est que l'inconstance en repos.**  
Citation de Pierre-Jules Stahl ; Les pensées et réflexions diverses (1841)

### Mots croisés n°2674

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|    | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J | K | L |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |





## HANDBALL / COUPE D'ALGÉRIE (DAMES - DEMI-FINALES) Vers une nouvelle finale HBC El-Biar - MC Alger

Les handballeuses du HBC El-Biar (tenantes) et du MC Alger sont les principales favorites pour animer la finale de la Coupe d'Algérie 2022-2023, en affrontant vendredi des adversaires a priori à leur portée dans le dernier carré.

La première demi-finale, prévue vendredi (15h00) à la salle Laghouazi de Baraki, mettra aux prises le MC Alger, 23 fois vainqueur du trophée, au NRKG Alger, qui atteint ce stade de la compétition pour la première fois de son histoire. De son côté, le HBC

El-Biar, tenant et sept fois vainqueur de Coupe-Coupe, sera opposé à la vaillante formation du CF Boumerdes, pour le compte de la deuxième demi-finale programmée le même jour dans la même salle à partir de 17h00. Ce match constituera l'affiche des demi-

finales de la Coupe d'Algérie de handball, seniors dames.

La finale de l'édition 2021-2022, disputée en

décembre 2022 à la salle Harcha, avait enregistré le sacre du HBC El Biar devant le MC Alger (30-15).

**Programme des demi-finales / vendredi 2 juin :**  
A la salle Laghouazi de Baraki : MC Alger - NRKG Alger (15h00)  
A la salle Laghouazi de Baraki : CF Boumerdes - HBC El Biar (17h00).

## BASKET / COUPE D'ALGÉRIE (DAMES) MC Alger-GS Cosider «choc» des demi-finales

Les demi-finales de la Coupe d'Algérie de basket-ball (dames), prévues vendredi à la salle de Staoueli (Alger), seront dominées par l'affiche opposant le MC Alger (tenant) au GS Cosider, alors que Hussein-Dey Marine défiera Rouiba CB.

La première demi-finale, programmée à 16h00, opposera la formation algéroise d'Hussein-Dey Marine, trois fois vainqueur du trophée (2016, 2017, 2019), au Rouiba CB, qui atteint le dernier carré

pour la première fois de son histoire.

La deuxième demi-finale, prévue à partir de 18h00, mettra aux prises les basketteuses du MC Alger récemment sacrées championnes d'Algérie à celles du GS Cosider, qui auront à cœur de prendre leur revanche après la défaite en finale du championnat samedi dernier. Même si le MC Alger part avec les faveurs des pronostics, vu la richesse de son effectif et l'expérience de ses joueuses, le GS

Cosider compte bien jouer les trouble-fête en s'appuyant sur la fougue et l'explosivité de ses jeunes joueuses pour arracher une place en finale.

**Programme des demi-finales / Vendredi à Staouéli :**

Hussein-Dey Marine - Rouiba CB (16h00)  
MC Alger (tenant) - GS Cosider (18h00).

## ATHLÉTISME

### La 9e Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs le 5 juin à Alger (Fédération)

La Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a annoncé mardi que la 9e Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs se déroulera le lundi 5 juin prochain, au SATO du stade 5-Juillet (Alger). Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au dimanche 4 juin, à 23h59 selon les organisateurs, ayant insisté sur le fait qu'"aucun engagement ne sera accepté le jour de compétition".

Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrites au pro-

gramme de cette compétition, ouverte aux catégories U18, U20 et seniors (messieurs et dames), et qui se déroulera suivant les règlements de la Fédération internationale d'athlétisme, World Athletics.

Les athlètes engagés dans les différentes catégories d'âge tenteront de réussir les minima de qualification aux prochaines échéances internationales, dont les Championnats arabes des moins de 18 ans, prévus au mois de septembre prochain au Sultanat

d'Oman. La huitième Journée Elite & Jeunes Talents Sportifs, disputée le 23 mai, également au SATO du Stade 5-Juillet, a été fructueuse dans ce sens, puisque deux athlètes y avaient réussi leurs minima. Il s'agit des jeunes demi-fondistes Hocine Khaled et Kerfah Mohamed Abdelwahid, qui s'étaient qualifiés pour les Championnats arabes d'Oman, respectivement sur 400 mètres et sur 800 mètres. En effet, Kerfah avait réalisé un chrono de 49:37", considéré comme un mi-

nima de qualification pour le 400m, et idem pour Hocine, avec son chrono de 1:54:36" sur le 800m. De son côté, la lanceuse Nabila Bounab s'était contentée ce jour-là d'établir un nouveau record personnel au disque, avec un lancer mesuré à 49 mètres et 69 centimètres.

Si plusieurs athlètes arrivent à réaliser les minima de qualification aux prochains championnats arabes dans la même spécialité, "seuls les deux meilleurs seront retenus" a tenu à préciser la FAA.

## CYCLISME SUR ROUTE / TOUR DU CAMEROUN 2023

### La sélection algérienne engagée avec cinq athlètes

Cinq athlètes représenteront l'Algérie au Tour Cycliste du Cameroun 2023, prévu en dix étapes, du 3 au 11 juin prochain, a appris l'APS mardi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Il s'agit de Hamza Yacine, Abdallah Benyoucef, Mohamed Nadjib Assel, Mohamed Amine Nehari et Abdelkrim Ferkous, sous la conduite du Directeur technique national Samir Allam, qui sera assisté dans sa tâche par le mécanicien Youcef Djerrah.

La sélection nationale s'est rendue au Cameroun ce mardi matin, pour avoir le temps de bien récupérer avant le coup d'envoi de la compétition, prévu le samedi 3 juin.

Le premier coup de pédale de cette 19e édition du Tour cycliste sera donné dans la région du Nord, entre Figuil et Garoua (96 km) après une dizaine d'années d'absence. La 2e étape aura lieu le lendemain, sous forme d'un

critérium de 124 km à Garoua, et elle sera suivie de la 3e étape, entre Pouma et Kribi (145 km), la 4e entre Kribi et Douala (178 km), et la 5e sous forme d'un autre critérium de 123,3 km à Douala. La 6e étape se tiendra le 6 juin 2023 entre Douala-Buëa et Limbé (100 km), la 7e étape le 7 juin 2023 entre Loum et Dschang (112 km), la 8e étape le 8 juin 2023 entre Dschang-Bafoussam et Bangangté (102 km), la 9e étape le 10 juin 2023 entre Bangangté et Bafia (124 km) et enfin la 10e et dernière étape, le 11 juin, sur une distance de 122 km entre Bafia et Yaoundé.

D'après les organisateurs, certains parmi les meilleurs cyclistes africains seront au rendez-vous de cette 19e édition du Tour du Cameroun, longue de 1200 kilomètres, en présence notamment de certaines sélections nationales africaines et de quelques équipes semi-professionnelles d'Europe.

Parmi les faits nouveaux dans cette édition 2023, le passage à dix d'étapes, alors qu'elles n'étaient que de huit au cours des dix dernières années.

"Dix étapes, c'est raisonnable, compte tenu des questions budgétaires. Il faut tenir compte aussi du nombre de jours à passer sur le vélo et dans les différentes villes du Cameroun. Il faut intégrer aussi le transport, l'hébergement et la prise en charge des différentes délégations présentes dans la caravane", ont expliqué les organisateurs. Cette année donc, la course va passer dans six régions du Cameroun et non plus seulement quatre. Il s'agit du Nord, du Littoral, de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Sud et du Centre. A cet effet, la Fédération camerounaise de cyclisme annonce, toujours en guise d'innovation, une étape entre Loum dans le Littoral et Dschang à l'Ouest (112 km).

## AIN DEFLA

### Coup d'envoi du championnat national de tennis de table des U15 et U19

Le coup d'envoi du championnat national de tennis de table des catégories U15 et U19 (filles et garçons) a été donné mardi à Rouina, dans la wilaya d'Ain Defla, avec la participation de 128 athlètes venus de plus d'une vingtaine de wilayas.

La compétition a commencé en début d'après-midi au niveau de la salle omnisport de la ville de Rouina en présence de l'ensemble des participants, représentant une vingtaine de wilayas issues des différentes régions du pays, a indiqué à l'APS le président de la Ligue de wilaya de tennis de table, Benmira Gouassmia, soulignant que toutes les conditions permettant un bon déroulement des épreuves ont été réunies.

Il a ajouté que les épreuves du championnat national se disputeront en individuel, en double simple (garçons/garçons, filles/filles) et en double mixte (garçons/filles), et pour les deux catégories U15 et U19.

Les noms des championnes et champions seront connus jeudi lors d'une cérémonie de remise des prix prévue en fin de matinée à la salle omnisport, a-t-il précisé, ajoutant que cette compétition est une étape de qualification au championnat d'Afrique et au championnat arabe de tennis de table.

## JUDO (JEUX SPORTIFS ARABES-2023)

### Le Championnat d'Algérie minimes comme test Event à la Coupole de l'OCO

Le 1er championnat national individuel de judo en catégorie minimes (filles et garçons), prévu du 31 mai au 2 juin 2023 au niveau de la coupole du Complexe Mohamed-Boudiaf, sera un test Event, en prévision des 15es Jeux sportifs arabes que l'Algérie abritera en juillet, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ). Cette manifestation de sport de combat de deux jours, organisée par l'instance fédérale de judo, devra enregistrer la participation d'une centaine de jeunes judokas et judokates issus des qualificatifs régionales. Le programme des compétitions prévoit le déroulement des combats éliminatoires dans les catégories de poids de -34 kg, -38 kg, -42 kg, -46 kg, -50 kg, -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg et de plus de 73 kg garçons, ainsi que -36 kg, -40 kg, -44 kg, -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63kg, -70kg et de plus de 70 kg chez les filles, alors que la seconde journée sera consacrée aux finales. Le judo est une discipline retenue aux Jeux sportifs arabes, prévus en Algérie durant la période allant du 5 au 15 juillet 2023.

## CYCLISME (GRAND PRIX DE BOUMERDES)

### 60 coureurs annoncés à la 1ère édition vendredi (organisateur)

Soixante (60) cyclistes de 17 wilayas prendront part à la première édition du Grand Prix cycliste (messieurs juniors et seniors), qui se tiendra, vendredi, dans la ville de Boumerdes, a-t-on appris, mardi, des organisateurs.

Les cyclistes participants auront à effectuer 12 tours sur une distance de près de 8 km, à l'intérieur de la ville de Boumerdes, a précisé à l'APS, Moussa Belahcene, chef du service des activités à la direction de la jeunesse et des sports, également membre du comité d'organisation.

Le coup d'envoi de la course sera donné aux environs de 9h00 à partir du front de mer. Les concurrents auront à parcourir les axes principaux des boulevards, artères et grands quartiers de la ville, avant de revenir au point de départ.

"Tous les moyens matériels et humains nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de cet événement sportif, visant la relance de la pratique de ce sport populaire (cyclisme), tout en offrant un moment de détente aux habitants de la ville de Boumerdes", a ajouté le même responsable.

Il s'agit, également, de contribuer à la promotion de la destination touristique et culturelle de la ville de Boumerdes, a-t-il précisé. Cette course cycliste est organisée par la Fédération algérienne de cyclisme, en coordination avec la Ligue de cyclisme de Blida et la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya.

## EQUIPE NATIONALE

# Belmadi fait appel à quatre nouveaux joueurs pour l'Ouganda et la Tunisie

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi a fait appel à 26 joueurs dont quatre "novices" pour la double confrontation face à l'Ouganda à Douala (Cameroun) le 18 juin dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, avant de se frotter à la Tunisie en match amical à Annaba 48 heures plus tard.

Outre les Chaïbi, Hadjam, Bouanani et Guitoun, tous convoqués pour la première fois en mars et rappelés dans cette liste de 26 joueurs dévoilée mardi soir, le sélectionneur national a fait appel cette fois-ci à quatre nouveaux joueurs.

Longtemps attendu, le milieu de terrain lyonnais Houssein Aouar va enfin pouvoir fêter sa première cape avec les Verts, ainsi que la révélation d'Angers Himad Abdelli en plus du gardien Ousama Benbot et l'attaquant Aymen Mahious (meilleur buteur du CHAN 2022), tous deux finalistes de la Coupe de la Confédération avec l'USM Alger. En présence des cadres de l'équipe à l'image de Mahrez, Slimani, Mandi, Bensebaini et Bounedjah, cette liste est marquée par les retours du latéral

gauche de l'USM Alger, Heithem Loucif, du milieu de terrain du Havre AC, Victor Lekhal et Saïd Benrahma, auteur d'une saison intéressante avec West Ham (Premier League anglaise).

**Come-back de Benrahma, Loucif et Lekhal, absence remarquée de Belalili et Aït Nouri**

Concernant les absents, on remarque en revanche que Rais M'Bohi n'est pas convoqué pour la deuxième fois de suite, ce qui laisse à penser à une fin de règne dans les "bois algériens". Après avoir fait ses débuts en mars, Rayan Aït Nouri, confronté à un faible temps de jeu à Wolverhampton, manque aussi à l'appel, tout comme Youcef Belalili, qui ne joue plus depuis son départ précipité



de l'AC Ajaccio. Ismaël Bennacer, blessé au genou droit et qui sera absent au moins six mois, est quant à lui tout simplement forfait, tandis que Youcef Atal (OGC Nice) est de

retour à l'infirmerie. Par ailleurs, blessé à Nantes, Andy Delort sort aussi du groupe.

Déjà qualifiée à la phase finale de la CAN-2023, la sélection algé-

rienne affrontera son homologue ougandaise le 18 juin au stade Japoma de Douala (Cameroun), comptant pour la 5e et dernière journée (Gr.F). Ce match qui devait se jouer à Kampala, a été délocalisé au Cameroun, en raison du retard pris dans les travaux de réfection du stade "Mandela" de Kampala. Dans l'autre match du groupe F, la Tanzanie, dirigée sur le banc par l'Algérien Adel Amrouche, recevra le 18 juin le Niger à Dar Es-Salaam. Au terme de la 4e journée, l'Algérie caracole en tête du groupe avec 12 points devant la Tanzanie et l'Ouganda qui comptent 4 points chacun. Le Niger ferme la marche avec 2 unités. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour la phase finale prévue en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février 2024.

### ELIMINATOIRES DES JO-2024

## La FAF s'explique sur l'absence des sélections nationales masculine et féminine

La Fédération algérienne de football (FAF) est revenue mercredi sur la non inscription des sélections nationales féminine et masculine aux compétitions préliminaires du tournoi olympique de football (Paris 2024), au lendemain du tirage au sort des sélections inscrites pour les tournois de qualifications de la zone Afrique. Sur la non inscription de la sélection masculine, la FAF n'a donné aucune explication, se contentant d'indiquer que "parmi les conditions exigées par la FIFA pour pouvoir participer aux compétitions préliminaires et finales du Tournoi Olympique de football masculin de Paris 2024, les joueurs doivent être nés le 1er janvier 2001 ou après. Cependant, un maximum de trois joueurs ne répondant pas à cette limite d'âge pourront être inclus

dans la liste officielle des joueurs pour la compétition finale du tournoi masculin." Concernant la sélection féminine, le communiqué de la fédération souligne que, selon la FIFA, "les joueuses ne sont quant à elles soumises à aucune restriction d'âge pour participer au Tournoi Olympique de football féminin." Le communiqué de la FAF a précisé : "en l'absence d'une sélection nationale et d'un département du football féminin, il n'a pas été jugé utile d'inscrire cette sélection", précise la fédération. Plus loin la FAF a relevé : "à travers la Circulaire n° 1792, datée du 11 avril 2022, la FIFA avait saisi toutes ses associations membres à l'effet d'inscrire leurs sélections masculine et féminine pour la compétition préliminaire qui sera organisée par chacune des confé-

dérations afin de déterminer les équipes participantes, et ce, avant le vendredi 29 avril 2022." La Confédération africaine de football (CAF) a procédé mardi 30 mai 2023 au tirage au sort des éliminatoires du tournoi féminin des Jeux olympiques JO-2024 de Paris, en présence de 25 pays, mais en l'absence remarquée de l'Algérie : Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Cameroun, Congo, RD Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Maroc, Mozambique, Namibie, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Tunisie et Zambie. Les sept équipes les mieux classées lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations Féminine sont exemptes du premier tour, il s'agit de l'Afrique du Sud, du Maroc,

de la Zambie, du Nigeria, du Cameroun, de la Tunisie, et du Botswana. Les éliminatoires se dérouleront selon un format aller-retour avec un total de quatre tours de qualification. Deux équipes africaines vont participer au tournoi Olympique de Paris-2024.

La sélection nationale féminine, rappelée-t-on, avait repris du service en février dernier après une année d'inactivité sous la houlette de Farid Benstiti, arrivé en décembre dernier en remplacement de Radia Fertoul, limogée. En avril dernier, les coéquipières de Béthi Melissa (Olympique Lyon/France) ont disputé trois matchs amicaux à Alger, dont un face à la Tanzanie, qui s'est soldé par une victoire (3-0). Et, un mois auparavant, la sélection des U20 avait participé au tournoi de l'UNAF à Tunis.

### Liste des joueurs retenus pour le stage en juin et les matchs contre l'Ouganda et la Tunisie

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi a retenu 26 joueurs en prévision du prochain stage des Verts et des rencontres contre l'Ouganda, comptant pour la 5ème journée des éliminatoires de la CAN-2023 (reportée à 2024), le 18 juin 2022 au stade de Japoma, à Douala, au Cameroun (16h00), et la Tunisie en amical le 20 juin au stade du 19 mai 1956 d'Annaba (20h00), a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF).

Liste des 26 joueurs convoqués :

#### Gardiens de but :

A. Mandrea (SM Caen), M. Zeghiba (Damac FC), O. Benbot (USM Alger).

#### Défenseurs :

K. Guitoun (SC Bastia), M. Liris (Sampdoria), A. Mandy (Villareal CF), Z. Belaid (USM Alger), M. Tougaï (ES Tunis), R. Bensabaini (B. Monchengladbach), M. Loucif (USM Alger), J. Hedjam (FC Nantes), A. Touba (Istanbul Basaksehir).

#### Milieux :

H. Boudaoui (OGC Nice), N. Bentaleb (Angers SCO), V. Lekhal (Le Havre AC), R. Zerrouki (FC Twente), H. Aouar (Olympique lyonnais), H. Abdelli (Angers SCO).

#### Attaquants :

R. Mahrez (Manchester city), B. Bouanani (OGC Nice), S. Benrahma (West Ham United FC), F. Chaïbi (Toulouse FC), M. Amoura (FC Lugano), I. Slimani (RSC Anderlecht), B. Bounedjah (Al Sadd), A. Mahious (USM Alger).

## CAN-2023 (ÉLIMINATOIRES/5E J) OUGANDA

### Le sélectionneur "Micho" dévoile une liste élargie de 42 joueurs contre l'Algérie

Le sélectionneur serbe de l'équipe ougandaise de football Milutin Sredojević "Micho", a dévoilé une liste élargie de 42 joueurs en vue du match face à l'Algérie, prévu le 18 juin au stade Japoma de Douala (Cameroun), comptant pour la 5e journée (Gr.F) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, a annoncé la Fédération

ougandaise (FUFA) sur son site officiel. La liste comprend 18 joueurs évoluant à l'étranger, précise le même source. Ce match qui devait se jouer à Kampala, a été délocalisé au Cameroun, en raison du retard pris dans les travaux au stade Mandela à Kampala. Dans l'autre match du groupe F, la Tanzanie, dirigée sur le banc par l'Algérien Adel Amrouche, recevra le 18 juin le Niger à Dar Es-

Salaam. Au terme de la 4e journée, l'Algérie, déjà qualifiée pour la phase finale, caracole en tête avec 12 points, devant la Tanzanie et l'Ouganda qui comptent 4 points chacun. Le Niger ferme la marche avec 2 unités. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour la phase finale prévue en Côte d'Ivoire du 13 janvier au 11 février 2024.

### COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (FINALE - RETOUR)

## L'USMA en stage bloqué au CTN de Sidi Moussa

L'USM Alger entrera mercredi en stage bloqué au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en vue de la finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football, samedi face aux Tanzaniens des Young Africans au stade du 5 juillet 1962 (20h00), a appris l'APS mardi auprès du club algérois de Ligue 1. Lors du match "aller" disputé dimanche au stade Benjamin Mkaba de Dar Es-Salaam, l'USMA a réalisé une belle opération en s'imposant (2-1), grâce à des buts signés Mahious (31e) et Merilli (84e), alors que l'unique réalisation de "Yanga" a été l'œuvre du

Congolais Fiston Mayele (82e). Les joueurs de l'entraîneur Abdelhak Benchikha ont repris l'entraînement ce mardi, après avoir bénéficié d'une journée de repos lundi. En vue de la seconde manche,

l'effectif des "Rouge et Noir" sera privé des services du milieu offensif Ibrahim Benzaza, suspendu pour cumul de cartons, alors que l'attaquant Abdelkrim Zouari poursuivra les soins. La finale "retour"

sera dirigée par l'arbitre mauritanien Beïda Dahane, assisté de l'Angolais Jerson Emiliano dos Santos (1er assistant) et du Mozambicain Arsénio Chardreque Maringule (2e assistant).

## Début de la vente des billets sur la plateforme Tadkirati

L'opération de vente de billets pour la finale (retour) de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), prévue samedi entre l'USM Alger et les Tanzaniens des Young Africans au stade du 5 juillet 1962 (20h00), a débuté mardi sur la plateforme Tadkirati, a annoncé le club algérois de Ligue 1 dans un communiqué. Le club algérois n'a pas précisé le nombre des billets mis en vente. Lors du match aller, l'USMA a réalisé une excellente opération en allant s'imposer dimanche à Dar Es-Salaam (2-1), grâce à des buts de Mahious (31e) et Merilli (82e).

LIGUE 1 MOBILIS (24<sup>E</sup> J)

## Le MCA bat l'USMK (1-0) et conforte sa troisième place

Le MC Alger s'est imposé face à l'USMK Khenchela 1-0 (mi-temps : 1-0), en match à huis clos disputé mardi au stade Omar Benrabah de Dar El-Beïda, en ouverture de la 24<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

L'unique but de la partie a été inscrit par le capitaine Ayoub Abdellaoui (23<sup>e</sup>) pour le MCA. Avec ce résultat, le "Doyen" conforte sa troisième place au classement avec 39 pts, et revient à quatre longueurs du deuxième le CS Constantine (2e, 43 pts) qui se déplacera à Biskra pour affronter l'USB. Le Mouloudia compte un match en retard à disputer le vendredi 16 juin face au voisin l'USM Alger.

De son côté, l'USMK stagne à la quatrième position en compagnie de l'ES Sétif avec 35 points chacun, mais les Sétifiens comptent un match en plus à disputer. Cette 24<sup>e</sup> journée se poursuivra mercredi avec au programme notamment deux sorties périlleuses du leader le CR Belouizdad et son dauphin le CS Constantine face respectivement au NC Magra et à l'US Biskra, qui luttent pour leur maintien.

Le match JS Saoura-USM Alger a été reporté au 4 juillet prochain en raison de l'engagement du club algérois en finale de la Coupe de la Confédération africaine de la CAF face aux Tanzaniens des Young Africans.

**Mardi, 30 mai :**

MC Alger-USM Khenchela 1-0

**Mercredi, 31 mai :**

US Biskra - CS Constantine 18h00  
 RC Arbaâ - ASO Chlef 16h00  
 NC Magra - CR Belouizdad 16h00  
 Paradou AC - MCE El-Bayadh 16h00  
 ES Sétif - JS Kabylie 18h00  
 MC Oran - HB Chelghoum-Laïd 18h00

JS Saoura - USM Alger (Mardi, 4 juillet à 20h00)

| Classement :       | Pts | J  |
|--------------------|-----|----|
| 1). CR Belouizdad  | 50  | 23 |
| 2). CS Constantine | 43  | 23 |
| 3). MC Alger       | 39  | 23 |
| 4). ES Sétif       | 35  | 23 |
| →). USM Khenchela  | 35  | 24 |
| 6). MC El-Bayadh   | 33  | 23 |
| →). JS Saoura      | 33  | 23 |
| 8). USM Alger      | 32  | 21 |
| 9). ASO Chlef      | 30  | 23 |
| →). MC Oran        | 30  | 22 |
| 11). RC Arbaâ      | 29  | 23 |
| 12). US Biskra     | 28  | 23 |
| 13). JS Kabylie    | 27  | 23 |
| 14). NC Magra      | 26  | 23 |
| 15). Paradou AC    | 25  | 23 |
| 16). HBC-Laïd      | 03  | 23 |

LIGUE 2 (30<sup>E</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE)

## ES Ben Aknoun - ES Mostaganem, l'ultime bataille pour l'accession en Ligue 1

La 30<sup>e</sup> et dernière journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, prévue vendredi à partir de 16h30, a pris les allures d'un "Pour qui sonne le glas" pour le leader, l'ES Ben Aknoun, qui doit rencontrer "at home" son dauphin, l'ES Mostaganem dans un match explosif où le perdant verra s'envoler, à l'ultime seconde, l'accession en Ligue 1 Mobilis.

Très attendu par les spécialistes comme par les "fans" des deux équipes, ce match sera une belle finale du groupe Centre-ouest entre l'équipe des hauteurs d'Alger, fondée en 1935, qui a cravaché durant toute la saison pour une accession historique parmi l'élite du football national, et une ambitieuse Espérance de Mostaganem, fondée en 1940, qui croit en ses chances.

Dans une finale inédite qui se jouera à huis clos au stade Mohamed Larbi Abada, au détriment des galeries des deux clubs, les joueurs de l'Etoile n'ont besoin que d'un petit point pour acter une accession historique du club, alors que les gars de "Mosta" devront l'emporter pour accéder au "graal".

La hasard d u calendrier a voulu que l'ESBA et l'ESM s'affrontent lors de cette ultime journée après avoir dominé la poule Centre-Ouest durant toute la saison, avec des bilans quasi similaires. 20 victoires, six nuls et trois défaites pour Ben Aknoun contre 20 victoires, cinq nuls et quatre défaites pour Mostaganem, dont une concédée à domicile face à ... Ben Aknoun lors de la dernière journée de la phase aller. C'est donc en favoris que "Hachoud and co" se présenteront sur la pelouse pour valider une saison hors du commun et permettre à "Benak" d'accéder pour la première fois de son histoire à l'élite du football algérien après avoir enfanté des joueurs de légende à l'image de Amokrane Oualiken, qui faisait parti de la fameuse équipe du FLN.

De son côté, le Taradji de Mostaganem tentera de déjouer les pronostics en allant décrocher une victoire qui lui permettrait de retrouver la Ligue Une, après une traversée du désert qui aura duré 24 ans (sa dernière apparition en Ligue 1 remonte à la saison 1998-1999). Cette ultime journée du groupe Centre-Ouest dévoilera également la troisième équipe qui accompagnera le RC Relizane et le WA Tlemcen en Inter-



régions la saison prochaine, avec le duel explosif mettant aux prises l'O Médéa (11e, 31 pts) au MC Saïda (14e, 30 pts). Egalement concernés par la lutte pour le maintien, le RC Kouba et le GC Mascara (11es, 31 pts), qui auront tout de même l'avantage d'évoluer à domicile en accueillant respectivement la JSM Tiaret (3e, 58 pts) et le WA Boufarik (8e, 41 pts).

Autant dire que le tomber de rideau du groupe Centre-Ouest va tenir en haleine aussi bien les fans des équipes concernées par l'accession que ceux qui luttent pour leur survie en Ligue 2, jusqu'au bout du bout du temps additionnel des rencontres, dont celle pour l'accession en Ligue 1. Dans le groupe Centre-Est, dont les rencontres sont programmées samedi (16h30), les dés sont déjà jetés puisque l'US Souf a acté son accession en Ligue 1 Mobilis depuis trois journées, alors que l'US Chaouïa, Hamra Annaba et la JSM Skikda sont officiellement reléguées en Inter-régions.

SAISON 2023-2023

## Échec quasi collectif des clubs de Tlemcen

La saison footballistique 2022-2023 est à mettre aux oubliettes par les férus de la balle ronde à Tlemcen, au regard du parcours "chaotique" des clubs locaux, toutes divisions confondues, auteurs tout simplement d'une chute quasi-collective. En tête vient le club phare de la wilaya, le WAT, qui a essuyé sa deuxième relégation de suite, cette fois-ci en troi-

sième palier. Une relégation que cette formation a actée avant une journée de la fin du championnat de Ligue 2 (Gr. Centre-Ouest), en s'inclinant à domicile (pour la septième fois cette saison) face au leader, l'ES Ben Aknoun.

Du coup, le dernier match des "Bleu et Blanc", vendredi prochain sur le terrain du CR Témouchent, sera une simple formalité, eux qui évoluaient la saison passée parmi l'élite. Outre le WAT, les deux équipes phare de Maghnia, l'IRB et l'ASB, ont tous les deux signé leurs relégations en Régionale 1 et 2 respectivement, sachant que le premier nommé avait créé la surprise en coupe d'Algérie, cette saison, en écartant, lors des 3<sup>es</sup> de finale, l'USM Alger, qui a de grandes chances de soulever, samedi prochain au stade du 5 juillet, la coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Pour sa part, le CRB Henaya a dû attendre les dernières journées du championnat inter-ligues (Gr. Ouest) pour éviter la relégation, terminant la compétition à la 13<sup>e</sup> position.

L'autre représentant de Tlemcen dans ce même championnat, en l'occurrence, l'ICS Tlemcen, a réalisé un parcours somme toute modeste, terminant la compétition à la 9<sup>e</sup> place. Son voisin pensionnaire de la même division, l'US Remchi, lui, est arrivée 6<sup>e</sup>, avec un retard de 43 points du leader et heureux promu, le WA Mostaganem. Le seul club de Tlemcen ayant failli sauver la face, est le WB Ouled Mimoun. Ce dernier a lutté, jusqu'aux dernières journées, pour son accession en troisième palier (inter-ligues), avant d'abdiquer lors de l'avant-dernière journée, disputée le week-end dernier, et qui a consacré le CR Ben Badis (Sidi Bel Abbes) champion de la Régionale 1 (Ligue régionale de Saïda).

Dans les milieux footballistiques à Tlemcen, on estime que "jamais les clubs locaux n'ont descendu aussi bas". Néanmoins, on impute cet échec collectif au "manque flagrant de moyens", non sans nourrir des appréhensions quant à l'avenir des clubs en question.

### Le programme de la 30<sup>e</sup> et dernière journée

**GR. CENTRE-OUEST**

**Vendredi à 16h30 :**

O Médéa - MC Saïda  
 RC Relizane - ASM Oran  
 RC Kouba - JSM Tiaret  
 ES Ben Aknoun - ES Mostaganem (Huis clos)  
 SKAF Kh.Miliana - NA Hussein-Dey (Huis clos)  
 MCB Oued Sly - SC Mecheria  
 CR Témouchent - WA Tlemcen  
 GC Mascara - WA Boufarik

| Classement :         | Pts | J  |
|----------------------|-----|----|
| 1). ES Ben Aknoun    | 66  | 29 |
| 2). ES Mostaganem    | 65  | 29 |
| 3). JSM Tiaret       | 58  | 29 |
| 4). SC Mecheria      | 51  | 29 |
| 5). CR Témouchent    | 48  | 29 |
| 6). MCB Oued Sly     | 46  | 29 |
| 7). SKAF Kh. Miliana | 42  | 29 |
| 8). WA Boufarik      | 41  | 29 |
| 9). NA Hussein-Dey   | 35  | 29 |
| 10). ASM Oran        | 34  | 29 |
| 11). GC Mascara      | 31  | 29 |
| →). O Médéa          | 31  | 29 |
| →). RC Kouba         | 31  | 29 |
| 14). MC Saïda        | 30  | 29 |

15). WA Tlemcen 25 29  
 relégué en Inter-régions  
 16). RC Relizane 00 29  
 relégué en Inter-régions

**GR. CENTRE-EST**

**Samedi à 16h30 :**

US Chaouïa - HAMRA Annaba  
 AS Khroub - US Souf  
 IB Kh.El Khechena - AS Ain M'lila (Huis clos)  
 USM El Harrach - CA Batna  
 IRB Ouargla - JS Bordj Ménaiel  
 MC El Eulma - MO Constantine (Huis clos)  
 USM Annaba - NRB Teleghma  
 JSM Skikda - E Sour Ghozlane

| Classement :           | Pts | J  |
|------------------------|-----|----|
| 1). US Souf            | 63  | 29 |
| accède en Ligue 1      |     |    |
| 2). AS Khroub          | 53  | 29 |
| 3). NRB Teleghma       | 48  | 29 |
| 4). E Sour El Ghazlane | 47  | 29 |
| 5). IBKE Khechena      | 41  | 29 |
| →). USM Annaba         | 41  | 29 |
| →). JS Bordj Ménaiel   | 41  | 29 |
| 8). CA Batna           | 40  | 29 |
| →). AS Ain M'lila      | 40  | 29 |
| 10). MO Constantine    | 39  | 29 |
| →). MC El Eulma        | 39  | 29 |
| →). USM El Harrach     | 39  | 29 |
| 13). IRB Ouargla       | 38  | 29 |

14). US Chaouïa 33 29  
 reléguée en Inter-régions  
 15). Hamra Annaba 16 29  
 reléguée en Inter-régions  
 16). JSM Skikda 12 29  
 reléguée en Inter-régions

### CHAMPIONNATS DES JEUNES CATÉGORIES - ELITE

## Les champions sont connus

Les champions de la saison footballistique 2022/2023 des jeunes catégories pour les championnats Elite sont désormais connus.

Lors de la réunion mensuelle statutaire du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football, tenue ce mercredi, le président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) et chargé de ces compétitions, Ali Malek, a annoncé les noms des clubs vainqueurs par groupes. Il s'agit de :

Catégorie U18 : MO Constantine – ES Sétif – USM Alger – MC Oran.

Catégorie U19 : CS Constantine – JS Saoura – MC Alger – CR Belouizdad.

Catégorie U21 : MO Constantine – NA Hussein-Dey.

Les clubs champions ont été honorés par la Ligue nationale de football amateur (LNFA) pour les efforts consentis et les performances réalisées lors de cette saison 2022/2023.

**FRIBOURG**  
**Flekken à Brentford pour 13 M€**

Cinq années après son arrivée en provenance de Duisbourg, Mark Flekken (29 ans, 44 matchs toutes compétitions cette saison) quitte Fribourg pour Brentford. Le club anglais a officialisé le recrutement du gardien néerlandais, qui s'est engagé pour quatre saisons, soit jusqu'en juin 2027, contre un chèque de 13 millions d'euros. Une arrivée qui pourrait signifier le départ imminent du portier convoité par Chelsea, David Raya ?



**ASTON VILLA**  
**C'est fini pour Young**

Terminus pour Ashley Young (37 ans, 32 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison). Deux années après son retour en provenance de Manchester United, le milieu polyvalent anglais va quitter Aston Villa au terme de son contrat, en juin prochain.

"Aston Villa confirme qu'Ashley Young quittera le club à l'expiration de son contrat. Tout le monde au club tient à remercier sincèrement Ashley pour ses services et lui souhaite le meilleur dans ses projets futurs. Très apprécié des fans, Young aura été un élément polyvalent, expérimenté et populaire du vestiaire. Il totalise 250 apparitions en bordeaux et bleu au cours de ses deux périodes au club", peut-on lire dans un communiqué du club basé à Birmingham.

**REAL MADRID**  
**Pourquoi Asensio ne veut pas prolonger**

Marco Asensio (27 ans, 30 matchs et 9 buts en Liga cette saison) a signé de changement. En fin de contrat au Real Madrid, le milieu offensif aurait refusé la dernière offre de prolongation de sa direction. Pour des raisons sportives, et non économiques, selon les informations du quotidien catalan Mundo Deportivo.

Nos confrères expliquent que la proposition madrilène portait sur trois ans, soit jusqu'en 2026, avec plus ou moins le même salaire annuel pour le gaucher. Mais c'est bien une discussion avec son entraîneur qui a aidé l'international espagnol à trancher : Carlo Ancelotti lui aurait tout simplement expliqué qu'il ne comptait rien changer.

Pour résumer, le Majorquin aura du temps de jeu, comme cette saison, sans pour autant être titulaire. Un discours qui n'a pas satisfait Asensio, lequel désire jouer un plus grand rôle la saison prochaine. Reste à savoir où il le fera : de nombreux cadors européens sont sur les rangs, dont le Paris Saint-Germain, mais Aston Villa aurait l'avantage selon les derniers échos.



**AC MILAN**  
**Prolongation imminente pour Maignan**

Revenu à un très bon niveau après 5 mois d'absence, Mike Maignan (27 ans, 28 matchs toutes compétitions cette saison) va jurer fidélité à l'AC Milan. Selon La Gazzetta dello Sport, le gardien français va prolonger son contrat de deux années supplémentaires, soit jusqu'en juin 2028, avec le club italien. L'ancien Lillois devrait par ailleurs obtenir une belle revalorisation salariale avec ce nouveau bail.

**TOTTENHAM**  
**Kane a une priorité**

Huitième de Premier League, Tottenham ne disputera aucune coupe d'Europe la saison prochaine. Un énorme coup dur pour le club londonien, qui va avoir du mal à conserver son meilleur joueur, Harry Kane (29 ans, 49 matchs et 32 buts toutes compétitions cette saison). En effet, l'attaquant anglais, qui arrive sur ses 30 ans, désire mettre les voiles pour remporter un premier titre en carrière.

Alors que le Real Madrid, qui pourrait libérer Karim Benzema (voir la brève de 09h21), fait partie des équipes intéressées par sa venue, le capitaine des Three Lions aurait une autre priorité. Selon la presse britannique, le Spur est plutôt partant pour rejoindre Manchester United.

Très apprécié d'Erik ten Hag, Kane privilégie un transfert au sein d'un club anglais avec comme objectif majeur de battre le record de buts en Premier League, détenu par Alan Shearer (260 contre 212 pour l'ancien joueur de Newcastle). Même s'il pourrait être retenu cet été, le Londonien vise un challenge à Old Trafford, au plus tard à l'été 2024, lorsque son contrat prendra fin à Tottenham.



**PSG**  
**Paredes va rapporter 2,5 M€**

Prêté à la Juventus l'été dernier, Leandro Paredes (28 ans, 24 apparitions et 1 but en Serie A cette saison) ne sera pas conservé par la Vieille Dame et retournera donc au Paris Saint-Germain en fin de saison.

Et à défaut de lui rapporter les 15 millions d'euros de son option d'achat, le milieu de terrain argentin va tout de même rapporter un peu d'argent au club de la capitale.

Comme l'explique La Gazzetta dello Sport, l'actuel 7e de Serie A va verser 2,5 millions d'euros aux champions de France "en raison du non-rachat", peut-on lire dans le quotidien au papier rose. Le contrat de prêt stipulait notamment que l'option d'achat devenait obligatoire en cas de qualification de la Juve en quarts de finale de la C1, ce qui n'a pas eu lieu, ou en fonction du nombre de matchs joués par Paredes.

A priori, c'est pour cette raison que le club turinois a dû payer une indemnité.

HADJ 2023

## Tebboune appelle les hadjis à être les meilleurs ambassadeurs de l'Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé les hadjis algériens à être les meilleurs ambassadeurs de leur pays à l'occasion du départ, mercredi, du premier groupe de pèlerins vers les Lieux Saints de l'Islam.

"Premier vol, cette nuit, de nos pèlerins vers les Lieux Saints, soyez les meilleurs ambassadeurs de votre pays.. Prospérité et succès pour tous.. Que votre Hadj soit accepté, vos péchés pardonnés et bon retour à tous sains et saufs", a écrit le Président Tebboune sur son compte twitter.



ALGÉRIE-GRANDE BRETAGNE

## M. Belani s'entretient avec le ministre britannique de l'Immigration

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani a reçu, mardi, le vice-ministre de l'Intérieur britannique, ministre de l'Immigration, Robert Jenrick, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, les deux parties se sont félicitées de la "dynamique positive et soutenue qui caractérise les relations entre l'Algérie et le Royaume-Uni, marquée notamment par un échange de visites de haut niveau reflétant la volonté politique commune de bâtir un partenariat solide

et multidimensionnel", précise le communiqué. Elles se sont également réjouies des discussions "fructueuses qu'avait eues le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, avec le ministre d'Etat Lord Ahmad de Wimbledon, lors de la cérémonie de couronnement du Roi Charles III, lors desquelles l'engagement ferme des deux parties pour hisser leur relation à un niveau plus stratégique a été renouvelé", ajoute le document.

Les discussions ont, d'après la même source, également porté sur la coopération entre les deux

pays dans le domaine migratoire et consulaire, "où l'accent a été mis principalement sur la nécessité de travailler de concert pour fluidifier davantage les échanges humains, en renforcement des relations économiques, scientifiques et culturelles liant les deux pays". Cette rencontre a permis ainsi d'échanger les vues sur "les défis migratoires et de mettre l'accent, notamment, sur la nécessité d'une approche holistique et sur le long terme traitant les causes profondes de l'immigration clandestine", souligne le communiqué.

Les deux parties ont, par ailleurs, passé en revue

plusieurs questions régionales d'intérêt commun, notamment les derniers développements de la situation sécuritaire dans la région. S'agissant de la question du Sahara occidental, "il a été mis l'accent sur le soutien aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, visant à relancer le processus de négociations sans conditions préalables et de bonne foi, en vue de parvenir à une solution politique mutuellement acceptable pour les deux parties qui garantisse l'autodétermination du peuple sahraoui", conclut le communiqué.

ALGÉRIE-ONU

## Chargé par le Président de la République, Attaf à New York en prélude aux élections de renouvellement des membres non permanents du Conseil de sécurité

Chargé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf est arrivé au siège de l'ONU à New York pour une visite de travail qui intervient en prélude aux élections de renouvellement des membres non permanents du Conseil de sécurité, indique mardi le ministère dans un communiqué. L'Algérie prendra part à ces élections prévues le 6 juin prochain à l'Assemblée générale de l'ONU, en tant que candidate pour briguer un siège de membre non permanent au sein du Conseil de sécurité pour la période 2024-2025. "La candidature de l'Algérie bénéficie du plébiscite et de l'approbation de l'Union africaine (UA), de la Ligue des Etats arabes et de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), ainsi que du soutien de plusieurs pays frères et amis", précise le communiqué. Lors de cette visite, M. Attaf aura des entretiens bilatéraux avec plusieurs représentants de pays membres de l'ONU, ainsi qu'avec le Secrétaire général et de hauts responsables de cette organisation internationale, en vue de "passer en revue les objectifs et les priorités que notre pays souhaite réaliser lors de son mandat au Conseil de sécurité et de mobiliser davantage de soutien en prévision des élections du 6 juin, outre la préparation des échéances qui suivront ce rendez-vous important", ajoute la même source.

## CONCOURS "HUAWEI ICT COMPETITION" Distinction des lauréats Algériens

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a présidé, lundi à Alger, la cérémonie de distinction des étudiants algériens ayant décroché le premier et second prix du concours "Huawei ICT competition" tenue à Shenzhen (Chine). La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid et des représentants de la compagnie "Huawei Algérie". A cette occasion, M. Baddari a mis en avant l'importance des inventions étant "une valeur ajoutée au processus des transitions technologiques que connaît l'Algérie nouvelle", soulignant la nécessité "de transformer les idées innovantes en projets et services contribuant à la relance économique nationale et l'amélioration de la vie des citoyens". De son côté, M. El-Mehdi Oualid a affirmé que "la

distinction des étudiants algériens dans les fora et concours technologiques internationaux témoigne de la qualité de l'enseignement et de la formation dans les universités algériennes". Dans le même contexte, M. Bibi Triki a relevé l'importance "d'encourager les jeunes innovants et créatifs afin de leur permettre de concourir à tous les niveaux et de hisser haut le drapeau algérien". Au terme de cette cérémonie, les lauréats algériens ont rendu hommage au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en lui offrant un pull portant leurs signatures, en reconnaissance de ses efforts en matière de soutien et d'encouragement des créateurs et innovateurs. Le président de la République avait félicité les étudiants des Universités et écoles de Batna, Bejaïa, Alger, Algeri, Blida1, Saïda, Sidi Bel Abbes, Oran et Tlemcen pour les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> places décrochées au Concours international des technologies organisé à Shenzhen en Chine.

ONU

## Guterres appelle à l'élimination du "fléau du racisme"

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a exhorté mardi la communauté internationale à prendre des mesures pour éliminer le fléau du racisme. S'adressant à la deuxième session du Forum permanent sur les personnes d'ascendance africaine, il a déclaré que la diaspora africaine avait enrichi les sociétés partout dans le monde et énormément contribué à tous les domaines de l'activité humaine. "Pourant,

nous sommes aussi douloureusement conscients que les personnes d'ascendance africaine continuent d'être confrontées à un racisme profondément ancré et à une discrimination systémique", a déploré M. Guterres dans un message vidéo diffusé à cette occasion. L'ombre de siècles d'esclavage et d'exploitation coloniale plane encore sur le présent. Il est grand temps de reconnaître et de réparer les erreurs commises depuis

longtemps, a-t-il souhaité. "Nous devons agir de toute urgence pour débarrasser nos sociétés du fléau du racisme et garantir la pleine intégration politique, économique et sociale des personnes d'ascendance africaine en tant que citoyens égaux, sans discrimination", a poursuivi M. Guterres. Le Forum permanent sur les personnes d'ascendance africaine a été créé en 2021 par l'Assemblée générale des Nations Unies en tant que

mécanisme consultatif pour les personnes d'ascendance africaine. La deuxième session du forum, qui se tient au siège de l'ONU à New York, se déroule du 30 mai au 2 juin. La création de ce forum cristallise l'engagement de la communauté internationale à accélérer le chemin vers la pleine égalité et la justice pour les personnes d'ascendance africaine partout dans le monde, a estimé Antonio Guterres.

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

## Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif via les frontières avec le Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 4 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 78 narcotrafiants ont été arrêtés et plus de 181 334 comprimés psychotropes ont été saisis dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 24 au 30 mai en cours, indique un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 24 au 30

mai 2023, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté 11 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", ajoute le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 78 narcotrafiants et mis en

échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 67 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 181 334 comprimés psychotropes", ajoute le communiqué du MDN. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, des détachements de l'ANP ont arrêté 265 individus et saisi 26 véhicules, 112 groupes électrogènes, 81 marteaux-piqueurs, 7 détecteurs de métaux, 70 quintaux de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", relève la même source, ajoutant que "33 autres individus ont été arrêtés, et 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 10 fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires desti-

nées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 22 tonnes, en sus de 24 quintaux de tabac ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". De même, les Garde-frontières "ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 15 258 litres à Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf", ajoute la même source, relevant s'autre part que les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 20 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 344 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national".